MORALE

DE LA

FRANCHE-MAÇONNERIE.

IMPRIMERIE DE E. DUVERGER,
RUE DE VERNEUIL, N° 4.

MORALE

DE LA

FRANCHE-MAÇONNERIE,

ET

ESPRIT, PENSÉES ET MAXIMES

DES FRANCS-MAÇONS LES PLUS DISTINGUÉS;

AVEC

UNE PRÉFACE, UN DISCOURS PRÉLIMINAIRE, DES OBSERVATIONS ET DES NOTES HISTORIQUES, DOGMATIQUES ET CRITIQUES,

PAR M. BAZOT,

AUTEUR DU MANUEL DU FRANC-MAÇON, etc.



PARIS,

BOISTE FILS AINÉ, LIBRAIRE,

Rue de Sorbonne, n° 12.

1827.

PRÉFACE.

Des ouvrages en grand nombre ont été publiés sur la Franche-Maçonnerie; les uns sont injurieux et diffamatoires; les autres louangeurs et passionnés; tous n'expriment que l'opinion de leurs auteurs, et la Franche-Maçonnerie, outrageusement calomniée ou défendue avec exaltation, n'est presque pas plus connue de certains apologistes, de ces hommes

Qui prennent l'horizon pour les bornes du monde,

que des profanes détracteurs. La plus belle institution morale a en quelque sorte fourni des armes pour et contre elle : contre elle, par ses secrets et par l'esprit ultra-prosélytique de quelques-uns de ses membres; pour elle, par l'excellence de ses doctrines et les heureux résultats qu'elles produisent.

Or, dans l'état actuel des choses, il est difficile de porter un jugement sain et raisonné. Les profanes, mal instruits, per-

sisteront dans leur injustice ou dans leur insouciance ; les maçons, dont l'instruction est incomplète, se laisseront toujours emporter par leur zèle excessif, et le procès sera sans terme. Les avocats auront une égale ardeur; les juges une inévitable perplexité. Au civil et en maçonnerie, les générations continueront à se succéder sans perdre leurs prétentions, d'un côté à détruire, de l'autre à conserver.

Les profanes, depuis cent ans, ont dit tout ce qu'ils savaient, tout ce qu'ils pouvaient dire; les maçons, en se défendant, n'ont pas connu toutes leurs ressources.

On a allégué contre l'ordre maçonnique ses doctrines, ses usages, ses vues, ses intentions, ses effets.

On a répondu par l'éloge des doctrines, par la nécessité des usages, par la pureté des vues, par la droiture des intentions, par l'innocence des faits.

Les attaquans ont contesté, les attaqués ont confirmé : dénégation et affirmation ne sont pas des preuves. Un tribunal se prononce sur les réalités, et non sur les dires.

Assurément le profane devrait motiver ses suspicions ; mais il ne s'y croit pas toujours obligé. Il se prononce en général contre la maçonnerie sur ouï-dire, par caprice, par esprit de contradiction, à peu près comme cet Athénien qui votait contre Aristide parce qu'il entendait dire de tous côtés, *Aristide le juste*. C'est au maçon à démontrer au profane qu'il est dans l'erreur ; à l'éclairer, s'il se trompe de bonne foi ; à le convaincre de perfidie, s'il se refuse à l'évidence.

Nous justifierons les doctrines en les mettant au grand jour ; mais nous nous tairons sur les usages, parce que les doctrines étant bonnes, les usages ne peuvent être dangereux ; car de bonnes doctrines et de mauvais usages ne sont pas plus compatibles entre eux, que l'eau et le feu dans les élémens.

Avant d'exposer les ressources dont on n'a point fait usage avant nous, nous demanderons aux profanes détracteurs, et cette question nous est bien permise :

L'injustice, à la fin, produit l'indépendance,

de quel droit ils portent contre nous tant d'odieuses accusations ? Quels corps, corporations ou individus ont qualité pour nous interroger, pour nous censurer, et surtout pour répandre sur nos actions et nos principes les poisons de la calomnie; appeler sur les francs-maçons même les plus distingués, le mépris public, et contre l'ordre entier, la sévérité des lois ? Au gouvernement seul nous sommes comptables de ce que nous pouvons dire et faire; et si le gouvernement, qui nous connaît bien, nous laisse tranquilles, quel pouvoir est au-dessus du sien ? Quels audacieux se croient supérieurs aux magistrats et au monarque ?

Tous se tairont ; mais, dit Basile, « ca-« lomnions, calomnions, il en restera tou-« jours quelque chose. »

Quand les francs-maçons comptent dans leurs rangs comme protecteurs ou comme frères, des rois, des princes, les plus hauts fonctionnaires publics, les plus notables citoyens, les plus grands hommes, les plus beaux génies, tous les genres d'illustration, ils peuvent être calomniés sans en recevoir le moindre dommage.

Cependant, pour confondre les vieilles calomnies et prévenir les nouvelles, il est de leur devoir, peut-être plus encore que de leur intérêt, d'employer enfin ces ressources trop long-temps négligées et qu'ils ont toujours eues : elles consistent dans l'exposition des doctrines maçonniques, extraites de nos rituels, des statuts de l'ordre, de nos réglemens généraux ou particuliers; dans des citations de la morale de nos chefs, de nos orateurs, de nos écrivains, de nos FF.·. distingués dans notre ordre ou dans le monde profane, et des profanes eux-mêmes dès qu'ils font profession de loyauté.

Le cadre de petite proportion que nous avons adopté pour le rendre plus populaire, nous a mis dans la nécessité de ne puiser nos citations que dans des écrits imprimés, et de ne donner que des fragmens. Mais nous nous sommes efforcé de bien choisir. Si la citation, en prose ou en vers, est généralement de peu d'étendue, elle est toujours claire et précise, toujours concluante. Les auteurs que nous citons deviendront pour nos FF.·. des autorités qu'ils pour-

ront consulter avec fruit et rappeler avec confiance. Ce recueil a le même objet que les. collections célèbres et utiles surtout, publiées à différentes époques pour l'*instruction* ou le *souvenir* des personnes qui aiment ou cultivent la littérature, collections connues sous les titres de *Moralistes anciens*, de *Morale des poètes*, d'*Esprit des philosophes*, etc., etc.

Sous le seul rapport littéraire, l'ordre des francs-maçons méritait bien cette distinction classique.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Aspiciunt oculis superi mortalia justis. (1)
OVID. fab. 1, liv. XIII.

L'institution de la FRANCHE-MAÇONNERIE est trop ancienne, trop répandue et trop généralement estimée, pour que, dans l'esprit des hommes judicieux, elle ait besoin d'apologistes; elle parle par ses œuvres; mais si à leurs yeux il suffit de son nom pour exciter l'intérêt, et de rappeler ses titres pour conquérir une palme facile, il est des esprits qu'il n'est pas aisé d'éclairer; des entêtemens qui résistent avec âpreté, une mauvaise foi qu'il faut signaler pour en paralyser les effets. Tel est notre but: nous l'atteindrons de toute manière.

La franche-maçonnerie règne aujourd'hui sur le monde entier, mais non également, dans ses diverses contrées. Sous le bienfait sacré de la tolérance, elle habite glorieusement parmi nous. Honneur à la France!

(1) Les dieux voient nos actions et les jugent avec équité

Toutefois nous ne nous dissimulerons pas qu'il fallut, il y a quelque cent ans, lui prêter un appui que réclamait son arrivée sur notre sol, où peut-être elle n'attendait pas une si vive et si longue hospitalité [1]. Dès qu'elle parut, elle obtint de fidèles admirateurs, et surtout de zélés courtisans. Jeune, belle, intéressante, elle captiva les cœurs généreux, et ses nom-

(1) L'ordre maçonnique n'est ni Français, ni Anglais : il est universel. Il a vingt origines pour une. Les Anglais ne l'ont point inventé, mais ils l'ont introduit en 1725 en France, où cependant on prétend qu'il avait déjà paru. Les premières loges semi-légales furent tenues à Paris par des Anglais. De la France, il passa dans le nord ; depuis il a fait le tour du globe.

L'origine de la franche-maçonnerie se perd dans la nuit des temps. Dès l'organisation des hommes en société, il a existé des écoles particulières de sciences et de sagesse. L'Inde, l'Égypte, la Grèce, l'Italie, la Gaule, l'Angleterre, la France, le reste de l'Europe et successivement les Amériques, voilà la hiérarchie de ces écoles ou institutions mystérieuses : *initiation* ou *mystères* chez les anciens, et simplement *franche-maçonnerie* chez les modernes.

Qu'est-ce que l'*initiation*? Qu'est-ce que la *franche-maçonnerie?* La *morale universelle*, ou, comme nous l'avons dit dans notre *Manuel du Franc-Maçon*, une RELIGION UNIQUE, UNIVERSELLE ET IMMUABLE.

Si telle est en effet, et nous en sommes convaincus, cette admirable institution, les anciens seuls ont inventé ; les modernes n'ont que continué et peut-être perfectionné.

breux soupirans portèrent dans toutes les classes de la société le culte qu'ils lui rendaient. A peine connue, elle avait été aimée ; plus répandue, elle eut des milliers d'adorateurs qui louèrent à l'envi ses rares perfections.

Véritable divinité, la franche-maçonnerie ne vieillit point. Elle captive tous les âges et continue à mériter les plus purs hommages, à entretenir d'invincibles passions. Voyez encore, et ces honorables vieillards, et ces hommes d'un âge mûr, et ces jeunes gens, également empressés à apporter dans ses temples le tribut journalier de leur admiration! Rivaux amis, qui ne se disputent que l'honneur de la servir avec plus de dévouement, et de répandre au loin sa renommée.

La franche-maçonnerie a éprouvé et elle éprouve encore de secrètes persécutions. Eh! pourquoi? A-t-elle des rivales? non. Veut-elle dominer sur les institutions qui existaient avant elle ou qui ont paru depuis? non. Veut-

Contentons-nous, maçons de tous les pays, du beau rôle de continuateurs, et sans prétendre, par esprit national, à une création à laquelle nous n'avons aucun droit, jouissons de la récolte présente de cet *arbre de vie*, dont les rameaux ombrageront la dernière postérité, en donnant jusque-là, et à tous, les fruits les plus exquis.

elle captiver tous les hommages? non. Elle dit :

Généreux Français, vous m'avez admise parmi vous; vous m'avez assuré un asile sur votre territoire; vous jugez que je ne suis ni hostile ni turbulente; vous vous plaisez avec moi, je suis heureuse avec vous : ah! laissez-moi jouir éternellement de ce bonheur. Vos mœurs douces, votre esprit aimable, votre caractère facile, vos vertus publiques et privées, tout m'attache à votre sol et à vos personnes. Partout j'ai des autels; partout des amis, des protecteurs, des courtisans assidus; partout je suis bien, mais chez vous je suis mieux...

Ce touchant langage est entendu de tous les francs-maçons de notre chère patrie; tous répondent aux heureuses inspirations de la divinité que leur amour a naturalisée française; tous veulent vivre avec elle et pour elle, tous enfin veulent lui assurer une succession entière de serviteurs et de disciples dans leurs fils, dans leurs femmes, dans leurs filles: legs volontaire, fait en pleine raison, et qui ne sera ni attaqué ni répudié.

Les francs-maçons de France n'auront jamais le désir insensé d'attacher au char de leur déesse tous leurs compatriotes. Ils veulent que l'hommage soit libre, instantané. Aimez-

la, disent-ils, si votre cœur bat à son doux nom; ne la persécutez pas si elle n'a pas su vous plaire. Faut-il vouloir la perte de ce qui n'a pas nos affections? Le monde entier cesserait bientôt d'exister si les hommes, si les corps ou corporations qui ne peuvent se souffrir, avaient le droit de s'égorger ou de se proscrire.

Institution morale la plus ancienne et la plus remarquable, soit sous son nom actuel, soit sous celui de l'*initiation* chez les anciens peuples, la *franche-maçonnerie* est un culte, un lien d'amitié, une loi de bienfaisance, un gage de bonheur, une garantie de paix universelle. Elle adoucit les mœurs, elle épure les ames, elle porte à l'étude et à la méditation, elle égalise les rangs par le niveau de la vertu, pour ne faire des hommes qu'un peuple de frères.

Ce n'est point une exagération de dire qu'un franc-maçon véritable serait non-seulement le meilleur citoyen, le meilleur époux, le meilleur père, le meilleur ami, mais encore l'homme le plus parfait. Un tel franc-maçon n'existe pas dans toute cette admirable acception, par le seul fait de l'imperfection humaine. Mais on rencontre facilement et en foule de très honorables et de très excellens FF.·.

La franche-maçonnerie doit donc être considérée comme une institution morale indispensable à l'amélioration des sociétés policées et à la haute éducation des peuples nouveaux, comme le plus précieux auxiliaire de la religion et du gouvernement. Ses maximes se gravent aisément dans les cœurs. Ses formes emblématiques, ses cérémonies imposantes, l'admirable ensemble de ses doctrines, cette amitié attractive, cette fraternité inspiratrice, ce charme indéfinissable qui se répand dans toutes les réunions maçonniques et sur tous les maçons, deviennent pour ses sectateurs un objet constant d'études et le plus noble délassement. Elle donne de louables habitudes, elle impose une sorte de caractère sacré; et si malheureusement il est des maçons peu dignes de la haute mission qu'ils ont recherchée, et que leur a fait confier la plus honorable sollicitude, il ne faut pas juger de l'institution par ses plus faibles propagateurs: on ne mesure pas un géant sur un pygmée.

En faisant aux ennemis de l'ordre maçonnique cette concession, qu'il y a de peu dignes FF.·., nous pensons qu'il est encore intéressant pour les gouvernemens et pour la société elle-même, que l'agrégation à notre ordre soit accordée aux hommes qui n'en re-

tirent pas tous les bienfaits qu'il promet et dont il s'efforce de faire jouir les adeptes. Si les bons préceptes, si les bons exemples ne peuvent les changer, ils exercent toutefois sur eux une véritable influence magnétique : que seraient-ils, grand Dieu! s'ils n'étaient pas francs-maçons?

Les bons maçons, hommes nés vertueux, se sont fortifiés dans nos enseignemens ; ceux qui n'avaient encore aucun principe bon ou mauvais, se sont laissés aller à l'impression qu'ils ont reçue. Ils pouvaient être vicieux ; ils sont devenus estimables. Rien n'agit sur l'esprit et le cœur comme le précepte et l'exemple ; rien n'attache l'homme à ses devoirs comme son agrégation à une société d'amis et de FF.·.

Et ces règles de conduite générale ; et ces conseils fraternels dans les positions délicates et difficiles ; et ces appuis d'une masse de FF.·. ou même d'un seul F.·., quand le besoin d'être aidé les fait réclamer ; et ces fondations publiques de bienfaisance ; et ces dons journaliers aux malheureux que la misère conduirait au vice ou au crime : ne sont-ce pas là d'immenses services rendus à l'État, aux citoyens, à l'espèce humaine entière?

Quel gouvernement éclairé, quelle religion

charitable, pourraient repousser une institution qui, sans prétentions, sans envahissemens, est elle-même politique et religieuse? Politique, puisqu'elle commande, moins impérieusement que par la persuasion, le maintien des droits naturels, l'obéissance aux lois, le dévouement à la patrie, le respect et l'amour pour le prince, la fraternité universelle[1]... Religieuse, puisqu'elle dit : Honorez

(1) La franche-maçonnerie, en France, est essentiellement amie du gouvernement; ne le jugeant jamais, le respectant toujours, l'aimant avec une sorte d'idolâtrie, lorsqu'il fait le bonheur public. Avant la révolution, les francs-maçons étaient royalistes, car ils étaient nés sujets des rois. La royauté disparaît : comme elle, ils disparaissent aussi. Le gouvernement consulaire demi-républicain, demi-monarchique est établi : les francs-maçons renaissent, simple société morale, et profitent de la tolérance sans soumettre à leur jugement le pouvoir qui leur rend la vie. L'aigle impériale est substituée aux faisceaux consulaires : c'est la monarchie sous l'emblème de l'aigle. Ils saluent avec la nation entière le nouvel ordre de choses qui répare bien des maux, qui encourage et protége les Maç.·. Ils deviennent fidèles sujets de l'empereur comme ils ont été fidèles sujets du roi. A son tour le lis reprend son antique puissance; replacés sous le pouvoir royal, les maçons rendent à cet ancien pouvoir l'hommage de leur fidélité, de leur reconnaissance, de leur amour. La franche-maçonnerie est donc politique en ce sens qu'elle est royaliste sous

la religion et ses ministres ; sans religion, point de bonheur public, point de paix de conscience, point d'avenir consolateur. Religion naturelle sans ministres et sans dogmes, mais non sans principes et sans sectateurs, elle entretient dans le cœur de l'homme la conscience d'un Dieu créateur, non moins bon que miséricordieux, et extirpe ainsi du cœur cette racine d'athéisme que les passions accroissent, et que ne détruit pas toujours la religion qu'on a reçue de ses pères [1].

Non ! jamais un gouvernement sage, jamais une religion qui voudra parler au cœur, ne proscriront l'institution maçonnique !

Le mélange dans les loges des différens âges de la vie après l'adolescence est du plus haut intérêt sous le double rapport de la politique et de la morale, que l'on désunit trop

les gouvernemens monarchiques, et républicaine sous les gouvernemens démocratiques. Mais cette couleur politique est une couleur territoriale, et non une couleur dogmatique. Citoyens d'une république ou sujets d'un prince, les maçons de tous les points de l'univers se regardent comme frères ; ils ont entre eux une sainte alliance morale qui dépend d'une volonté bien au-dessus de celle des hommes.

(1) Disciples de Moïse, du Christ, de Mahomet, matérialistes, soyez maçons, et vous serez religieux sans quitter vos dogmes, sans en adopter de nouveaux.

souvent, et qui sont si nécessaires l'une à l'autre. Les vieillards n'y donnent que de bons avis, de bons exemples ; les hommes d'un âge mûr s'y maintiennent avec dignité ; les jeunes gens s'y forment au bien. Pendant que tous sont réunis en loges, les jeunes gens surtout évitent les maisons de jeu et tous les genres de corruption. Les vieillards, par une douce communication d'entretiens et de sentimens, perdent de vue leur âge, leurs infirmités, l'isolement où ils seraient dans le monde profane ; leurs jours s'écoulent en paix ; leur passage futur d'une vie si courte et si agitée à une vie éternelle et de paix, ne sera point affreux. Près d'être frappés par l'inévitable nécessité de la destruction, ils auront les consolations de Sôcrate sacrifié juridiquement aux préjugés de ses compatriotes, et leur lit de mort sera, comme celui du sage Athénien, entouré de leurs disciples, de leurs amis, tous dissertant en philosophes religieux sur l'immortalité de l'homme de bien que chacun d'eux a pris pour modèle.

Hors des LL.·., ces sages et leurs dociles auditeurs porteront dans leurs familles et dans la société ces principes d'ordre et de bien public qu'ils ont puisés dans leurs mutuels entretiens ; ces affections domestiques qui

établissent, soutiennent ou raniment le bonheur commun ; ce courage personnel qui fait supporter noblement les revers et tous les genres d'affliction ; cette supériorité d'ame qui élève au-dessus de tout ce qui n'est pas raison et sagesse ; cette philanthropie de cœur qui fait aimer même les ingrats, et secourir même ceux qui ne sont pas dignes de la pitié.

Voilà quelques-uns des bienfaits que procure au genre humain l'institution de la franche-maçonnerie dans les contrées où on la protége[1] ; et dans celles où on la proscrit,

(1) En 1551, Élisabeth, reine d'Angleterre, ne pouvant, à cause de son sexe, être admise à la connaissance des mystères de la maçonnerie, ordonne la fermeture des loges dans ses états, et la révoque sur les instances des plus zélés maçons. Dès l'introduction semi-légale de la franche-maçonnerie en France, en 1725, les réunions de ses membres sont défendues, sous peine d'amende et de prison. Les loges continuent ; il y a des poursuites ; elles continuent encore, et on les laisse en paix. En 1737, les états de Hollande proscrivent les maçons ; bientôt rassurés ils les tolèrent ; en 1743, en Suède, Frédéric Ier porte peine de mort contre eux ; l'année même il rapporte son décret ; en 1745 les magistrats de Berne défendent les assemblées maçonniques : les francs-maçons impriment une réponse respectueuse, mais énergique, et les magistrats laissent tomber en désuétude leur défense ; en 1762 Catherine II, impératrice de Russie, repousse les associations

elle fait un plus grand bien peut-être par les moyens qu'elle crée pour empêcher ou modérer le mal. Elle donne la force de supporter la tyrannie, de combattre avec plus ou moins de bonheur le fanatisme, de résister au nouveau chaos des ténèbres, de l'ignorance et de la perversité ; elle conserve même sous le boisseau la lumière, même la vertu au sein de la démoralisation. Dans ces horribles contrées, les francs-maçons sont persécutés, mis

des FF.·. ; mais presque aussitôt elle les autorise et se déclare *tutrice* de la loge de *Clio*, à Moskow ; en 1764 l'impératrice Marie-Thérèse sévit contre les maçons : dès 1785 l'empereur Joseph II les encourage ; en 1775 le roi de Naples rend un édit de mort contre tout membre de l'ordre maçonnique ; deux années après, sur les instances de la reine Caroline, il fait cesser les procédures et rend la liberté aux maçons détenus. Quelques années avant, Guillaume Ier avait défendu les loges en Prusse ; le prince Frédéric se fait initier, et il devient (1777) le plus zélé propagateur de l'ordre.

Cette illustre société, d'abord proscrite, puis protégée ou tolérée, est en pleine vigueur en Suède, en Angleterre, en Prusse, dans les Pays-Bas, en Suisse, en France, etc.

Mais l'Autriche, mais la Russie, mais l'Italie, mais l'Espagne, ont repris ou conservé leur animosité sanguinaire. Comme, avec le temps, l'eau qui tombe goutte à goutte parvient à creuser le roc le plus dur, avec le temps la maçonnerie triomphera de ses plus terribles ennemis.

à mort. Qu'arrive-t-il contre l'ordre? Il a des victimes, il a de plus ardens sectateurs. Moins de liberté, plus d'adresse; moins de candidats, de meilleurs choix; moins d'espérances, des résultats plus certains. La délation peut signaler les lieux où l'on se réunit, mais une contre-surveillance paralyse la perfidie, et la loge n'existe plus à l'arrivée des satellites. Y a-t-il des victimes? elles sont fidèles à la foi jurée; on détruit l'instrument, on ne détruit pas la cause. Est-ce le nombre qui fait les maçons? non assurément. Cent maçons peuplent une loge; un seul maçon conserve l'ordre. La maçonnerie est partout: les bourreaux ne suffiraient pas aux victimes. La maçonnerie est un culte de la conscience: on est maçon d'intention. Sous les dehors profanes brûle un cœur fraternel: et tel agent de proscription a sauvé la victime qu'il devait livrer. Les proscripteurs des maçons ne sont jamais certains de l'exécution des crimes qu'ils commandent.

Gouvernemens armés contre nos FF.·., vous n'avez rien à craindre de leur part. Ils instruisent, ils éclairent; ils ne conspirent pas. Laissez donc là les crimes, nous ne disons pas simplement les crimes inutiles, mais tous les crimes qui vous font tant d'ennemis, non des

maçons, mais des peuples opprimés. Régnez par les lois; laissez à la justice son action naturelle; respectez les droits des citoyens; protégez la liberté légale. Dans le bonheur public vous trouverez le vôtre, et en même temps une gloire immortelle.

Cette politique-là sera de la vertu. La vertu conserve et récompense.

Nous avons dit en substance ce qu'est la franche-maçonnerie. Résumons aussi les accusations portées contre elle. Les unes sont graves, les autres frivoles : graves ou frivoles, elles sont ridicules.

« Les francs-maçons, disent leurs accusa-
« teurs, sont les ennemis du trône et de l'autel:
« ils outragent la morale; ils se livrent à des
« amusemens niais. » Voilà, en somme, notre acte d'accusation : c'est l'esprit de quelques centaines d'ouvrages et de diatribes, et par conséquent d'autant d'opinions manifestées ou reproduites depuis plus d'un siècle. Tous nos ennemis se traînent à la suite les uns des autres. Ils se ressassent et se citent, stériles en idées, mais forts en calomnies, en outrages, et, malheureusement pour eux, en absurdités palpitantes [1].

(1) « Avec les mots philosophes, francs-maçons et illu-

Sur le fait de notre inimitié « pour le trône « et l'autel, de nos outrages à la morale, et « de la niaiserie de nos amusemens, » nous dirons :

Il est d'abord difficile de conspirer et de s'amuser niaisement. Les conspirateurs ne sont pas des hommes de plaisir. On ne va point au bal en sortant de manier une torche incendiaire ou un fer homicide. On ne conspire pas dans les quatre parties du monde en société avec un million d'individus ; on ne conspire pas en France avec cent mille conjurés ; on ne conspire pas dans quatre cents atel.·., sous les yeux d'au moins autant d'autorités locales ; il n'y a pas soixante-dix antres de conspiration dans la capitale du royaume ; on ne prend pas pour conjuré le premier citoyen qui offre des garanties morales et qui sollicite lui-même son agrégation à l'ordre maçonnique.

Quand on veut outrager les mœurs, deux ou trois cents personnes ne se réunissent pas en

mines, on accuse, on condamne, on rend compte de tous les événemens. »

J. J. Mounier. (De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés sur la révolution française. Un vol. in-8o, Tübingen, 1801, p. 7.)

loge d'adoption[1]; on n'y invite pas les citoyens les plus notables et les plus connus, leurs femmes, leurs filles, leurs sœurs, leurs mères.

Cent mille personnes, hommes ou femmes, ne s'amusent pas niaisement, en France surtout, où le bon sens est la première qualité

(1) « De telles réunions ne sont pas, il est vrai, con-
« formes aux règles de la décence ; mais il y a loin de pen-
« ser qu'un tel rassemblement peut favoriser des intrigues
« criminelles, à croire qu'on y renonce à tout sentiment de
« pudeur. Il est des accusations tellement atroces, qu'un
« homme juste a besoin pour les adopter des témoignages
« les plus authentiques ; et celui qui ne craint pas de les
« publier, et n'est point en état d'en donner des preuves
« certaines, doit en être puni sévèrement par les lois, et, à
« leur défaut, par l'indignation des gens de bien. »

J. J. Mounier (*De l'influence*, etc., p. 154).

« Je déclare solennellement que je n'ai jamais été franc-
« maçon. »

Le même (même ouvrage, p. 178).

Une assez singulière tactique de nos ennemis, tactique dont les hommes de bon sens, maçons ou profanes, devinent facilement le but, mais dont sont toujours dupes les hommes à préjugés et ceux qui croient sur parole, est de se dire maçons : ils ont surpris nos secrets ou ils ont été admis aux mystères malgré eux ; d'où il s'ensuivrait qu'ils parlent pertinemment de ce qui se passe en

exigée de quiconque ne veut pas être archi-sifflé.

Nous voudrions en vain poursuivre cette sorte de défense. La plume s'échappe de la main. Les plus intrépides dissertateurs ne peuvent pas parler sur rien. Au héros de la Manche et à ses pareils ou à nos absurdes

loge. Ne les croyez pas : ce sont des dupes qui en veulent faire d'autres, ou des gens de mauvaise foi qui emploient le mensonge comme argument incontestable. Ils ajoutent à ce moyen déloyal celui plus impudent peut-être de donner la qualité de maçons aux personnes qu'ils nous opposent ou qu'ils veulent accabler de leur haine. C'est ce qu'a fait, sous ce dernier rapport, M. Robison (voy. ce nom), en déclarant que Mounier appartenait à notre ordre. (Voy. le 1er vol. de l'ouvrage de M. Robison, p. 66.) Lequel croirez-vous, lecteurs impartiaux, de l'anglais Robison entassant contre nous mensonges sur mensonges, calomnies sur calomnies, ou de Mounier mandataire de la nation, homme éminemment loyal, qui affirme qu'il n'a jamais appartenu à notre société? Votre réponse n'est pas douteuse.

L'abbé Barruel, auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*; l'abbé Proyart, auteur de l'ouvrage intitulé *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, et tant d'autres ennemis de l'ordre maçonnique, n'étaient pas plus francs-maçons que l'illustre membre de l'assemblée constituante. Celui-ci nous défend, et les autres nous calomnient! Vrais maçons, nous sommes reconnaissans... et charitables.

antagonistes appartient la rare facultéde prendre des moulins à vent pour des géans à cent bras, une association honorable pour un foyer de crimes et de débauches, et les plus illustres ou recommandables citoyens, pour des monstres, des fous ou des imbéciles.

Cette esquisse rapide de ce que nous sommes et de ce qu'on veut que nous soyons, est ce qu'il y a de moins important dans la tâche que nous nous sommes imposée. Un discours, une dissertation, des réflexions, annoncent le travail de l'esprit et d'un seul esprit. Notre projet est plus grand et d'un intérêt plus général.

La *morale de la franche-maçonnerie*, que nous avons voulu rendre publique et universelle, fait connaître les principes qui nous régissent. A la suite, et comme fruit ou confirmation de cette morale, nous donnons l'*esprit*, les *pensées* et les *maximes des écrivains maçons les plus distingués* [1]. Les prosateurs ne sont pas les seuls que nous ayons mis à con-

(1) Parmi les FF.·. dont nous rappelons les noms, il en est qui ont peu de célébrité dans le monde profane, mais qui ont acquis une certaine illustration en maçonnerie; d'autres, également peu connus au civil, ne le sont parmi nous que pour avoir pris des chemins détournés, afin sans doute d'arriver plus heureusement et plus vite au but: ils

tribution; les poètes nous devaient aussi le tribut de leurs muses. Le Parnasse français a donné à l'ordre des poèmes, des hymnes, des chansons[1].

Notre travail est peu de chose assurément; pour le faire, il n'a fallu que de l'expérience, des recherches, une lecture attentive, et un peu de goût. Mais quelque peu important qu'il soit pour notre amour-propre, nous en sommes fier cependant. Ce travail manquait; et, en le concevant, en l'exécutant avec soin,

se sont égarés; leur esprit seul a tort. Cet esprit, fautif dans certaines inspirations, mérite souvent des éloges, et nous les leur accordons d'autant plus volontiers que nous prouvons, en citant ce qu'il a de louable, une grande impartialité et un entier dévouement à l'ordre.

(1) Nous ferons observer, pour les poètes comme pour les prosateurs, que nous n'avons pas exigé, *modestes extrayeurs*, pour leur emprunter un couplet, une période poétique ou un fragment en prose, qu'ils fussent auteurs de profession et qu'ils eussent composé des volumes. Un magistrat, un fonctionnaire public, un honorable citoyen, n'ont pas toujours voulu, toujours été dans la position de prononcer des discours ou des vers, et de les faire imprimer. Les poètes et les prosateurs de fait nous ont fourni par leurs ouvrages les ressources que nous désirions; mais les Maç∴ dont on n'a publié qu'un discours ou une pièce de poésie, du moment qu'ils sont hommes publics ou connus, ont été mis par nous à contribution, parce que

nous avons senti que nous en recueillerions le fruit dans l'estime générale. Nos ennemis ne pourront plus nous attaquer sans afficher la calomnie volontaire ; les profanes de bonne foi nous sauront gré de nous défendre d'une manière si noble, et nos FF.·., qui nous ont déjà donné tant de marques d'affection [1], nous aimeront peut-être davantage.

dans ce discours ou dans cette pièce de poésie est leur doctrine maçonnique tout entière : c'est une sorte de devise qu'ils ont adoptée et qu'ils maintiennent avec fidélité parmi nous comme dans le monde profane.

(1) L'auteur est S.·. P.·. R.·. C.·. , grand inspecteur-général , 33e et dernier degré du rite écossais ancien et accepté , Off.·. du G.·. O.·. de France, Vén.·. de L.·. , T.·. S.·. de Chap.·. , Chev.·. d'Éloq.·. de Cous.·. , fondateur , conseil à vie et président de sociétés de prévoyance.

OBSERVATIONS

SUR LA DISTRIBUTION DES MATIÈRES DE CE RECUEIL.

La Morale de la Franche-Maçonnerie ressort naturellement des principes exposés dans les rituels des grades, dans les statuts généraux de l'ordre et dans les différens réglemens des sociétés maçonniques. En citant ces rituels, ces statuts, ces réglemens, nous avons suivi une marche simple, naturelle, la seule que l'on dût adopter.

Mais notre embarras a été grand lorsque nous avons voulu classer les auteurs francs-maçons, prosateurs ou poètes, qui, par leurs principes sévères ou leurs leçons aimables, ajoutent la force de leur autorité, ou simplement de leur talent, aux dogmes établis par les fondateurs de l'ordre.

En mettant en évidence, ce qui nous paraissait d'abord très convenable, les maçons à tant de titres célèbres, Frédéric-le-Grand, Helvétius, Franklin, Washington, Court-

de-Gebelin, Lalande, Voltaire, etc., nous nous trouvions fixer presque exclusivement sur eux l'attention des lecteurs, et de cette manière nous déshéritions nos autres FF∴ de la juste portion d'intérêt à laquelle ils ont droit. Car, par comparaison, dans une galerie de tableaux on court aux plus célèbres, et on passe sans les apercevoir, ou, plus fâcheusement, on passe avec dédain devant ceux qui ne semblent placés que pour les accompagner et les faire valoir.

Pour égaliser fraternellement les rangs maçonniques, et abandonnant notre première idée, nous avons adopté l'ordre alphabétique des noms ; les illustres morts, Court-de-Gebelin, Frédéric-le-Grand, Joseph II, Voltaire, Washington, se trouveront confondus avec d'autres morts ou vivans, au commencement, au milieu, ou à la fin de notre galerie maçonnique, et peut-être mieux encore, de cette phalange sacrée de francs-maçons.

Cette difficulté détruite, il s'en présentait une autre. Devions-nous distribuer par ordre de matières les sentimens, opinions ou pensées des personnes diverses qui figurent dans ce recueil? Par ordre de matières, telles sommités maçonniques ou civiles pouvaient se trouver immédiatement placées par l'arbi-

traire de la classification au-dessous de tels FF.·. qui n'ont, par rapport aux premiers, qu'une très minime réputation ou le rang le plus modeste.

L'ordre alphabétique, espèce de loi de la nécessité, a mis fin à cet embarras. En évitant le classement par matières, nous ne faisons la part de gloire à qui que ce soit, assurés, comme chacun, que parmi une foule de pierres précieuses, le diamant, le rubis et l'émeraude savent bien se faire remarquer.

Une dernière difficulté nous arrêtait. Etait-il convenable de mêler aux pensées de la haute morale et aux sentences de la plus sévère raison, le trait spirituel, gracieux ou léger du couplet, même la noble période poétique? Les poètes ne le cédant point en nombre aux prosateurs, cette miscellanée de morale et de littérature maçonnique nous forçait de marier presque alternativement une pensée en prose avec une pensée rimée: uniformité qui, répétée de page en page, aurait bientôt fatigué.

Tout le monde, et en matière de morale surtout, n'aimant pas ou aimant médiocrement le langage des dieux, si divers dans la bouche des poètes, nous avons cru devoir céder au goût le plus général : en conséquence les vers ont été séparés de la prose. Une seule

table alphabétique pour les FF.·. prosateurs et poètes, et pour les profanes, amis ou ennemis, fait connaître la page de la citation; la citation ou la note qui l'accompagne indique les personnes qui n'appartiennent pas à l'ordre maçonnique. Les anonymes eux-mêmes y prennent rang au mot *anonyme*. Si le temps ou les avis des FF.·. judicieux nous font sentir la nécessité de toute autre méthode, nous suivrons volontiers, en cela comme en autre chose, de meilleures inspirations. Nous avons d'abord fait de notre mieux : c'est tout ce qu'on devait raisonnablement attendre d'une seule et première idée.

MORALE

DE LA

FRANCHE-MAÇONNERIE.

RITUEL FRANÇAIS.

GR.·. SYMB.·. — PRÉALABLES.

L'ordre des FRANCS-MAÇONS est une association d'hommes sages et vertueux, dont l'objet est de vivre dans une parfaite égalité, d'être intimement unis par les liens de l'estime, de la confiance et de l'amitié, sous la dénomination de FRÈRES et de s'exciter les uns les autres à la pratique des vertus.

Ainsi, lorsqu'il s'agit de l'admission d'un profane [1] la Loge à laquelle il est présenté doit considérer qu'elle va donner un membre à l'association générale et un frère à chaque

(1) *Profane* par opposition à *initié*. Chez les anciens comme chez les modernes *Profanum extra templum*, signifie non admis au temple, aux mystères.

membre ; que ce profane, une fois admis, les Maçons de tout l'univers, de quelque état et condition qu'ils soient, seront tenus de le reconnaître pour tel : la Loge se rend donc moralement garante envers tous les Maçons des qualités que doit réunir le nouvel admis.

Nul profane ne peut être admis s'il ne professe un état indépendant, et s'il n'est libre de sa personne.

Jamais on n'admettra les ouvriers dits *compagnons* dans les arts.

SENTENCES MORALES.

Si la curiosité t'a conduit ici, va-t'en;

Si tu crains d'être éclairé sur tes défauts, tu seras mal parmi nous ;

Si tu es capable de dissimulation, tremble, on te pénétrera ;

Si tu tiens aux distinctions humaines, sors, nous n'en connaissons point ici ;

Si ton ame a senti l'effroi, ne va pas plus loin;

Si tu persévères, tu seras purifié par les élémens; tu sortiras des ténèbres et tu verras la lumière.

DOCTRINE.

La charité doit présider aux actions et aux

paroles de tout Franc-Maçon; il ne doit jamais oublier ce précepte d'une morale sublime : *ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même.*

L'une des vertus dont la pratique est la plus chère aux Maçons, c'est la *bienfaisance.*

L'engagement que contracte l'aspirant en entrant dans l'Ordre, ne blesse en rien le respect qu'il doit aux lois et aux bonnes mœurs ; ni à la fidélité due au gouvernement.

L'homme étant condamné au travail, le maçon doit mener une vie active et laborieuse.

Ses mains, comme son cœur, doivent toujours être purs.

Un maçon est un homme libre, ami du riche et du pauvre s'ils sont vertueux.

(Manuscrit et imprimé, 1801.)

RITUEL ECOSSAIS : GR.·. SYMB.·.

Le premier devoir est un silence absolu sur les mystères de l'ordre; le second, qui fait que la maçonnerie serait le plus sacré des liens, quand elle ne serait pas la plus noble, la plus imposante et la plus respectable des institutions : ce devoir qui tient à l'essence de notre être, c'est de combattre les passions qui dés-

honorent l'homme et le rendent si malheureux ; de pratiquer les vertus les plus douces et les plus bienfaisantes ; de secourir son frère, prévenir ses besoins, soulager son infortune, enfin l'assister de ses lumières. Chaque occasion d'être utile dont un maç.·. ne profite pas, est une infidélité ; chaque secours qu'il refuse à son F.·., est un parjure ; et si la tendre et consolante amitié a aussi son culte dans nos temples, c'est moins parce qu'elle est un sentiment, que parce qu'étant un devoir, elle peut y devenir une vertu [1].

(Manuscrit et imprimé, in-4., 58**.)

RITUEL DE LA MAÇONNERIE DES DAMES.

La maçonnerie des dames, appelée *maçonnerie d'adoption*, reçoit son nom de ce que les maçons adoptent des dames auxquelles ils donnent connaissance d'une maçonnerie qui leur est particulière et dont le but moral ne

(1) Les grands principes de la franche-maçonnerie sont exposés dans les citations que nous avons extraites du *Rituel français*, qui, le premier, a régi la maçonnerie en France ; le *Rituel écossais*, comme on vient de le voir, les comprend également dans leur ensemble. On sait que le Grand-Orient de France professe tous les rites du moment qu'il en a reconnu le mérite et l'authenticité.

tend qu'à l'épurement des mœurs et du sentiment.

Les dames reçues à cette maçonnerie s'appellent *sœurs*. Une honorable union, le plaisir de la fraternité, une tendre amitié, les principes de la plus parfaite charité pour les malheureux, voilà ce que se proposent les frères et leurs sœurs dans leurs assemblées.

Toutes les loges d'adoption régulières reconnaissent pour Grand maître de la maçonnerie en France, le chef de l'ordre maç.·., le G.·. V.·. ou G.·. M.·. du G.·. O.·..

(Manuscrit et imprimé in-4, 5807.)

RITUEL DES HH.·. GG.·. FRANÇ.·..

Aspirant aux grades supérieurs, avez-vous scrupuleusement observé les obligations maçonniques que vous avez contractées?

Si vous êtes assez à plaindre pour renfermer dans votre cœur quelque sentiment d'inimitié contre vos FF.·., consentez-vous à le déposer ici?

Consentez-vous à immoler toute affection indigne d'un homme vertueux?...

Nous sommes satisfaits de vos réponses; du courage, de la persévérance, et vous parviendrez à nos subl.·. gr.·..

(Manuscrit et imprimé, in-4.)

RITUEL DES HH.·. GG.·. Ecos.·.

La maçonnerie et la philosophie, sans être la même chose, ont le même but et se proposent une même fin, le culte du G.·. A.·. de l'univers, la connaissance des merveilles de la nature et le bonheur de l'humanité. Par la pratique constante de toutes les vertus, un franc-maçon est un philosophe pratique qui, sous des emblèmes religieux adoptés de tous les temps par la sagesse, construit sur des plans tracés par la nature et par la raison, l'édifice moral de ses connaissances. Le Maç.·. doit trouver dans le rapport symétrique de toutes les parties de cet édifice rationnel, en même temps le principe et la règle de tous ses devoirs, et la source de tous ses plaisirs dans l'exercice de ces mêmes devoirs.

(Grade de Gr.·. Ch.·. El.·. K.·. D.·. S.·.)

STATUTS GÉNÉRAUX DE L'ANCIENNE GRAND-LOGE DE FRANCE.

Les experts-hospitaliers, sur l'avis qu'ils en recevront du secrétaire général, sont tenus de visiter les vénérables maîtres qui se trouve-

raient malades. Le soin de distribuer les aumônes ordonnées par la Grand-Loge en faveur des FF.·, indigens, soit voyageurs, soit résidens, les regardera particulièrement. Ils seront aussi chargés du détail des offices divins, soit pour la fête de saint Jean, patron de l'ordre, soit pour les FF.·. décédés.

(Statuts de la T.·. R.·. Grand-Loge de France, imprimés in-8 de 56 p., 1771, art. des experts-hospitaliers.)

AUTRES STATUTS DE LA MÊME GRAND-LOGE.

Le jour de saint Jean-Baptiste étant le plus beau jour des maçons, aucun V.·. M.·. ne pourra tenir L.·. ce jour-là. Il sera obligé d'assister à la messe solennelle célébrée ledit jour, de se rendre ensuite au banquet général, et de se trouver le lendemain à la messe qui sera dite pour tous nos FF.·. défunts. (Art. XXVII des statuts et réglemens particuliers de la T.·. R.·. Grand-Loge de France.)

Aucun F.·. ne pourra présenter un candidat s'il n'est pas très sûr de la bonté de ses mœurs et de sa conduite, dont il sera responsable à la société. (Art. XVII, des réglemens qui doivent être observés dans toutes les loges.)

Aucun profane ne sera admis à voir la lum.·.

maç.·., s'il n'est pas libre de sa personne, si son état civil n'est pas décent, et s'il n'a pas vingt ans accomplis. Les fils de Maç.·. auront une dispense de deux ans seulement (mêmes réglemens, art. XIX).

Il est très particulièrement défendu à tous les maçons sans exception, sous peine d'amende, et de plus grande peine en cas de récidive, d'agiter en loge des matières théologiques ou politiques; de proférer des blasphèmes, équivoques et satires; de se donner d'autres noms que celui de F.·.; de se tutoyer, de parler des idiômes étrangers, etc.

(Statuts et réglemens généraux et particuliers de la T.·. R.·. Grand-Loge, ancien et unique Grand-Orient de France, imprimés in-4, 47 pag., 5778.)

STATUTS ET RÉGLEMENS DES CHAP.·. DE R.·. C.·.

Le Chap.·. sera très circonspect à ne donner à qui que ce soit le Sub.·. Gr.·. de Chev.·. R.·. C.·. qu'après un examen sévère des vie et mœurs du candidat, qui doit être âgé au moins de trente-trois ans. (tit. 2, art. VII.)

Un Chev.·. doit, par devoir et par honneur, défendre sa religion, son prince et sa patrie, jusqu'à la dernière goutte de son sang, et ne peut, sous aucun prétexte, passer au service

de l'étranger sans la permission de son prince (tit. 3, art. VIII).

Il ne doit jamais être question d'affaires étrangères en Chap.·.; les matières de religion et d'état n'y doivent point être discutées; le médisant et le calomniateur doivent être punis sévèrement (même tit., art. IX).

Lorsqu'un Chev.·. dans l'indigence réclame les secours du Chap.·., si la demande est bien fondée, l'hospitalier sera autorisé à donner au F.·. Chev.·. requérant les secours dont le Chap.·. pourra disposer (même titre, art. X).

(Statuts et réglemens du S.·. Ch.·. de R.·. C.·. régulièrement constitué à Paris, par les VV.·. MM.·. des LL.·. régul.·. de France, in-8 de 16 pages, 5785) [1]

STATUTS GÉNÉRAUX DE L'ORDRE, DE 5800.

L'ordre maç.·. ne reconnaît en France pour maç.·. que ceux qu'il a jugés dignes de l'être (sect. I, art. I).

Le G.·. O.·. de France réunit tous les pouvoirs maç.·.; il est le législateur de l'ordre (même sect., art. IX).

Il remplace l'ancienne Grande Loge de France (même sect., art. X).

A la fête annuelle de l'ordre, le G.·. O.·.

(1) Ces statuts et réglemens sont renouvelés des anciens.

prendra dans sa caisse une somme qui sera consacrée à des actes de bienfaisance (sect. 2, art. 1).

Tout infortuné aura droit aux bienfaits du G.·. O.·., mais les maç.·. seront préférés (même sect., art. VII).

L'Hosp.·.-Aum.·. fera part au G.·. O.·. des moyens de multiplier ses bienfaits, et d'en faire une juste application (même sect., art. XII).

Le G.·. Hosp.·.-Aum.·. sera toujours, autant qu'il sera possible, d'une profession qui lui donne les connaissances nécessaires pour soulager les malades et pour veiller à ce que les secours de l'art leur soient sagement administrés (même sect., art. XVI).

(Statuts de l'ordre de la franche-maçonnerie en France, 1 vol. in-8, 5800.)

STATUTS GÉNÉRAUX DE L'ORDRE, DE 5806.

L'ordre maçonnique en France n'est composé que de maçons reconnus pour tels, réunis en ateliers régulièrement constitués à quelque rite que ce soit (sect. 1re, art. 1).

Le G.·. O.·. est le législateur de l'ordre; il en est aussi le gouvernement; il réunit tous

les pouvoirs : il est invariablement fixé à l'O.·. de Paris (même sect., art. III).

A chaque fête de saint Jean, le G.·. O.·. déterminera une somme à prendre dans sa caisse générale, laquelle sera spécialement consacrée aux actes de bienfaisance (sect. 13, art. 1. Le reste de la section, pages 37-40, détermine la manière de distribuer les secours).

(Statuts de l'ordre maçonnique en France, 1 vol. in-8, 5806).

STATUTS GÉNÉRAUX DE L'ORDRE, DE 5826.

L'ordre des francs-maçons a pour objet l'exercice de la bienfaisance, l'étude de la morale universelle, des sciences et des arts, et la pratique de toutes les vertus (sect. 1, art. 1).

Il est composé d'hommes libres, qui, soumis aux lois, se réunissent en société constituée d'après les statuts généraux (même sect., art. 2).

Nul ne peut devenir maç.·. s'il n'a le degré d'instruction nécessaire pour cultiver sa raison (même sect., art. 3).

Les droits des maç.·. se perdent: 1° par une action déshonorante prouvée maçonnique-

ment ou civilement; 2° par l'exercice d'un état servile, ou notoirement déconsidéré dans l'ordre social.

Le G.·. Hosp.·. peut, en cas d'urgence, délivrer des secours pécuniaires, etc. (sect. IV, art. 729).

Il doit visiter les FF.·. qui sont dans le malheur ou en état de maladie, leur offrir les soins d'une amitié compatissante, et, au besoin, provoquer en leur faveur les secours du G.·. O.·. (même sect., art. 731).

(Statuts généraux de l'ordre maçonnique en France, 1 vol. in-8, 5826.)

RÉGLEMENS DE LOGE.

Les lois sont le lien de toute société politique; la règle est celui de toute association particulière : qu'il se relâche, elle tend bientôt à se dissoudre; elle ne peut subsister que par lui et avec lui. Rendons grâces aux dignes instituteurs de la maçonnerie : ils ont établi pour base de leur ordre la douce égalité qui rapproche tout, la tendre fraternité qui unit tout; ils ont banni du sanctuaire maçonnique ces sordides passions, qui ailleurs divisent les hommes, troublent les nations et couvrent si souvent l'univers de ses propres débris.

Rien ne semble donc rester à faire après ce qu'ils ont fait. Le maçon vraiment instruit, vraiment pénétré de ses devoirs, est l'homme exempt de reproches et de remords. Il possède, sans recourir à la philosophie, les plus sublimes préceptes de la morale. Il sera juste puisqu'il est bienfaisant et désintéressé. Nulle contrée ne lui sera étrangère, et il ne sera lui-même ni étranger, ni dangereux; tous les hommes seront ses frères, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit leur patrie; enfin il sera dans la sienne, sujet fidèle, citoyen zélé, soumis aux lois par dévouement, soumis aux devoirs de la société par principe.

Il ne s'agit donc point de retracer ici des règles de morale : un maç.·., pour se les rappeler toutes, n'a besoin que de se rappeler ce qu'il est, ce qu'il a promis d'être. Mais chaque société a son régime, sa conduite intérieure, son génie même. La L.·. des Neuf-Sœurs, en faisant des vertus maçonniques la base et l'appui de son institution, a cru devoir y joindre la culture des sciences, des lettres et des arts; c'est les ramener à leur véritable origine. Les arts ont eu, comme la maçonnerie, l'avantage inappréciable de rapprocher les hommes.

Travaillons donc avec zèle, avec persévé-

rance, à remplir le double objet de notre institution. Que la base soutienne constamment l'édifice : décorons-le, mais que les nouveaux ornemens ne masquent point la dignité de son antique architecture.

C'est dans le même esprit, c'est pour assurer dans son sein le repos qui naît de l'ordre; c'est pour assigner à sa conduite cette sage uniformité, qui prévient tout débat inutile, toute contradiction choquante, en un mot c'est pour que chaque membre de l'at.·. connaisse, outre ses devoirs généraux, ses engagemens particuliers, que la loge des Neuf-Sœurs a généralement arrêté et approuvé les réglemens suivans[1].

(Réglement de la L.·. des Neuf-Sœurs, à l'O.·. de Paris In-12, 5806.)

(1) Parmi un assez grand nombre de réglemens de Loges tant anciens que nouveaux, nous avons choisi de préférence celui de la Loge des Neuf-Sœurs, de 5806, parce qu'il offre, dans l'excellent préambule que nous reproduisons presque en totalité, les vrais et invariables principes qui dirigent les At.·. Maç.·. dans la confection de leurs lois particulières. En doctrine, comme à peu près en administration, on peut dire de ces réglemens : Un pour tous.

AUTEURS

MAÇONS ET PROFANES.

PROSATEURS.

De toutes les associations particulières qui se sont formées parmi les différens peuples du monde connu, il n'y en a aucune qui ne doive céder la prééminence à la société des francs-maçons. Elle a sur les autres un but d'utilité réelle; voilà son premier avantage. Ses assemblées, consacrées surtout à la bienfaisance, ont établi entre les différens peuples des liens de fraternité infiniment estimables: aussi a-t-on vu les hommes les plus vertueux et les plus éclairés rechercher avec empressement de pareilles sociétés. Les gouvernemens raisonnables ont toléré et même protégé cette institution respectable par son antiquité et par ses deux bases premières, l'égalité et la charité: nous citerons en preuve

le *Grand Frédéric*, et particulièrement l'*empereur Joseph*, qui, par un réglement de police spéciale, avait accordé aux francs-maçons deux ou trois loges dans chacune des grandes villes de sa domination, et il en prononça le motif en déclarant que cette société était spécialement humaine, douce et compatissante, qu'elle soulageait les pauvres et cultivait les sciences et les arts, ainsi que les belles-lettres.

ABRAHAM. (*Miroir de la vérité*, 3 vol. in-8, 5800, p. 5-6 du 1er vol.)

Quel motif plus intéressant peut former une réunion fraternelle autour de l'autel de l'amitié? Et sous quels auspices plus favorables les amis de la propagation de la vraie Lum.·. peuvent-ils rouvrir les portes d'un temple élevé à la gloire du G.·. A.·. de l'Univ.·., et reprendre des Trav.·. que les temps d'ignorance pouvaient seuls interrompre? Un génie tutélaire étend ses ailes sur la France, et déjà le bonheur luit aux yeux d'un grand peuple; bientôt, semblable à l'astre qui féconde l'univers, la maçonnerie sort plus radieuse des nuages qui ternissaient son éclat. Partout les Trav.·. sont distribués; la surveillance est aux

maîtres, l'activité aux compagnons, et le zèle aux apprentis. La concorde unit tous les cœurs, et les temples sont relevés.

ACRIN. (*Annales Maçonniques*, 5809.)

Invariablement attaché au rite que professe votre R.·. M.·. L.·. Ec.·., j'ai scrupuleusement suivi dans le silence ses Trav.·., ses principes, et j'ai trouvé avec le plaisir le plus vif dans tous les membres de son At.·. et de son Chap.·. Mét.·. les règles et maximes invariables de l'ordre.

D'AIGREFEUILLE. (Extrait du livre d'arch.·. de la R.·. M.·. L.·. Ec.·. de Saint-Alexandre d'Écosse, in-4, Paris, 1805, 4 pag.)

Il faut aux triomphateurs vulgaires des lauriers et des palmes; mais de vrais maçons, après les plus brillantes conquêtes faites à la vertu, n'ambitionnent jamais de récompense; le seul plaisir d'avoir fait le bien suffit à leur cœur. Ils savent que le souvenir d'une bonne action réjouit toujours l'ame, et les plaisirs de l'ame sont pour un maçon le premier des biens.

D'ALÈS-D'ANDUZE. (Planche des travaux de la M.·. L.·. Ec.·. de Saint-Alexandre d'Écosse pour la fête d'ordre, Paris, in-4, 1805, p. 13.)

Il faut pénétrer dans la profondeur des siècles pour trouver les racines de la maçonnerie. Ce n'est ni dans les champs de la Palestine, ni dans les cavernes des premiers chrétiens, ni dans la persécution des Templiers, ni même dans les souterrains de l'Égypte, qu'il faut borner ses recherches. Si son origine était aussi récente que quelques-uns l'ont dit, on en fixerait l'époque, comme celle de quelques sciences modernes, telles que l'imprimerie, l'optique, l'électricité, l'imitation de la foudre. Mais on ignore celle des langues, de l'astronomie, de l'architecture, de la fusion et du travail des métaux. Nous trouvons dans les premières annales du monde des langues riches et sonores, la marche déterminée des astres, des années et des saisons, la mesure vraie de la terre ; nous y trouvons des métaux travaillés d'une manière supérieure, des temples, des palais construits avec art, goût et magnificence. Les noms de ces ouvriers, de ces savans fameux, sont ensevelis sous les décombres des siècles. Des fouilles modernes écartent ces décombres aussi anciens que le temps. O merveilles ! ô prodiges ! les entrailles de

la terre nous restituent ce qu'elles avaient dévoré, des monumens des arts qui attestent la vieillesse du globe, l'existence de peuples inconnus, et que nous, leurs arrière-neveux, nous n'avons fait, pour ainsi dire, que renouveler ce que d'autres peut-être, antérieurs à eux, leur avaient enseigné. Si vous réfléchissez, mes FF.·., sur les institutions, les principes, et tout ce qui compose l'ensemble de votre art, vous verrez qu'il tient à toutes les sciences, et qu'il embrasse l'univers entier.

ANGÉBAULT. (État du G.·. O.·. de France, 1804, prem. part., p. 45–46.)

Leurs articles les plus obligatoires sont : 1° la pratique des devoirs envers Dieu, chacun selon ce que lui prescrit la religion chrétienne en général, et en particulier celle des communions chrétiennes dans laquelle il a été nourri ; 2° une inviolable fidélité envers le souverain, soit comme son sujet né, soit comme son sujet acquis, soit enfin comme demeurant dans ses états, et jouissant de la sûreté publique, à l'ombre de sa protection ; 3° l'amour et le soin de sa propre famille, et 4° une charité bienfaisante toujours portée à se déployer en faveur du prochain, sous lequel nom sont com-

pris, selon les principes de la loi chrétienne, tous les hommes, sans excepter même ses ennemis.

ANONYME. (Apologie pour l'ordre des francs-maçons, 1 vol. in-12, 1745, p. 89-90.)

Vous allez être admise dans un ordre très respectable ; il ne s'y passe rien contre la religion, l'état et la vertu.

ANONYME. (l'Adoption ou la maçonnerie des femmes, in-12 de 64 pag., 1775.)

L'historien inquisiteur suscite dans un grand nombre d'états de l'Europe une persécution violente, et même une proscription sanguinaire contre les maçons. Comme les assemblées de maçonnerie sont fondées sur le secret, il est arrivé quelquefois que des conjurés se sont réunis sous prétexte de tenir loge : j'en sais un exemple, mais ce n'était point en qualité de Maç.·. qu'ils étaient conjurés, et ce n'étaient point des assemblées de maçonnerie qu'ils tenaient, mais des conciliabules relatifs à leur objet. Ceux qui connaissent la maçonnerie peuvent en trouver les cérémonies ridicules, comme le sont la plupart des céré-

monies [1]; mais il faut être inquisiteur pour y trouver quelque chose de criminel. Si la loi qui oblige les Mac.·. à se secourir les uns les autres était toujours religieusement observée, rien ne serait plus auguste que leur association [2].

ANONYME. (Vie de Joseph Balsamo, comte de Cagliostro, Paris, 1 vol. in-8, 1791, note de la page 83.)

(1) Oui sans doute, nous pensons, comme l'auteur de la note, que la plupart des cérémonies sont ridicules, et nous croyons même que, sans une sorte de respect humain, il aurait dit *toutes* les cérémonies, au lieu de la *plupart*; mais puisqu'aucune des actions des hommes n'est exempte de ces travers, dus à l'orgueil et à la bassesse, à la force et à la timidité, à la cruauté et à la peur, à l'ignorance et à l'habitude, souffrons donc chez les maç.·. ce que nous trouvons si simple, si naturel, dans les autres sociétés. Fléchir le genou devant l'image du Très-Haut, rendre honorablement des hommages au chef de la Loge, reconnaître une hiérarchie de pouvoirs, obéir et commander tour à tour, maintenir les usages établis par les créateurs d'une institution qui fait le bonheur et la gloire de ses adeptes, dans tout cela, il n'y a, ce semble, rien de plus ridicule que ce qu'on fait partout, à Paris comme à Rome, à Constantinople comme à Madrid. Au Vatican ou dans les antres de l'inquisition, on peut exclusivement punir le *ridicule* par les *tortures et la mort*.

(2) L'auteur de cette note n'est pas bien informé. Les maç.·. suivent religieusement la loi, non qu'on leur a imposée, mais qu'ils se sont faite. Ils se secourent mutuel-

---

Troisième paragraphe. — Je n'ignore pas, Monsieur, qu'une foule de personnes honnêtes et même sincèrement chrétiennes, parmi lesquelles je n'hésite pas à vous placer, sont initiées aux grades symboliques et quelquefois aux grades élevés; mais que conclure de ce fait, sinon que l'hypocrisie et la cupidité maçonniques ne se lassent point de faire des dupes? Ne savez-vous pas qu'un grand nombre d'affiliés aux *mystères* l'ont avoué en termes exprès, comme j'ai pris soin de le remarquer?

ANONYME. (*Dénonciation aux cours royales des clubs menaçans de la franche-maçonnerie*, et *Révélation au roi d'un affreux complot tramé dans les repaires de la franche-maçonnerie*, 2 brochures, *in*-8, 1827) [1].

lement, et les profanes eux-mêmes ont part à leurs libéralités; ils font constamment le bien; il est vrai qu'avant de donner, instruits par des abus innombrables, ils examinent si la paresse ou la mauvaise conduite ne vient pas ravir la substance qu'ils ne doivent qu'à l'honorable pauvreté: raisonner le bienfait n'est pas le restreindre. Mounier avait dit avant nous: « On doit regretter ce que « les francs-maçons donnent à tant de vagabonds, qui se « font de la franche-maçonnerie un titre pour mendier avec « audace et pour vivre dans l'oisiveté. » (Voyez son ouvrage *de l'influence attribuée aux Philosophes, aux Francs-Maçons*, etc., p. 157.)

(1) M. Bazot, sans se nommer publiquement, répondit

Nous désirons, et ce désir est dans le cœur de tous les bons et véritables FF.·., ainsi que dans le cœur de tous les hommes vertueux et éclairés, la paix universelle, la liberté légale pour tous les citoyens, maç.·. ou prof.·.; les lumières de la vraie philosophie; la bienfaisance pour tous les malheureux, nos amis et nos frères, selon l'évangile, s'ils sont profanes, et deux fois nos frères, s'ils sont maçons.

ANONYME [1]. (Le *nouveau Miroir de la Vérité*, etc., in-8, de 32 p., 5827.)

à ces deux brochures par une *Profession de principes francs-maçonniques*, etc. (Paris, 30 p. d'imp., in-8°, 1827), et insèra, à la suite de la *Profession de principes*, la *réplique* de l'auteur des deux brochures avec une *réfutation* où se trouve, pour réponse au troisième paragraphe ci-dessus, ces mots: « Tous les vrais francs-maçons, et non « une *foule* des *grades symboliques* et des *hauts grades*, sont » francs, loyaux, désintéressés. Ils parcourent la carrière « maçonnique paisiblement, en silence, ou s'ils écrivent, « ils avouent ou nous avouons pour eux leurs livres. Vous « ne citez pas un ouvrage que nous ne l'ayons blâmé, que « nous ne l'ayons repoussé dans nos loges ou par un dés- « aveu public. Rendez-nous donc complices en signalant « un ouvrage de ce genre qui ait reçu notre attache. »

(1) Nous pourrions nommer l'auteur, mais il veut rester anonyme...

Le ciel a bien pu m'accorder quelque gloire, et m'enorgueillir d'une illustre origine ; mais, loin de me laisser éblouir par l'éclat d'une grandeur éphémère, qui doit passer un jour avec moi dans le tombeau, je désire acquérir une gloire plus solide et plus vraie, celle de vivre dans l'estime des gens de bien, et de partager avec vous la reconnaissance des hommes malheureux. On m'a dit beaucoup de bien des francs-maçons ; je désire appartenir à leur société puisqu'ils se réunissent pour pratiquer les vertus et secourir l'indigent... (Après sa réception.) Je vous promets amitié, fidélité, estime : on m'a dit, je n'en puis douter, que les francs-maçons étaient bons, charitables, pleins d'amour et d'attachement pour leur empereur ; souffrez que je vous fasse un présent digne de véritables Français. Recevez ce sabre qui m'a servi dans vingt-sept batailles ; puisse cet hommage vous convaincre des sentimens que vous m'avez inspirés et du plaisir que j'ai d'appartenir à votre ordre.

ASKERI-KHAN. (Tableau des FF.·. composant la R.·. M.·. Ecoss.·. de France, et verbal de la réception, dans l'ordre du F.·. Askeri-Khan, oncle de l'empereur régnant en Perse et son ambassadeur en France, 1 vol. in-18, Paris, 1809.)

L'initiation, MM.·. CC.·. FF.·., fut pour vous la fin de la vie profane. A peine la lumière eut-elle frappé vos regards, que vous apprîtes à connaître le but de l'association maçonnique. Vous sentez que la raison sert de guide à nos démarches, la sagesse à nos discours, enfin que la bienfaisance envers les malheureux, l'indulgence pour les défauts d'autrui, le respect pour la divinité, l'attachement et la fidélité pour le gouvernement sous lequel nous vivons, sont les bases sacrées de la conduite d'un maçon.

Le prince DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Planche des travaux de la M.·. L.·. Ec.·. de Saint-Alexandre d'Écosse, pour la fête d'ordre, Paris, in-4, p. 5.)

Une seule des institutions humaines a résisté à la faux du temps et aux ravages des révolutions, c'est la maçonnerie. Les sages et les philosophes dont se sont honorés les divers âges du monde ont passé, eux et leurs écoles, tandis que les mystères de l'initiation sont parvenus d'âge en âge jusqu'à nous, sans force physique, sans armée, et sans coûter une seule goutte de sang [1]; ils ont triomphé de

(1) Il y a de l'exagération dans cette idée. Les sages et

tous leurs ennemis quelles que fussent leur force et leur puissance; ils se sont répandus successivement chez les divers peuples de la terre, et forment cette chaîne sacrée qui embrasse les deux hémisphères, et fait que des hommes, séparés par des espaces immenses, ne composent qu'une seule et même famille de FF.·. unis pour la pratique des vertus et pour la recherche de la science et de la vérité.

AVIOLAT. (Discours prononcé dans la L.·. du Phénix, in-8. 1823, p. 4.)

Eh! combien nos détracteurs n'auraient-ils pas à rougir, si, connaissant nos principes et nos mœurs, ils savaient que le bonheur d'un maçon naît du bonheur de tous les hommes.

BACON DE LA CHEVALERIE. (Etat du G.·. O.·. de France, 5804, prem. partie, p. 148).

les philosophes étant mortels ont passé comme passent les maçons; mais la philosophie sortie de leurs écoles n'est point du tout passée, et si la franche-maçonnerie n'est pas cette philosophie elle-même, toujours est-il certain qu'elle lui doit beaucoup. Jamais la philosophie, pas plus que la franche-maçonnerie, n'a coûté une seule goutte de sang, parce que toutes deux sont moralement des armes défensives et non des armes offensives.

Je me rappelle toujours avec une nouvelle émotion le jour où je vis pour la première fois la vraie Lum.·., la Lum.·. vivifiante, par laquelle un homme vulgaire et circonscrit dans la routine de l'existence sociale se sent tout à coup pénétré d'un rayon céleste, qui lui présente dans une séduisante perspective l'étendue, la dignité, le but de son être, et lui fait apercevoir la route qu'il a à parcourir, surmontée d'un dôme formé par les vertus et parsemé de fleurs. J'avais déjà passé la première jeunesse et acquis quelque expérience de la vie, lorsque je reçus cet ineffable bienfait. L'impression n'en fut que plus forte et plus durable.

Ant. BAILLEUL. (Discours prononcé à la L.·. des Trinosophes, lors de la fête de Saint-Jean d'hiver, 5817, in-8. de 14 pages.)

On ne saurait trop parmi nous exhorter à l'union, qui est la base de bien des vertus, à la discrétion, qui est le cachet du sage, et à la philanthropie, qui procure la bénédiction de l'infortuné. Si le G.·. A.·. de l'Univ.·. veut nous éprouver en nous livrant quelquefois au

sourire envieux du profane vulgaire, adorons ses volontés éternelles, et comptons sur sa justice, qui atteindra tôt ou tard le méchant qui nous calomnie ou l'ignorant qui nous persifle, ou le fanatique qui nous plonge sans pitié, dans les gouffres éternels.

BAILLY. (R.·. L.·. de la Trinite, fête de l'ordre, in-8 de 28 pages, 5817.)

Le projet sublime des fondateurs de notre ordre fut de ne plus voir un jour, dans les habitans des deux hémisphères, que les membres séparés d'un même corps, les descendans d'une même famille; de les rapprocher et de les unir par les liens de la fraternité et de la charité la plus tendre et la plus intime; de les porter à s'aider mutuellement, et à regarder leurs biens, leurs connaissances, leurs lumières, comme des fonds publics où chacun a le droit de puiser... Si ces principes naturels eussent été gravés dans tous les cœurs, on n'eût pas vu quinze millions d'hommes nouveaux disparaître de dessus le sol américain, peu après la découverte de ce nouveau monde; la France n'eût pas vu pendant quarante ans de guerre civile, ses propres entrailles déchirées par la main de ses enfans;

les ports de la Chine et du Japon n'eussent pas été fermés aux Européens. Le zèle maçonnique n'admet pas d'exceptions de nations; il nous unit à ces peuples, entre lesquels et nous les monts et les mers semblaient avoir mis des barrières éternelles. Le malheureux éloigné de sa patrie, du secours de ses amis, des consolations de sa famille et de ses parens, jeté au sein d'une terre étrangère où il est méconnu de tous les habitans, retrouve parmi nous une patrie, des parens, des amis, des frères...

1 L'Abbé BARON. (Planche à tracer de la cérémonie de l'inauguration de la loge de la *Réunion des étrangers*, in-8 de 86 pages, 5785, p. 74-75.)

La franche-maçonnerie en Angleterre est une société composée en général de très bons

(1) Outre l'abbé Baron, cette loge comptait un grand nombre d'ecclésiastiques distingués: *Leclair*, prêtre bachelier de Sorbonne; *Denis*, abbé, prieur de Talizieux; l'abbé *Barse*; de *Gevigny*, docteur en théologie; *Armand*, aumônier de l'ambassade de Hollande; *Duperron*, vicaire-général de Montauban, ancien et grand'croix de l'ordre royal de Saint-Louis; *Guy de Champeaux*, vicaire-général de Nîmes et chanoine de Saint-Honoré; *Denis*, chanoine de Semur en Brionois, etc.

citoyens, dont l'objet principal est de s'aider mutuellement par les principes d'une égalité qui n'est pour eux autre chose que la fraternité générale.

En France, la maçonnerie se réduit à ces mots : Guerre au Christ et à son culte ; guerre aux rois et à tous les trônes... Tel est le résultat des grands mystères de la franche-maçonnerie[1].

L'ABBÉ BARRUEL. (Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme en France, Hambourg, 1803, 5 vol. in-8.)

(1) La franche-maçonnerie est *une* en France, en Angleterre, et partout. Pourquoi l'abbé Barruel la juge-t-il si bénigne en Angleterre, si révolutionnaire en France? c'est qu'il s'était réfugié à Londres ; c'est qu'il fuyait Paris. Ce peu de mots suffisent pour expliquer sa conduite et la manifestation de ses différentes opinions.

L'abbé Barruel prétend avoir été *reçu, et malgré lui, aux trois premiers grades, en une seule séance :* mensonge. Il prétend que lorsqu'on lui conféra le troisième grade, *impatienté de l'opiniâtreté que le vénérable mettait à exiger qu'il s'engageât à une soumission aveugle aux volontés du grand-maître, il se débanda tout à coup la vue, et qu'aussitôt de tous les points il partit une exclamation générale...* mensonge. Il dit qu'assistant à la réception d'un profane, le vénérable annonça au récipiendaire qui venait de prêter son obligation, que le *secret* de la maçonnerie consistait dans ces mots : *égalité, liberté, tous les hommes sont égaux et libres :* mensonge, trois fois mensonge ! L'abbé Barruel

---

La maçonnerie, en rétablissant parmi les hommes la plus parfaite égalité, en les rappelant aux préceptes de la loi naturelle gravés dans tous les cœurs, les remet sur la voie du bonheur, dont l'abus des institutions civiles les avait écartés. Il n'est pas de spectacle plus enchanteur que celui d'une société d'hommes réunis par les liens de la plus douce fraternité, et rappelés à l'égalité naturelle par la force impérieuse du sentiment, qui fut toujours la source la plus pure et la plus féconde de nos plaisirs... Non, je le répète, il n'est rien de si beau sous le ciel que cette réunion d'hommes si paisibles et si vertueux, dont les cœurs se touchent par tous les points de la sensibilité; où les distinctions de la naissance, de la fortune et des dignités cessent et disparaissent; où

n'a point été reçu maçon par des FF.·. réguliers; et si cette réception a eu lieu, c'est une mystification qu'on lui a faite. Le célèbre mystifié Poinsinet, qui du reste ne manquait pas d'esprit, était l'homme du monde qui fournissait le plus d'étoffe aux mystificateurs, et qui s'en doutait le moins. Esprit et modération à part, l'abbé Barruel, avait-il continué Poinsinet?

l'on n'est vraiment grand que par la vertu et le bon usage de la science et des talens.

BASSET. (Planche à tracer de la cérémonie de l'inauguration de la loge de la *Réunion des étrangers*, in-8 de 86 pages, 5785, p. 52-53.)

Voyez-vous cet océan immense sur lequel, malgré la violence des vagues, s'avancent majestueusement et dans une même direction, une foule de bâtimens de toutes dimensions et pavoisés de mille couleurs différentes? Voyez-vous encore dans une évidence remarquable ce vaisseau d'une belle proportion, d'une construction solide, bien monté et voguant à pleines voiles? Eh bien! cet océan est l'emblème de l'ordre maçonnique; ces bâtimens représentent les loges, et le vaisseau que je vous ai plus particulièrement signalé, offre à nos yeux satisfaits l'image de notre R.·. Ât.·.. Paisibles et infatigables navigateurs dans la grande mer de l'ordre social épuré, nous aimons à explorer les contrées qui peuvent rendre notre course utile à la science des sages, au bonheur des hommes en général, à la gloire et à la prospérité de nos FF.·.. Les obstacles, les écueils, les combats, ne peuvent intimider notre courage ni attiédir notre zèle.

Habiles dans la navigation morale, éprouvés aux tempêtes, à la bonace, au calme plat, aux fortunes et accidens divers, blanchis dans la manœuvre, intrépides et résignés, nous voguons jusqu'aux lieux où il y a un noble profit à faire, une utile victoire à remporter, des hommes à secourir ou à instruire. Parvenus à chacun des points que nous avions en vue, de nouveau nous nous confions aux hasards d'un élément toujours agité, parce que nous n'oublions jamais que la vie doit être incessamment et honorablement occupée.

[1] BAZOT. (Début du *discours* en forme de *compte rendu* des Trav.·. de la L.·. Chap.·. de la *Bonne Union*, O.·. de Paris.)

L'amitié, cette ame de la vie, est à la fois la cause du bonheur et la source des consolations. C'est elle qui m'a rappelé au travail ma-

(1) Cette R.·. L.·., qui m'a confié pendant trois ans la présidence, tant de ses trav.·. que de ceux de son souv.·. chap.·. et de sa caisse de prévoyance, daigna à la moitié de cette période me décerner une médaille du métal le plus pur, dont l'exécution fut confiée à l'un de ses membres, le F.·. Salmson, graveur en médailles, pensionnaire du roi de Suède en France, membre de l'Académie royale de Stockholm, de l'Athénée des Arts et de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.

çonnique que j'avais momentanément abandonné; c'est elle qui m'a conservé parmi vous, m'a fait honorer de votre confiance en qualité d'Or.·. et instituer votre organe auprès du G.·. O.·. de France; c'est elle enfin qui m'a fait décerner la première grande médaille que la loge ait votée...

[1] Le même. (Début du discours prononcé dans la R.·. L.·. de Henri IV, au mois de janvier 1827.)

L'art royal propage peu à peu sa lumière; il est semblable au soleil, qui se lève pour tous les hommes ensemble, et ne monte que graduellement sur l'horizon: la sublime vérité parvient à pas lents aux cœurs des humains; elle s'enveloppe et se cache sous divers emblèmes; mais son éclat perce les plis les plus obscurs: on la reconnaît, elle attache, elle

(1) On pardonnera à l'auteur cette seconde citation qui a pour objet de rappeler la récompense dont il a été honoré par la R.·. L.·. d'Henri IV, O.·. de Paris. Il est des cas où le silence pourrait passer pour de l'inconvenance, et la modestie pour de l'ingratitude.

L'auteur s'abstiendra de citer un fragment quelconque de ses chansons maçonniques imprimées ou inédites. Elles sont en grande partie dans son *Manuel du franc-maçon*, dans la *Lyre maçonnique*, dans les *Annales maçonniques* et dans différens recueils de loges.

persuade, elle console, et dans la joie de nos cœurs, nous la recherchons pour lui rendre un culte particulier : nous la verrons bientôt éclairer les deux mondes.

Godefroy de BEAUMONT-BOUILLON. (G.·. O.·. de France, Saint-Jean d'hiver, 5809.)

Votre grande loge d'administration s'occupe des moyens qu'elle doit vous proposer incessamment pour améliorer vos finances, afin de mettre le G.·. O.·. dans la possibilité, après avoir acquitté ses dépenses, de continuer, d'augmenter même les actes de bienfaisance qu'il exerce journellement, et de satisfaire ainsi au premier but de son institution, par sa munificence ordinaire envers les infortunés. C'est par ces principes, dont le G.·. O.·. donne l'exemple et le précepte, qu'il conserve l'éclat et la dignité du sénat maçonnique.

De BEAUREPAIRE. (G.·. O.·. de France, Saint-Jean d'été, 5812.)

Adeptes éclairés et instruits, du moins avez-vous bien saisi l'esprit de la maçonnerie. Appelée à réformer les erreurs et les préjugés vulgaires, cette grande institution ne rend pas

hommage à l'homme revêtu de hautes dignités dans la société civile, mais à celui qui consacre sa vie à la pratique des vertus, à la recherche constante de la vérité, au bien-être du genre humain.

F. T. BEGUE-CLAVEL. (Broch. in-12, de 24 p., 1826.)

Des étrangers qui ne se connaissaient pas il y a quelques mois, se trouvent aujourd'hui rassemblés dans le local de l'amitié pour y voir consacrer l'atelier où ils veulent professer l'art royal dans sa plus stricte observance. Par quelle magie, par quel secret pouvoir, des hommes de toutes nations, d'états différens, d'âge, de mœurs et de conditions si diverses; des hommes qui se seraient à peine accueillis des apparences d'une froide politesse si le hasard les eût réunis dans les compagnies et le cercle ordinaire des profanes; par quelle magie, dis-je, ont-ils donc pu oublier les prérogatives de leur noblesse, la vanité des rangs, le prestige des fortunes, l'orgueil qu'inspire la supériorité de l'esprit, des connaissances et des talens, pour ne former à l'avenir qu'une société de frères et d'amis? Par quels charmes inconnus ces illustres étrangers ont-ils pu se rapprocher, renoncer entre eux à toutes ces

prétentions frivoles et mondaines, à toutes ces distinctions de convenance si flatteuses pour l'amour-propre, à tous ces préjugés d'éducation et de nation à nation, sucés pour ainsi dire avec le lait, et par là même si difficiles à déraciner; comment ont-ils pu se réunir d'un commun accord, dans le noble dessein de contracter l'engagement d'une union solide, dont l'égalité et la concorde doivent être le lien et le ciment durable? Le problème que je viens d'exposer serait inexplicable pour tout autre que pour des maçons... La forme et le sens de tous nos symboles nous rappellent sans cesse à l'égalité, parce qu'étant tous enfans d'une mère commune, tous marqués du même sceau, tous serrés du même lien, nous sommes *tous* frères, et nous ne composons qu'une *seule et même famille*. Le nom de *frère* est le seul dont nous puissions user entre nous. Tout autre titre est méconnu, toute autre qualification est interdite et même punie.

BEGUILLET. (Planche à tracer de la cérémonie de l'inauguration de la loge de la *Réunion des Etrangers*, in-8 de 86 pages, 5785, p. 61-63.)

Daigne le G.·. O.·. de l'univ.·. répandre sur notre auguste confédération sa divine influence; que par lui ce souv.·. chap.·. prospère; que ses dignes chev.·. soient heureux; qu'ils soient sans cesse animés du désir de propager et d'étendre sa gloire; que surtout ils soient tous constamment unis, comme doivent l'être les membres d'un même corps, les enfans de la même famille; en un mot comme doivent l'être des FF.·.

BERGEYRON-MADIER. (Chev.·. du Pélican et de l'Aigle, etc. 1807, in-8. de 58 pages.)

J'ai reçu avec plaisir, MM.·. TT.·. CC.·. FF.·., votre lettre en date du 27 octobre de l'année dernière (1815). Je sais apprécier sincèrement l'expression des sentimens que vous portez pour ma personne et de votre zèle ardent pour cet ordre illustre, dont je me fais honneur d'être en Suède et le protecteur et le premier membre...

BERNADOTTE, roi de Suède, sous le nom de CHARLES-JEAN. (G.·. O.·. de France, saint Jean d'hiver, 1816, in-8.)

Comme maçon, je conçois que le temple édifié par des mains aussi pures, doit être un

des monumens les plus parfaits de la sagesse humaine. La bienfaisance en a jeté les bases; la justice et la vérité en seront les colonnes, et les talens des FF.·. autant de génies conservateurs qui doivent lui garantir une éternelle durée.

BERTIN. (Etat du G.·. O.·. de France, 5804, 1er vol. de la reprise, 4e partie, p. 296.)

Admis à la faveur de partager vos travaux, je n'ai pas tardé à reconnaître que l'humanité en était le principe, que la bienfaisance en était le but; jaloux de concourir avec vous à ce but honorable, empressé de payer à l'ordre illustre qui daignait m'accueillir, le tribut de mes faibles efforts, j'ai dû chercher en moi-même, parmi les moyens d'être utile à nos semblables, quel est celui qui semble appeler de préférence la sollicitude d'un ami de l'humanité. J'ai cru m'apercevoir que le premier besoin de l'homme, le présent le plus désirable qu'on puisse lui offrir, c'est la VÉRITÉ.

BERVILLE. (Discours prononcé dans la L.·. des Trinosophes le jour de la fête d'ordre d'été, 5822, in-8 de 18 p.)

Le G.·. O.·. s'est montré, comme toujours,

digne de sa noble institution ; de grandes infortunes ont été soulagées ; bien des larmes ont été essuyées, des orphelins ont été secourus, alimentés; enfin tout le monde a fait son devoir.

BESUCHET. (Rapport sur les finances du G.·. O.·., in-8, 1826.)

Le premier besoin de mon cœur, avant de siéger à la place distinguée que je dois à vos suffrages[1], est de vous témoigner toute ma gratitude. Sûrs de mon dévouement au prince et à la patrie, vous m'aviez déjà comblé de faveurs, lorsqu'une grande catastrophe sembla nous séparer et disperser nos outils ; c'est alors que donnant à tous les maç.·. l'exemple de la fermeté et de la résignation aux décrets de la Providence, le G.·. O.·, gémissant des tribulations générales, s'est borné au silence et à la retraite. Ses vœux fervens pour le retour de l'ordre et de la paix n'ont point été stériles; le G.·.A.·.de l'Univ.·. les a entendus, il les a exaucés, et le monarque devenu plus désiré et plus cher à tous les Français, a porté

(1) Grand-maître adjoint. Cet Ill.·. F.·. disait, dans sa sollicitude pour la gloire de l'Art royal : « Ne recevez « jamais dans l'ordre que des hommes qui peuvent vous « donner la main et non vous la tendre. »

le calme à vos cœurs et rendu son antique splendeur à ce temple qui va briller d'un nouvel éclat par la réunion de tous les rites sous sa voûte sacrée. Je me félicite aussi d'y avoir coopéré...

Maréchal BEURNONVILLE. (G.·. O.·. de France, Saint-Jean d'hiver, 5815, in-4, p. 5—6.)

Il existe une société dont les vues embrassent tout l'univers. Les membres de cette société, fidèles à leur patrie, aux lois de laquelle ils obtempèrent, n'oublient pas que, descendant d'une souche commune, ils sont tous parens ; et s'ils respectent les distinctions introduites par le calcul politique, ils savent se rappeler que tous les hommes sont égaux par la nature. Cette société, répandue dans tous les états, se repose sur la base la plus solide, la vertu; l'individu qui habite le nord, celui qui vit sous le cercle antarctique, partant des mêmes principes, ont le même but, se reconnaissent sans se connaître, s'aiment sans s'être vus : on voit que c'est de l'ordre franc-maçonnique que je veux parler.

BEYERLÉ. (*Essai sur la Franche-Maçonnerie*, etc. 2 vol. in-8., à Latomopolis, 5784, vol. 1, pag. 54.)

La maçonnerie est le complément de la perfection de l'homme ; elle fait le bonheur du juste, ramène à ses devoirs celui qui s'en est écarté, et porte dans le sein du malheur des consolations efficaces ; elle nous sert de régulateur dans les diverses périodes de la vie : elle protège la veuve et l'orphelin.

DE BILLY. (Etat du G.·. O.·. de France, 5804, 1er vol. de la reprise, 4e partie, p. 246.)

Persécutée dès son berceau par les ennemis de la V.·. Lum.·., la franche-maçonnerie ne dut sa longue et pénible existence qu'au courage opiniâtre de ses sectateurs. Souvent agitée, quelquefois ébranlée jusque dans ses fondemens, on la vit toujours sortir glorieuse et triomphante des assauts redoublés que lui livrèrent les apôtres du mensonge. Il appartenait peut-être même à la longue histoire des erreurs humaines de la voir victime du système qu'elle avait osé long-temps seule adopter, reléguée de nouveau dans ses catacombes, au moment où l'on appliquait à l'ordre social les principes dont elle avait eu le courage de donner les premières leçons, principes d'une

morale épurée, dictés par l'éternelle sagesse. Mais que fut pour elle cette récente persécution [1] ? une nouvelle source de succès. Son courage brava tous les dangers, sa fermeté lutta contre tous les obstacles, sa constance triompha, et l'on vit bientôt renaître la franche-maçonnerie plus brillante que jamais.

AUGUSTIN BLAD. (Extrait du procès-verbal de l'installation de la L.·. de l'Océan-Français, in-8, 1798).

O Ramsay ! si, comme j'aime à le penser, vos vues étaient droites et vos intentions pures, combien vous gémiriez en voyant les maux que vous avez faits à l'ordre respectable qui vous compta jadis au nombre de ses enfans ! Ramsay, vous seul avez introduit le désordre; vous seul avez détruit son principe fondamental, l'heureuse égalité. Avant vous le maçon parvenu au troisième grade ne voyait autour de lui que des égaux. Aujourd'hui, celui qui porte le titre honorable de maître compte vingt classes de supérieurs. Que signifient ces titres orgueilleux de princes, de souverains ? Quels sont ces cordons de tous grades et de toutes couleurs ? L'antique initié

(1) Allusion à la fermeture des LL.·. pendant le règne de la terreur de 1793 - 1794.

transporté dans nos enceintes se croirait au milieu de la cour des rois, et non dans le simple asile de la sagesse.

A. BOILEAU. (Annales maçonniques, 5807, in-18, vol. III, p. 48-49.)

Prenant l'homme dans l'état social, la maçonnerie l'a dépouillé de cette brillante enveloppe qui le couvre pour n'apprécier que son esprit. C'est là surtout que brille la sagesse de ses principes; ces sentimens philantropiques ont été partout généralement sentis; et nous pouvons le dire à la louange de la vanité même, les grands et les rois se sont empressés d'y applaudir, et partout où la tige sombre de l'avilissant despotisme n'y a pas poussé des racines profondes, l'arbre salutaire et hospitalier de la maçonnerie a étendu ses rameaux bienfaisans. Son heureuse influence sur la société est aussi incontestable que ses effets sont sensibles et consolans.

BORIE. (G.·. O.·. de France, Saint-Jean d'hiver, 5819, p. 15.)

N'est-ce pas dans vos temples que l'infortune est toujours fière de trouver des cœurs

ouverts à la sensibilité? Notre imagination familiarisée avec le nom de frère ne nous représente-t-elle comme FF.·. tous ceux qui nous approchent? Oui, partout où il y a eu des cœurs sensibles, il y a eu des maçons; partout où il y aura de belles ames, la maçonnerie aura des sectateurs.

BOUBÉE. (Annales maçonniques, 5808, tom. v, p. 141.)

Les réunions maçonniques n'ont pour but de donner que des principes de vertu; elles consistent principalement dans la bienfaisance et la sensibilité, éclairées du flambeau de la raison.

De BOUFFLERS. (Miroir de la vérité, 5802, vol. 3, p. 17.)

On définissait l'*Initié*, un homme libre, soumis aux lois, le frère et l'ami des rois et des bergers, pourvu qu'ils soient vertueux; ainsi par l'attitude qu'on lui faisait prendre au moment de sa réception, il comprenait que le luxe est un vice qui n'en impose qu'au vulgaire, et que, pour être vertueux, il faut se mettre au-dessus des préjugés; que l'*initié* doit pratiquer l'humilité, que son cœur doit

être juste et toujours à découvert, qu'il ne doit jamais tremper ses mains dans l'iniquité.

BOULAGE. (Des mystères d'Isis, 1 vol. in-8. Paris, 1820, chap. x.)

Eh ! quelle plus noble, quelle plus douce, quelle plus intéressante occupation des Maç.·. pourraient-ils se former, que d'être humains, charitables, bienfaisans ! Et quelle époque plus mémorable pour une fête maçonnique, que celle où l'on présente à tous les Français l'image d'un bon père, à tous les guerriers le modèle des preux ! à tous les souverains l'exemple d'un roi chéri de ses enfans, de ses sujets, de ses compagnons d'armes ; à de pareils traits je crois reconnaître un maçon.

BOULLE. (G.·.O.·. de France, fête de famille à l'occasion de l'inauguration de la statue d'Henri IV, 5820, in-4, p. 8.)

Quel avantage immense n'a pas la maçonnerie sur toutes les institutions connues ! Distinctions de rangs, de fortune, de couleur, de patrie, de langage, d'opinions religieuses, tout disparaît dans son sein ; devant elle, comme devant Dieu, tous les hommes sont égaux, tous les hommes sont frères.

Exempts du vice général des congrégations religieuses, de l'esprit de secte et de prosélytisme, leur céderions-nous en force morale pour la propagation des vertus que notre institut nous commande ?

Loin de nous à jamais l'ambition d'exercer sur nos semblables, l'espèce de magistrature sacerdotale dont les passions humaines ont toujours abusé!.. Gardons de circonscrire dans nos temples la fraternité qui nous lie ; ministres d'union et de paix, ne soyons pas bienveillans seulement les uns envers les autres ; rentrés dans nos familles, au sein de la société, portons-y le langage et l'esprit de la conciliation: pratiquons surtout et prêchons par l'exemple, l'oubli des injures...

BRUNET. (État du G.·. O.·. de France, 5804, 1er vol. de la reprise, 2e part., pag. 284-285.)

Tous les hommes qui se sont occupés de la franche-maçonnerie, et qui n'y ont vu que des sociétés où les rois et les prêtres paraissaient respectés ; des sociétés dont le but était l'union des hommes honnêtes, la bienfaisance, la perfection des arts ou l'activité du commerce, auront de la peine à croire à ce système politique (la destruction des trônes),

parce qu'ils ne connaissent des mystères maçonniques que les formules préparatoires... (p. 74).

Il y a en Europe une foule de loges maçonniques ; mais elles ne signifient rien sous le rapport politique (p. 119).

Dans l'étude que l'on peut faire des différentes sectes, il faut toujours distinguer les *initiés* des *francs-maçons*, (note de la p. 119).

[1] CADET-GASSICOURT. (Tombeau de Jacques Molai, Paris, in-18, an V de l'ère française, 2[e] édit.)

(1) M. Cadet-Gassicourt était-il franc-maçon à l'époque où il écrivait le *Tombeau de Jacques Molai?* Ce qu'il dit p. 112-117 pourrait le faire penser ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a tenu L.·. depuis. Mais ce qui nous semble singulièrement remarquable, c'est ce passage de son livre, p. 182—183 : il écrivait en l'an 5 de la république : « Ceux que l'étude a convaincus de la puissance et de la « perfidie des jésuites applaudissent à leur destruction ; ils « ignorent que la bulle de Ganganelli n'a supprimé que « leur habit, leur grand chapeau ; mais leur doctrine, « leurs liaisons subsistent ; il y a des jésuites partout, dans « les conseils et près du directoire, dans les tribunaux, « dans les administrations, à la tête des armées ; il y en a « dans le parlement d'Angleterre, au Vatican, dans l'Escu- « rial.... Les gouvernemens le reconnaîtront un jour.... « peut-être trop tard...! » Le *Tombeau de Jacques Molai* serait un ouvrage bien remarquable, s'il ne renfermait une foule d'absurdités et d'accusations gratuites.

Le mode de s'approcher et de se reconnaître maçonniquement; l'accueil amical que nous aimons à faire à tout F.·. heureux ou infortuné; les vœux que nous formons pour la prospérité de tout maç.·. quels que soient son état et sa position; le baiser fraternel dont nous couronnons souvent nos travaux; enfin l'obligation que nous prêtons au pied de l'autel, sous la foi du serment, de nous aider, de nous secourir en tout temps, en tous lieux; ces caractères habituels qui composent l'essence de nos devoirs, ne démontrent-ils pas que la maçonnerie, dans son institut comme dans son accroissement, a été marquée du sceau de l'amitié qui forme sa base inébranlable?

CAIGNART DE MAILLY. (Annales maçonniques, t. v, 5808.)

Le F.·. Roettiers de Montaleau rendit les services les plus signalés à notre ordre, auquel, à l'époque funeste de l'anarchie, il était attaché depuis plus de vingt-cinq ans. Il sauva les archives du G.·. O.·.; il ouvrit un nouveau temple aux Maç.·. dispersés; il les réunit dans

une loge qui depuis a si bien justifié son heureuse dénomination du *centre des Amis*. Ce fut là qu'il déposa le feu sacré de notre institution, sous la sauve-garde des vertus et des talens.

L. CAILLE. (Honneurs funèbres rendus à la mémoire du V.·. F.·. Roettiers de Montaleau, in-8, 5808.)

Je vais essayer, en ce jour solennel (celui de la fête de l'ordre), d'appeler votre attention sur une de vos premières obligations, mes FF.·., la bienfaisance. Mon but n'est pas de solliciter de vous plus de soins, plus d'ardeur, plus d'exactitude dans l'exercice de cette vertu; j'ai sans cesse été témoin que nos FF.·. dans l'adversité ont toujours trouvé en vous appui, assistance, dévouement et consolation; mais seulement de vous soumettre, en principe, un projet que j'ai médité sur les moyens de régulariser la distribution des secours à nos FF.·. malheureux, à leur en accorder de plus abondans, de plus proportionnés à leurs besoins; projet tendant à aller plutôt au devant de la vertu froissée par les événemens de la vie, que d'attendre que ses accens plaintifs parviennent jusqu'à nous; mais à écarter les Maç.·.

ou prétendus Maç.·. qui se seraient rendus indignes de nos bienfaits par l'inconduite ou par l'astuce; la main bienveillante du M.·. devant toujours être accompagnée de la prudence et de l'entière conviction du malheur non mérité.

CAILLOT. (Annales maçonniques, 5809.)

Je ne puis me trouver dans cette enceinte, (le G.·. O.·. de France) sans éprouver cette émotion douce qu'un vrai maçon trouve au milieu de ses FF.·.[1].

Le prince CAMBACÉRÈS. (Fête du G.·. O.·. de France, le 27e j.·. du 10e m.·. 5805, jour de l'installation du 1er grand M.·. adj.·.)

(1) Dans la séance du 13e j.·. du 10e m.·. 5805, fête de l'ordre, le prince Cambacérès, premier G.·. M.·. adjoint avait dit : « Que depuis long-temps, initié dans les divers « grades de la maçonnerie, il avait toujours conservé pour « elle le plus vif attachement ; qu'il y retrouvait des sou- « venirs agréables, que la dignité qui lui est offerte par « le G.·. O.·., et qu'il accepte volontiers, lui est d'autant « plus précieuse, qu'elle le met à portée de lui donner « souvent des marques de cet ancien attachement pour ses « FF.·., et pour un ordre que le chef suprême de l'em- « pire honore assez de sa protection pour avoir approuvé « que l'un des princes de son sang acceptât la dignité de « G.·. M.·. que le G.·. O.·. lui a déférée ; qu'il peut ré- « pondre des intentions bienveillantes que S. A. I. le

---

Comme les anciens peuples, les maç.·. se glorifient d'une antique origine.

Ce n'est pas seulement la connaissance des mêmes formules, ni la pratique des mêmes vertus qui constituent l'ordre de la maçonnerie, mais bien l'union intime qui nous rapproche, sans nous détacher de l'affection que nous devons à la grande famille.

La maçonnerie en effet a cela de particulier, que loin de nous faire abjurer nos parens, nos épouses, nos enfans, nos amis, elle ne nous croit dignes d'entrer dans le temple que lorsque nous possédons toutes les vertus inspirées par la nature et chéries de la société.

CHALLAN. (État du G.·. O.·. de France, 5804, 1er vol. de la reprise, 3e partie, p. 21—22.)

Comme nous désirons honorer ces actions vertueuses (celles des francs-maçons) que les lois du royaume ne proscrivent pas, et qui ne sont que trop rarement présentées à l'es-

« prince Joseph lui a témoigné pour l'ordre, et que le
« G.·. O.·. peut compter que ce Sérén.·. et T.·. Ill.·. F.·.,
« lui en portera lui-même l'assurance au premier jour, en
« venant présider ses trav.·. »

time publique, nous n'avons pu nous empêcher d'étendre notre bienveillance particulière sur une estimable société suédoise que nous avons administrée et présidée, dont nous avons cultivé et propagé les dogmes et institutions, dont nous avons été le chef pendant si longtemps, avec laquelle enfin nous avons invariablement conservé des liaisons, qui assurent de la part des membres (maintenant nos sujets), à nous et à nos successeurs au trône suédois, tout ce que la religion, la fidélité et l'attachement aux souverains peuvent imposer aux mortels.

Pour donner à cette société une preuve de nos sentimens gracieux à son égard, nous voulons et ordonnons que les premiers dignitaires, dans le nombre que nous fixerons, soient à l'avenir décorés de la marque la plus intime de notre confiance, laquelle sera pour eux le signe distinctif de la plus haute dignité ; déclarons que ceux qui en seront revêtus formeront à l'avenir un corps de chevaliers sous le nom de Charles XIII dont nous-mêmes serons le Grand-Maître.

Comme notre intention est, en fondant cet ordre, non-seulement d'exciter nos sujets à la pratique de la bienfaisance, et de perpétuer le souvenir du dévouement de cet ordre pour

notre personne lorsqu'il était sous notre direction, mais encore de donner des preuves de notre bienveillance royale à ceux que nous avons pendant si long-temps embrassés et chéris sous le nom de FF.·., nous avons choisi pour instituer cet ordre, le jour où notre fils chéri et successeur, le prince CHARLES-JEAN[1], a pris à côté de nous la direction générale de la société susdite.

CHARLES. (Préambule de l'institution fondée en 1811 de l'ordre de Charles XIII, voy. *Acta Latomorum*, vol. 2, p. 61—62.)

Réunis par les liens d'une amitié fraternelle, éclairés par une lumière pure et brillante, les maçons s'avancent vers la sagesse, en foulant aux pieds les préjugés de l'ignorance et les viles passions du vulgaire.

BENOISTON-DE-CHATEAUNEUF. (Planche de la séance d'installation de la L.·. Ec.·. de Ste-Caroline, in-8, 5805, p. 21.)

Travailler au bonheur de l'espèce humaine, tel fut toujours l'objet de la maçonnerie. Dans les premiers temps, elle éclaira les hommes.

(1) Fils adoptif du roi Charles XIII ; voy. dans ce recueil, BERNADOTTE.

Bientôt après elle leur donna le courage de souffrir, de braver les persécutions; dans des temps plus modernes, elle leur apprit à se connaître et à s'estimer. Que lui reste-t-il à faire dans ce siècle de lumières? dans cette France que tant de gloire environne? Elle doit se montrer une institution essentiellement nationale; ses at.·. être comme autant de foyers de tout ce qui peut émouvoir, de tout ce qui peut agrandir l'ame...

PEYRE DE CHATEAUNEUF. (Planche de la séance d'installation du prince Cambacérès comme Vén.·. d'hon.·. de la L.·. Ec.·. de Sainte-Caroline, in-8, 1806, p. 10.)

Le F.·. Georges Washington est mort...

Une seule institution rapprochait les hommes sous le niveau de l'égalité, il voulut la connaître et lui appartenir; il s'enflamma du pieux sentiment de la charité, et j'ai l'orgueil de croire que le premier pas qu'il fit dans le temple de la vérité, a influé sur le sort de cet empire, et sur les innovations dans le système des autres gouvernemens qui en sont la conséquence.

SIMON CHAUDRON. (Oraison funèbre du F.·. Georges Washington, prononcée le 1 janvier 1800, dans la L.·. de l'*Amitié*, O.·. de Philadelphie, voy. *Annales maçonniques*, 5807, t. IV, p. 181 à 213.)

La franche-maçonnerie est en tout, pour le fond comme pour la forme, un excellent modèle de ce que la société devrait être pour le bonheur de tous et de chacun. Elle réunit surtout au premier degré les deux caractères qui, suivant Pythagore, rapprochent le plus les mortels de la divinité, savoir : le culte de la vérité et la pratique de la bienfaisance; *Veritatem sequi benefacere aliis.* D'où l'on peut conclure, toujours d'après ce philosophe, qu'elle est l'association la mieux conçue, la plus heureuse qui existe sur le globe, et qu'elle est en quelque sorte divine : *His enim duobus mortales Deo propè similes fieri.*

CHEMIN-DUPONTÈS. (Encyclopédie maçonnique, vol. 2, 1821, p. 38.)

Ecole de la sagesse, la maçonnerie se nourrit d'exemples; lien sacré parmi les hommes, elle méconnaît les démarcations qui séparent les peuples, et ne forme plus qu'une seule famille du genre humain. Toute vertu est de son domaine; toute action noble et généreuse trouve un écho dans ses temples, et quel que soit le lieu qu'ait vu naître un mortel doué

l'honneur et la gloire se sont partagé la vie, dès que la mort l'a frappé, au nom de l'humanité tout entière qui pleure le défenseur de ses droits, elle vient déposer sur la tombe du grand homme le tribut de ses regrets, et l'hommage de sa reconnaissance.

De CHÉNIER. (Discours sur la perte irréparable du T.·. C.·. F.·. le général Foy, Paris, in-8, 1825.)

De toutes les associations connues, civiles, religieuses ou militaires, il n'en est aucune qui réunisse ces trois qualités plus éminemment que la société maçonnique. Cette institution a pour base les lois de la nature : ces lois servent de boussole à celles de l'état. La maçonnerie fait son étude spéciale des unes et des autres ; elle tend donc au perfectionnement de la législation, des sciences et des arts, dont elle embrasse d'ailleurs toutes les parties. Sous ce rapport, elle mérite le premier rang parmi les sociétés civiles : les loges sont des temples consacrés principalement à la bienfaisance.

A. G. CHEREAU. (Explication de la Croix Philosophique, in-8, 5806.)

La maçonnerie, mal connue, mal interprétée, persécutée même dans divers pays, est cependant indestructible ; car elle est fondée sur les bases les plus solides : *le respect des lois et l'amour de la vertu.*

Duc de CHOISEUL. (Brochure in-8, de 27 p., 5826.)

Les philosophes hermétiques, les grands théosophes, les francs-maçons vraiment instruits sont possesseurs de la science des symboles, qu'ils ne communiquent qu'avec tant de circonspection et de retenue qu'à peine se doute-t-on dans le monde savant que la connaissance des symboles soit une science.

CH. DECOURCELLE. (Traité des Symboles, in-12, 1806, page 7.)

Il n'y a personne qui, se faisant agréger à la société maçonnique, ne s'entende dire que tout ce qu'on lui présente en loge est emblématique ; on l'élève de grade en grade, toujours en lui présentant de nouveaux emblèmes, qui n'éclaircissent pas pour lui les premiers ;

enfin, si par un effort de pénétration, il devient dépositaire de la Grande Lumière, qui n'est autre chose que la connaissance des symboles, c'est sous la discrétion la plus inviolable que cette Lumière lui est transmise et confirmée [1].

Le même. (Ouvrage cité, p. 21.)

L'amour de la vertu fait de tous les maçons répandus sur le globe un peuple de frères; c'est lui qui nous réunit; c'est lui qui, supprimant parmi nous toutes distinctions, nous donne à tous le même désir, celui de nous plaire et de nous aimer.

DELAHAYE. (Annales maçonniques, 5807, vol. II.)

Nous n'exigeons d'autres conditions pour être admis parmi nous, que la probité et le savoir; nous recevons tout homme honnête et instruit, quels que soient sa croyance, son pays et ses lois.

(1) Cet ouvrage, fruit de longues et savantes recherches, résumé précieux de ce que les anciens ont écrit sur les systèmes allégorique et matériel du monde, devrait faire partie de la bibliothèque de tout maçon studieux.

Notre maçonnerie laisse en paix les opinions et les consciences : nous n'admettons dans nos assemblées aucune controverse religieuse, aucune discussion politique.

Là où la dispute politique ou religieuse commence, notre maçonnerie cesse.

DÉSET... (Discours prononcé dans la Confédération des Cinq conseils des G ∴ CH∴ El∴ K∴-H∴, 5821, in-8, p. 13.)

Malgré les schismes et les préjugés qui divisent les différentes sectes de cet hémisphère, nul ne révoque en doute l'immortalité de l'ame ; tous, par des sentiers divers, cherchent les portes du ciel, et tous croient à l'éternité s'ils sont vertueux : respectons donc toutes les religions puisqu'elles concourent au bien social, mais employons tous nos efforts pour éclairer l'incrédule qui la méprise ; c'est un frère que nous devons rendre à lui-même et au bonheur.

DESLAURIERS. (Pompe funèbre du F∴ Baudrier, brochure in-8, 1818.)

Les sociétés maçonniques ne se maintien-

nent que par les mêmes principes qui conservent les associations politiques. Celles-ci ont des lois générales ; nous avons les nôtres ; on n'est bon citoyen qu'alors qu'on remplit la tâche que le G.·. A.·. de l'Univ.·. départit à chacun ; on n'est bon maç.·. qu'alors qu'on remplit relativement à soi, relativement à ses FF.·., la tâche maçonnique que le G.·. A.·. de l'Univers départit aussi aux successeurs des ouvriers que Salomon rassembla pour la construction du temple...

DESVEUX. (Travaux d'installation de la L.·. de Saint-Eugène ; in-8 de 44 pages, 5805.)

Que l'univers sache et que nos actions proclament que les questions religieuses et politiques sont bannies de nos assemblées; que nos réglemens interdisent les controverses théologiques, comme les discussions diplomatiques; qu'il n'est dans nos temples qu'un langage, celui de la bienfaisance ; qu'il sache enfin que, laissant aux chefs des nations, à leurs magistrats suprêmes, le soin pénible de gouverner les états, nous ne nous occupons que de la pratique plutôt que de la théorie de la morale.

DOISY. (Planches, discours et cantiques pour la fête de la Paix, célébrée au G.·. O.·. de France le 20 germinal an 9—1801. in-8. p. 18.)

Les maçons n'ont point de secrets, disent les profanes; plaignons-les de leur ignorance; ils n'ont point comme nous le secret d'établir des stations heureuses sur la grande route de la vie, et tristes jouets de la défiance et de l'incrédulité, ils achèvent péniblement leur voyage sans avoir rencontré les soins d'un ami ou les vœux du pauvre; ces hardis penseurs qui connaissent tout, méconnaissent le plus doux charme de la vie; étrangers à l'essence du secret, ils nient l'utilité du secret, et refusent un culte à la vérité voilée, comme si leur propre existence, comme si tout ce qui respire, comme si la nature entière n'était pas un mystère!

DREYS. (Installation et travaux de la L.·. des Disciples de Salomon, in-12, de 140 p., 5811.)

C'est piquer la curiosité et ne point la satisfaire, que de parler d'une institution extraordinaire sans en dévoiler l'origine. Celle de la franche-maçonnerie est inconnue aux maçons les plus instruits. Ils ne l'ont considérée que dans l'isolement, et ne se sont pas aperçu

qu'elle se rattache à d'antiques institutions qui lui ressemblent, sinon par le fond des choses, au moins par les formes. Cette ressemblance de formes en indique la source[1]. (p. 77.) Les loges ont favorisé les arts, la littérature, soulagé les malheureux, et répandu les aumônes : ce sont les mérites de l'institution. Mais ces loges n'ont jamais pu se garantir des illusions de l'orgueil ni renoncer à leur goût pour les mensonges imposans, mensonges que leurs membres ne croient pas, et qu'ils feignent de croire. Leur origine, qu'ils font remonter au-delà des bornes trop circonscrites de l'histoire et qu'ils placent dans les temps fabuleux et héroïques; les titres pompeux, magnifiques et étrangers qu'ils se prodiguent à eux-mêmes; les décorations, les rubans dont ils s'affublent; l'air grave et sérieux qu'ils gardent dans de vaines pratiques, rappellent celui que mettent les enfans en jouant à la chapelle. C'est là le ridicule de leurs associations. Envisagées sous la face la plus avanta-

(1) L'abbé Robin, que cite M. Dulaure, et vingt auteurs maçons parmi lesquels on veut bien nous compter pour notre *Manuel du franc-maçon*, ont fait, long-temps avant l'estimable auteur de l'*Histoire civile de Paris*, ce qu'il prétend un peu légèrement qu'on n'a pas fait. Il reconnaîtra lui-même son erreur à cet égard.

geuse, ces loges tendent à réunir les hommes, à les faire mieux connaître, à se tolérer, se secourir, se corriger réciproquement; elles ont dans ces derniers temps senti le besoin de faire disparaître leur inutilité, en prêchant et pratiquant la bienfaisance. Lorsque les francs-maçons renonceront à leurs titres et décorations féodales, à leur pompeuse vanité, à la chimère de leur vaste et prétendue domination, à leurs discours mensongers et à leurs pratiques puériles et sans objet utile, et qu'ils s'occuperont du perfectionnement de la morale publique, du progrès des lumières et de la recherche de toutes les vérités encore méconnues, de la destruction d'erreurs encore accréditées, ils acquerront des droits incontestables à la reconnaissance des contemporains et de la postérité [1] (p. 119—121).

DULAURE. (Histoire civile, physique et morale de Paris; 1825, t. VIII.)

(1) Nous avons cité avec une grande exactitude le bien et le mal que M. Dulaure dit de nous comme société, comme francs-maçons de tout grade. Depuis plus de quinze ans nous nous sommes, nous individuellement, prononcé contre les hauts grades que nous n'avons consenti à recevoir que depuis deux années, par égard pour les Al.·. qui nous ont honoré de leur direction : notre opinion n'a pas changé; mais M. Dulaure exagère le ridicule des grades supérieurs,

---

Parmi nous, l'homme vient chercher l'homme. Laissant en dehors les opinions et les croyances, les maçons ne demandent à leurs FF.·. que des vertus, l'humanité, la bienfaisance, la fidélité à tenir sa parole et ses sermens. Chez nous règnent essentiellement l'égalité, la tolérance, premiers garans de la liberté de l'homme, symboles augustes de sa dignité originelle.

Voilà ce que s'attendent à trouver parmi les Maç.·. tous ceux qui demandent à connaître la vraie lumière.

DUPIN aîné. (Brochure in-8 de 46 pag., 5827.)

Nous n'avons point de richesses à répandre, point de pouvoir à donner ; ce n'est point ici qu'on trouvera ces récompenses qui flattent l'ambition du commun des hommes et que re-

et se trompe sur beaucoup de choses, qui, si elles étaient réelles, feraient autant de tort à la franche-maçonnerie, qu'il trouve avec juste raison excellente, qu'aux francs-maçons eux-mêmes, considérés comme simples individus, dont l'association ne peut répondre qu'autant qu'ils suivent sa morale. Nous en appelons de M. Dulaure, historien critique, à M. Dulaure, historien impartial.

cherche le monde profane. Notre estime, notre reconnaissance sont les seuls tributs que nous ayons à offrir à nos FF.·.; nous ne pouvons les honorer qu'en célébrant leurs vertus, en redisant leurs services, en les signalant comme nos modèles et nos maîtres, en les chargeant de la direction de nos modestes atel.·. et les constituant les grands prêtres de nos temples.

DUPIN jeune. (Brochure in-8 de 27 pag., 5826.)

Profondément pénétré de la sainteté de notre institution, notre Ill.·. F.·. ne regardait pas, lui, comme de pompeuses mais vaines expressions, les mots sacrés de bienfaisance, de justice, d'amour de la patrie; toutes les vertus dont un homme est capable, il les pratiquait comme de simples devoirs d'un maç.·., et sans aucun effort, parce qu'il mettait ses devoirs au nombre de ses plaisirs. Rappelez-vous, mes FF.·., son assiduité à nos trav.·., la sagesse de ses opinions, son respect pour celle de ses FF.·., mais aussi son inflexible sévérité de principes...

HENRI DUVAL (Eloge funèbre de H. N. Belleteste, secrétaire-interprète du gouv. pour les langues orientales, membre de l'Institut d'Égypte, in-8 de 8 pag. 5808.)

La franche-maçonnerie est une société sainte et pieuse d'hommes amis, qui a pour fondement la discrétion, pour but le service de Dieu, la fidélité à son prince, et la charité envers son prochain ; et pour leçon d'élever un bâtiment allégorique aux vertus qu'elle enseigne, avec des signes certains pour se reconnaître. C'est une société et des plus anciennes, et des plus universelles, puisqu'il n'y a point d'état, point de ville dans l'univers où il n'y ait quantité de francs-maçons.

[1] ENOCH. (Le vrai Franc-Maçon, 1 vol. in-12, 1773, p. 19.)

Indulgence, qualité si douce, vous qui concourez au bonheur des hommes ; vous, sans qui il n'est pas d'amitié durable ; vous que tous les hommes réclament et que tous les hommes refusent, quand le monde vous exile de ses réunions, que les nôtres vous accueillent, et puisque le profane vous dédaigne, que le maç.·. en vous honorant, prouve que

(1) Nom emprunté.

nos temples sont l'asile et l'école de la plus douce des vertus.

D'EPREMESNIL. (Installation de la L.·. Ec.·. de Saint-Joseph, in-8 de 54 pag., 5808.)

Les mystères de la maçonnerie sont les mêmes sur toute la terre quant aux trois premiers âges des MM.·.; ils sont encore les mêmes sur toute la terre pour ce qui est des hauts grades, à l'exception seulement de ceux connus en France, et communiqués ou donnés par le G.·. O.·. depuis l'année 1786.

A cette époque, un malheureux système d'une économie mal entendue, prévalut dans le G.·. O.·. de France : on y fut d'accord que les HH.·. GG.·. connus et professés jusqu'alors, étaient d'une ramification trop grande[1]...

ESCOFFIER. (Rapport à la L.·. des Eleves de Minerve, O.·. de Paris, brochure in-8 de 35 pages, 5802.)

(1) Les questions dogmatiques soulevées ici pourraient faire enfanter des volumes et mettre en feu l'univers maçonnique. Oui ! les trois premiers grades suffisaient à la gloire de l'ordre et au bonheur de ses membres ; ils étaient et sont encore universels : c'est une preuve qu'ils sont parfaits. L'*Ecossisme* pour les HH.·. GG.·. est l'enfant de la rèverie autant que le manteau de l'amour-propre. Il y a des gens qui ne peuvent répéter un bon mot sans en

---

Tout est sacré dans la maçonnerie, tout y est en quelque sorte divinisé, du moment où, constituée légalement, et laissant de côté toute impulsion étrangère, elle redevient elle-même, la maçonnerie primitive, telle qu'elle

faire une sottise. Il y a des gens qui, pour vivre, ne se contentent pas d'alimens simples et sains, il leur faut des tables surchargées de mets somptueux, comme à d'autres un palais pour habiter au lieu d'une maison. Il y a des mac.·. qui ne se croient pas assez distingués par le *tablier de maître*, il leur faut des *cordons et des croix*, et au lieu de 3 Gr.·. ils en demandent 7, 25 ou 33. Un véritable artiste examinant la Vénus surchargée d'ornemens d'un de ses confrères, lui dit : « Ne pouvant la faire belle, tu l'as « faite riche. » Un maç.·. du 3e âge peut dire à son tour au maç.·. du 7e ou du 33e degré : « Ne pouvant te faire remarquer parmi les *maîtres*, tu t'es fait *prince*. »

Le G.·. O.·. avait raison de simplifier les HH.·. GG.·. Écoss.·. ; il eût mieux fait de les repousser. Mais en les réduisant de 25 ou 33 à 7, il devait, dès l'origine, les rendre admissibles partout, en les faisant philosophiques. Sa création lui est restée, et le R.·. C.·. n'est pas même admis dans tous les pays chrétiens.

Depuis nombre d'années le G.·. O.·. a accepté et donne les 33 degrés du rite Écoss.·. concurremment avec les 7 de sa création ou de son adoption. Sous ce rapport la faiblesse générale excuse sa propre faiblesse... Les HH.·. GG.·. passeront, les 3 Gr.·. symboliques seront éternels.

nous a été transmise depuis tant de siècles, telle que nous sommes fiers de la transmettre à nos arrière-neveux. Sa source est sainte, et ses adeptes, pour conserver cette précieuse institution, doivent puiser toujours à cette source première ; voilà ce qui nous constitue tous FF.·., de quelque pays, de quelque rang que nous soyons ; ce qui fait qu'ayant tous la même origine, que dérivant tous du même point, que tendant tous au même but, nous ne formons sur ce vaste hémisphère qu'une seule et même famille ; ce qui fait que les différens ressorts de la politique des gouvernemens du monde, que le contact divers d'idées religieuses, que la dévastation et les horreurs des guerres, quel que soit leur motif ; que ces différentes causes ne sauraient attiédir jamais en nous les sentimens les plus tendres d'une union et d'une fraternité sans bornes, qui laissant de côté tous les titres, tous les hommages qui dans le monde profane sont donnés au rang, ne forment dans nos temples aucune différence entre le roi et le berger.

ALEXANDRE D'ESTOURMEL. (Planche de la séance d'installation de la L.·. Ec.·. de Sainte-Caroline, in-8, 5805, p. 15—16.)

La maçonnerie est un port neutre où sont admis les vaisseaux de toutes les nations; le calme y règne alors même que les plus furieux orages bouleversent la mer sur laquelle il est situé ; la relâche y est permise à tous. Aussitôt que le signal de détresse est entendu, le secours est porté, quelles que soient les couleurs que porte le navire qui a donné le signal; j'y trouve l'ennemi que j'ai blessé, qui a voulu m'arracher la vie ! je le presse contre mon sein, je soulage ses douleurs et deviens pour lui le bienfaisant Samaritain; quelle est donc ta puissance, ô charité maçonnique? Quels que soient les moyens de celui que tu embrasses, rien ne peut te résister : ta puissance est le levier qui peut soulever le monde ; une seule semence confiée à la terre par tes mains bienfaisantes peut produire de vastes forêts; ta puissance m'explique et me fait comprendre enfin les miracles évangéliques; les cœurs les plus durs s'amollissent à ta chaleur ; ta lumière dissipe comme des nuages tous les rêves de la vanité ; les chimères des distinctions, autres que celles que donnent les vertus et les talens, ne sont point encensées près de nos autels, et, comme aux anciens mystères, les criminels de lèse-humanité n'ont jamais le droit de les embrasser;

nous n'inscrivons sur nos colonnes que les noms des bienfaiteurs de l'humanité.

Baron FAUCHET. (G.·. O.·. de France, Saint-Jean d'été, 5827, in-8.)

Ici, un monarque sage et juste tolère la société des francs-maçons; là des *Barruel*, des *Robison* et des *critiques de sermons peu éclairés* vocifèrent contre elle! Quel parti est le meilleur, lequel l'emporte sur la balance de la justice et d'une sage politique? Sans contredit le premier; car, à ce parti appartiennent aussi *Frédéric-Auguste III*, *Gustave-Adolphe III*, *Georges III*, et plusieurs princes éclairés de l'Allemagne.

[1] FESSLER (Fragment de critique, *Miroir de la vérité*, 5802, 3e vol., p. 57.)

L'esprit maçonnique, aussi ancien que le monde, fut constamment l'ame de ces grandes sociétés qui, sous différentes dénominations, se formèrent successivement dans toutes les

(1) Le docteur et professeur Fessler était grand-maître de la L.·. de Royale-Yorck de l'Amitié, O.·. de Berlin. Voy. dans ce recueil, FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

parties de l'univers, C'est en Egypte qu'il parut dans tout son éclat.

De FONDEVIOLLE. (Trav.·. de la L.·. Ec.·. de la Triple-Unité, Paris, 1810, in-8 de 72 p.)

Votre Orateur a parfaitement exprimé l'esprit qui animait toutes vos opérations. Une société qui ne travaille qu'à faire germer et fructifier toutes les vertus dans mes états, peut toujours compter sur ma protection; c'est la glorieuse tâche de tout souverain : je ne discontinuerai jamais de la remplir.

FRÉDÉRIC. (Lettre du roi de Prusse, Frédéric II, à la L.·. de Royale-Yorck de l'Amitié, du 15 février 1777. Voy. Annales maçonniques, 5807, t. IV.)

Je vous remercie, mes FF.·., des choses flatteuses que vous venez de me dire; je les agrée, je les crois sincères; tels je vous ai laissés, tels je vous retrouve. Eloigné de vous, j'ai souvent pensé à vous. Si les maçons des autres pays se conduisaient comme vous, FF.·. maç.·. belges, jamais ils ne seraient

en butte aux soupçons ni à la défiance. Je vous rends les hon.·. du glaive [1].

FRÉDÉRIC, prince d'Orange. (Voy. Almanach de la Mac.·. Symb.·. Belge, Bruxelles, 5827, p. 123—124.)

Les résultats que présente l'ouvrage que vous m'avez adressé le 5 de ce mois [2] au nom de la Loge de Royale-Yorck, me sont principalement agréables parce qu'ils font voir qu'une société qui travaille avec autant de franchise et de publicité, doit avoir le sentiment intime d'un but et de moyens nobles; elle prouve par là qu'elle mérite la confiance publique et la protection du gouvernement. Je ne doute pas qu'elle ne sache continuer à mériter par la suite cette bonne opinion; je souhaite le meilleur succès à ses efforts bienfaisans.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME. (*Acta Latomorum*, vol. II, p. 72.)

(1) S. A. R. présidait la L.·. de l'Espérance, O.·. de Bruxelles, en qualité de Vén.·.. Le Prince est grand-maître national de la maç.·. belge.

(2) Cette lettre est du 9 mars 1798, et adressée au professeur Fessler, grand-maître de la loge de Royale-Yorck de l'Amitié, O.·. de Berlin. Elle commence ainsi : *Docte, cher et fidèle sujet !* et est terminée par ces mots : *votre gracieux roi.*

Nos vénérables m'ont dit : «allez, M.·. F.·.,
« au sein de l'ancienne Gaule ; là vous trou-
« verez des FF.·. à qui vous remettrez nos
« baisers de paix ; ils sauront bientôt qu'Haïti
« n'est pas indifférente aux progrès de la ma-
« çonnerie et de la civilisation. Dites-leur
« que cet art royal a eu ici, comme dans les
« autres pays, ses momens de persécution,
« mais qu'il paraît maintenant avec toute sa
« majesté : notre chef en est le grand pro-
« tecteur... »

Le colonel FRÉMONT, député du G.·. O.·. d'Haïti.
(G.·. O.·. de France, Saint-Jean d'hiver, 5825,
in-4, p. 29.)

Ce n'est point pour complaire aux idées d'une frivole galanterie, ce n'est point pour embellir par votre présence et vos charmes des fêtes inutiles et des plaisirs sans objet, que l'ordre nous engage à vous rechercher et à partager avec vous les douceurs d'une union fraternelle, c'est bien plutôt pour nous encourager à la pratique des vertus qu'il nous recommande et pour nous faciliter la route

de la sagesse, qu'il a voulu que les graces, devenues compagnes du voyage, se chargeassent du soin d'embellir le chemin, d'en aplanir les obstacles et de tresser les couronnes qui nous attendent au bout de la carrière.

FRETEAU. (Loge d'adoption de Sainte-Caroline, in-8, 1807.)

Exista-t-il jamais une association aussi imposante de tant de peuples divers, que les mêmes lois gouvernent, que le même plan dirige; qui se distinguent par les mêmes marques, que les mêmes signes caractérisent; qui tendant tous au même but, travaillent avec le même effort; qui malgré la difficulté de leurs différentes langues, se parlent et s'entendent aisément; qui, sans s'être vus, se reconnaissent au premier appel, s'aiment et se soutiennent? Ce tableau vrai de la franche-maçonnerie paraîtra à l'homme profane impossible et chimérique.

FRIGIÈRES. (Etat du G.·. O.·. de France, 5804, 1 vol. de la reprise, 4e part., p. 339.)

Plusieurs projets, enfantés par le désir du bien et par la plus douce philantropie, furent soumis à votre examen ; vous avez dû accueillir celui qui vous promettait, avec des sacrifices plus grands à la vérité, des jouissances plus abondantes et plus durables, et l'idée de placer des Lowtons dans l'école impériale des arts et métiers à Châlons-sur-Marne, obtint la préférence. Les jeunes Mercadier, Poussin, Mauriac et Fessin, furent présentés par vous à S. Ex. le ministre de l'intérieur et agréés par S. M. avec la réduction d'une partie de leurs pensions.

FUSTIER. (Rapport au G.·. O.·. de France, broch. in-8 de 32 pag., 5811.)

Un maçon doit avoir toutes les vertus. Une loge doit être leur sanctuaire ; mais elle peut en affectionner une par-dessus les autres. C'est sous les drapeaux de la *Candeur* [1] que nous allons marcher, mes FF.·. ; déjà nous por-

(1) Installation de la Loge de la *Candeur*, en 5775, par le Sér.·. G.·. M.·. duc de Chartres, assisté du R.·. F.·. duc de Luxembourg, administrateur général de l'ordre.

tous ses couleurs ; mais il faut que notre conduite, que nos moindres actions y répondent.

Rigides avec tolérance,
Et vertueux sans vanité ;
Nous nous permettons la gaîté,
Soumise aux lois de la décence...
La candeur formera nos plus tendres désirs :
L'honnêteté nos caractères ;
Voir, aimer, obliger nos frères,
Seront nos devoirs, nos plaisirs.

Comte de GOUY. (*L'Orateur franc-maçon*, etc. Paris, 1 vol. in-8, 1823, p. 11—12.)

Marqués d'un sceau indélébile, tous les maçons appartiennent à la grande famille dès qu'ils sont éclairés, honnêtes et vertueux.

Comte de GRASSE-TILLY.(Broch. in-8, 1818, p. 13-14.)

..... Un homme (Court de Gebelin) a consacré sa vie à la recherche du vrai en tout genre ; il s'est surtout occupé de l'étude des langues, des lois et des mœurs des nations les plus anciennes dont on ait gardé la mémoire :

livres, médailles, inscriptions, il a tout consulté. Parvenu au milieu de sa carrière, il se laisse admettre, entraîné par ses amis, dans une société (celle des francs-maçons) dont il entendait parler depuis long-temps sans y attacher aucune importance. Est-il une surprise comparable à la sienne, lorsqu'il voit se réaliser les scènes du *Monde primitif* ou des *Lettres sur l'Atlantide*, lorsqu'il découvre encore subsistans les restes d'un monument antérieur à tout ce qu'il connaît, et d'autant plus précieux et irrécusable, que, semblable aux édifices de Palmyre, son origine est le sujet de mille fables absurdes pour ceux mêmes qui habitent ses ruines! Il retrouve ce temple immatériel élevé à l'Être des êtres par les sages de tous les climats, et dont les colonnes, symbole de force, sont couronnées des grenades de l'amitié. Il reconnaît le feu sacré de Zoroastre et des autels de Vesta, le Chandelier aux sept branches, l'Arche d'alliance, le silence et les figures pythagoriciennes. Il voit réunis devant ses yeux le rameau d'Echatane, de Memphis et d'Eleusis, le pélican du Nil, le sphinx de Thèbes, l'aigle de Balbek, le phénix d'Héliopolis..... Dans le juste enthou-

siasme dont il est saisi, il oublie un moment et son pays et son siècle.....

G... DE D... (La *Maçonnerie*, poème en 3 chants, 1 vol. in-8. Paris, 1820, notes, pag. 209.)

Je vous remercie de cet hommage que j'agrée et qui me fait grand plaisir [1]. Il me prouve que votre ordre est toujours dans de bons principes; je le connais assez pour savoir qu'il mérite d'être protégé tant qu'il ne s'en écarte pas, et j'espère que telle sera toujours sa conduite sous la direction et les conseils de mon fils FRÉDÉRIC.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC. (Réponse du roi des Pays-Bas à la députation de la Gr.·. L.·., voy. *Almanach de la Maç.·. symb.·. Belge*, Bruxelles; 5827, p. 151.)

Les francs-maçons qui sont sous notre protection immédiate sont seuls exceptés de notre ordonnance relative aux sociétés secrètes et de

(1) C'est une médaille d'or frappée par ordre de la Gr.·. L.·. du Nord, à l'occasion du mariage du G.·. M.·. de l'ordre, S. A. R. le prince Fréderic.

l'inspection des gouverneurs de nos provinces[1].

GUSTAVE. (*Acta Latomorum*, vol. II, p. 90.)

Il n'est aucun Maç.·. instruit qui ne s'empressera de se réunir sous le maillet d'un tel maître (le F.·. comte de Lacépède); et alors nous verrons se renouveler cet antique aréopage de philosophes assemblés pour travailler, sous divers emblèmes, au bonheur de l'humanité et à la pratique des vertus, et où nous viendrons puiser les lumières précieuses de la philosophie, et les principes de la saine morale.

HACQUET. (Planche de l'installation du F.·. de Lacépède comme Vén.·. de la L.·. de Saint-Napoléon, in-8 de 46 p., 5805.)

Dans cette tenue, nous solennisons tous les ans la fête de saint Jean, l'un des patrons de notre ordre; de cette corporation dont l'origine se perd dans la nuit des temps; qui, toujours debout au milieu des orages, a lutté

(1) C'est par ces mots que se termine l'ordonnance du roi de Suède, Gustave IV, sur les sociétés secrètes qui s'établissaient dans le royaume; elle est du 9 mars 1803. Voy. dans ce recueil, CHARLES et BERNADOTTE.

contre les tempêtes; d'une corporation, qui, par sa morale, est sortie victorieuse de toutes les révolutions qui ont affligé le globe; d'une corporation enfin dont les principes lui ont procuré cette stabilité qui fait son éloge.

HARGER père (Fête de l'ordre de la L.·. des Amis Incorruptibles, 5805, in-4.)

Au milieu des révolutions et du bouleversement universel, un seul établissement, la maçonnerie seule, a résisté au torrent des âges. Environnée de ténèbres, attaquée par toutes les passions destructives, elle a triomphé de tout, elle a forcé les passions au silence, elle a forcé ses ennemis à l'admiration et au respect. Semblable à ces chênes dont les racines tombent au centre de la terre, elle a étendu ses rameaux vigoureux sur toute la surface du globe.

HEN... DE P... (Etat du G.·. O.·. de France, 1777, 1er vol., 4e partie, p. 64.)

Qu'elle est grande l'institution qui tire l'homme privé de l'isolement! qui replace, pour un moment, l'homme public dans les rangs

ordinaires ! Ici le fort touche la limite de sa puissance, ici le faible voit ses moyens se décupler ; la grandeur même ne nous donne que des frères aînés. La chaîne qui unit les mains est électrique, tout ce qui la touche reçoit ou communique l'étincelle brillante du génie, ou le feu sacré de la vertu.

HOUEL. (G.·. O.·. de France, Saint Jean d'été, 5809.)

Qu'ils soient accablés du plus grand mépris, ces vils détracteurs de notre ordre ; que leurs écrits et eux soient en butte à la dérision; ils la méritent. C'est par une conduite différente, c'est par des sentimens bien opposés que nous savons nous distinguer des hommes ordinaires : que toutes nos actions leur fassent voir que l'esprit qui nous anime est un esprit d'humanité et de bienfaisance, que l'égalité qui forme la base de notre ordre, en nous élevant au-dessus des préjugés de la naissance et des rangs, nous instruit à regarder tous les hommes comme nos frères, à nous attendrir sur les maux dont ils sont les victimes, à leur prodiguer des secours que la commisération et la pitié réclament; et que c'est dans l'exercice de ces devoirs que nous faisons con-

sister le plaisir qui nous rassemble. C'est ainsi que nous rendrons la maçonnerie respectable, et que nous ferons envier le bonheur de notre union à ces hommes que le fanatisme et une aveugle prévention éloignent encore de nos at.·.

HOUSSEMENT. (*Miroir de la vérité*, 5801, 2e vol. pag. 220—221.)

Selon Platon, l'inégalité parmi les hommes excite l'agitation et le trouble ; l'égalité produit la paix et le repos. Si ce principe est vrai, où peut-il exister un repos plus parfait, une paix plus profonde, un calme plus constant qu'au milieu d'hommes qui se traitant du doux nom de frères, sont tous et se regardent tous comme égaux entre eux? parmi lesquels il n'existe ni premier ni dernier? Chez lesquels les grades nécessaires au maintien du bon ordre, ne donnent aucune supériorité qui ne puisse devenir commune à tous, qui ne soit avouée de tous? Où chacun après la gestion limitée des plus hautes dignités, rentre dans les rangs ordinaires de l'association? Où le ton des discussions ne respire que l'honnêteté et les égards? Où enfin l'on s'honore d'une soumission entière aux décisions de la

majorité? C'est donc pour notre fraternité, autant de moyens de conservation, qui acquièrent d'autant plus de force qu'ils reposent sur les maximes de la plus pure morale, sur la bienfaisance, vertu capitale du Maçon; sur un parfait désintéressement; sur une louable rivalité qui le porte à l'exercice d'une douce philantropie.

HUMBERT (Discours prononcé à la fête de l'Ordre de la loge des Cœurs-Unis, le 27 janvier 1820, in-8 de 16 pag., 1820.)

Quelle est cette institution mystérieuse, adoptée dans toute l'Europe, et qui, sans dépendre d'aucune forme de gouvernement, a conservé la pureté de sa fondation au milieu des convulsions politiques, de la chute des empires et des guerres religieuses? Quelle est cette association immense, dont l'origine se perd dans la plus haute antiquité, et dont les ramifications plus étendues que celles du commerce, des alliances et de tous les intérêts sociaux, établissent des rapports intimes entre les hommes de tous les pays, malgré les différences de climats, de langues, de croyances et de mœurs? Quel est le but de cette institution? Que signifient ses rites, ses usages, ses

emblêmes! Quels services-a-telle rendus à l'humanité? Telle est à peu près la série des questions que se fait tout homme raisonnable admis aux premiers mystères de la franc-maçonnerie. Rien n'est plus curieux, plus intéressant que l'histoire de cet ordre...

ANTIDE-JANVIER. (Planche présentée à la lôge de l'Union, Paris, in-8 de 16 pages, 1818.)

Mes SS.·., mes FF.·., nous avons tous la même pensée : nous sommes dans un temple consacré à la justice et à la bienfaisance; leurs images vivantes remplissent nos ames. La vérité, d'accord avec la plus respectueuse affection, publie que si les vertus rehaussent l'éclat même des trônes., aucun trône ne brilla jamais d'un plus grand éclat. Pour exprimer nos sentimens, un mot suffit : *Eva* est notre emblême; pour nous *Éva* est *vive Joséphine*[1].

JAUBERT. (Loge impériale des Francs-Chevaliers, in-8 de 24 pag., 1805.)

(1) La loge d'adoption des Francs-Chevaliers fut présidée par S. M. l'impératrice JOSÉPHINE. Madame de Canisy, dame d'honneur de l'impératrice, était l'une des récipiendaires. Les Ill.·. FF.·. Challan et Jaubert remplissaient, l'un les fonctions de Vén.·., et l'autre celles d'orateur: ce dernier en l'absence momentanée du F.·. Talleyrand.

S'il est un spectacle vraiment digne d'intérêt, c'est sans doute celui d'une réunion d'hommes dont le but est de se perfectionner et de marcher de concert dans les voies sacrées de la justice. Elevés au-dessus des illusions qui enveloppent la vie profane, et séduisent le vulgaire, vous réalisez dans la pratique cette grande théorie d'ordre, de paix et de fraternité, transmise jusqu'à nous d'âge en âge, et dont les bienfaits sont promis aux nombreuses générations qui dorment encore dans le sein fécond de la nature.....

A. JAY. (Encyclopédie maçonnique, 1821, 2e vol., p. 300.)

Heureuse mille fois l'institution qui, sortie victorieuse de tant de combats que lui livrèrent les préjugés et les erreurs vulgaires, assise enfin sur ses immuables bases, et à l'ombre de l'autorité qui la protége, a moins besoin désormais des efforts du génie que des conseils de la sagesse, pour étendre son influence et multiplier ses adeptes.

De JOLY. (G.·. O.·. de France, Saint-Jean d'hiver, 5806.)

Qu'on puisse dire de chacun de nous et de tous les membres qui tiennent à l'institution maçonnique : le *pauvre* est sûr de leur souvenir, l'*infortuné* de leurs secours, le faible de leur appui, le riche de leurs bons exemples, le *gouvernement* de leur soumission, l'*autorité* de leur obéissance, la probité de leur estime, la vertu de leurs hommages, la religion de leur respect, l'Eternel de leur adoration[1] !

JOLY. (*Bibliothèque maçonnique*, etc., 1818, tom 1, pag. 58.)

La Franche-Maçonnerie s'est tellement répandue dans nos états qu'il n'y a presque aucune petite ville de province où l'on ne trouve des loges. Je ne connais pas les mystères des francs-maçons ; il me suffit de savoir que la franche-maçonnerie fait toujours quelque bien, qu'elle soutient les pauvres, et cultive

(1) Nous donnons ce paragraphe du discours d'un maçon littérateur comme un modèle de sentiment et non de style ; cependant nous devons remarquer que lorsqu'on a l'honneur d'être maçon et homme de lettres, il faut tâcher de réunir aux bons sentimens l'exactitude des mots, surtout dans une phrase à effet.

et encourage les lettres, pour faire pour elle quelque chose de plus que dans tout autre pays. Mais comme la raison d'état et le bon ordre demandent de ne pas laisser ces personnes entièrement à elles-mêmes et sans une inspection particulière, je consens à les prendre sous ma protection, et à leur accorder ma grace spéciale s'ils se conduisent bien[1]....

JOSEPH. (*Acta Latomorum*, vol. 11, p. 86.)

La Maçonnerie est dangereuse, disent les uns : d'autres cherchent son utilité. Elle ne peut être dangereuse parce qu'elle est utile ; voilà ce que je découvre dans ses cérémonies et dans son but, dans l'éloignement de son origine et dans sa durée, dans tous ses rapports avec les mystères des peuples de l'antiquité, qui, comme elle, furent institués pour le perfectionnement humain.

JUGE. (Disc. prononcé à la L.·. de Thémis, broch. de 8 p., 5805.)

(1) Cette instruction, dont nous rapportons le préambule, est adressée sous la date du 1er décembre 1785 par l'empereur Joseph II aux gouverneurs des provinces de l'empire.

Employez, TT.·. CC.·. FF.·., vos momens à propager nos principes, soyez utiles à l'humanité, bannissez tout esprit de parti : que l'union la plus parfaite soit la base de l'édifice dans lequel le moment le plus heureux de ma vie me réunit à vous! Qu'une amitié sincère soit le sceau du serment que nous contractons tous en présence du G.·. A.·. de l'Univ.·.

Maréchal KELLERMANN. (Travaux de la loge de la Concorde, O.·. de Strasbourg, in-8 de 22 pag. Strasbourg, 5805, an XIII de la Répub.)

En résumant tout ce que les FF.·. les mieux instruits ont dit ou écrit, jusqu'ici, sur l'art royal, le tout se réduit à ce que, dans les anciens temps, la maçonnerie était l'unique foyer où se concentraient tous les rapports des lumières. Comme les lumières entre les mains d'un homme immoral sont une arme dangereuse, les anciens maçons faisaient passer l'aspirant par des épreuves longues, dures et pénibles, tant pour le corps que pour l'esprit, pour s'assurer de sa façon de penser, avant de l'admettre à l'initiation. Depuis quelque temps on a fait, à l'exemple de la France, presque

dans tous les pays, des établissemens d'instruction publique pour tout ce qui concerne les arts et les sciences : mais il a plu au G.·. A.·. de l'Univ.·. d'abandonner aux seuls M.·. ce qu'il y a de plus noble pour une ame digne d'approcher de la divinité ; c'est la culture des mœurs, l'extension de la bienfaisance[1].

Le général KOMARZEWSKI. (Fête d'ordre et inauguration d'un nouveau temple par la L.·. de Saint-Louis de la Martinique ; Paris, in-4, 5805 , an XIII , pag. 8.)

Vos vertus, vos talens (dit l'Ill.·. F.·. comte de Lacepède au Vén.·. F.·. Harger père, qui lui présentait le premier maillet comme Vén.·. d'honneur), ainsi que la vénération que j'ai pour vous, tout me dit qu'il sera mieux entre vos mains ; je vous prie de le conserver. Je regrette de n'avoir pu encore partager vos travaux , à cause des occupations multipliées

(1) Lieutenant-général polonais qui avait adopté la France pour sa seconde patrie , et où il mourut en 1809. Il était Vén. de la L.·. de St.-Louis de la Martinique , et Off.·. du G.·. O.·. C'était un homme très savant et de la société la plus aimable. On lui doit plusieurs ouvrages , entre autres un *Coup d'œil rapide sur les causes de la décadence de la Pologne,* 1 vol. in-8o.

dont je suis chargé; mais j'espère m'en dédommager par la suite; soyez persuadé que je n'oublierai jamais les marques de bienveillance dont vous m'honorez aujourd'hui.

De LACÉPÈDE. (Extrait des Trav.·. de la L.·. de Sainte-Thérèse, des Amis de la constance, fête de l'ordre, 5808, in-12 de 36 pages.)

Dans nos conversations particulières, Azéma[1] m'entretenait des beautés de votre institution. A travers le voile impénétrable dont il se couvrait, je démêlais néanmoins sur sa physionomie le ravissement de son cœur, et j'en tirais la conséquence qu'une belle ame ne peut être flattée que par de beaux traits. L'art de la maçonnerie, me disais-je, renferme donc sous ses emblèmes quelque chose de surnaturel? La curiosité, je vous l'avoue, ou plutôt le désir d'appartenir à une société respectable, ne me laissa plus de repos, et me fit concevoir le projet de me faire recevoir... Ce fut le vénérable Azéma qui me présenta à l'initiation. De lui j'eus la faveur de voir la lumière qui éclairait ses vertus et les vôtres.

LAFON. (Notice sur le V.·. Paul-Eparche Azéma, Paris, in-4, 5803.)

(1) Pharmacien en chef de l'hôpital de la barrière de Sèvres.

Orner l'autel de la sagesse des fruits impérissables du génie ; entrelacer les lauriers du Pinde aux rameaux du mystérieux *Acacia ;* embellir la douce bienfaisance de tout ce que les arts ont inventé pour plaire, vous le savez, mes FF.·., telles furent les lois que vous reçûtes de vos fondateurs ; et ces lois furent-elles plus religieusement observées ! Vous montrâtes-vous jamais plus dignes du titre d'adeptes de la sagesse, et de favoris des immortelles sœurs ?...

De LAGRANGE. (Discours comme orateur de la L.·. des Neuf-Sœurs. Voy. *Annales maçonniques*, 5808, t. v, p. 94.)

La morale de la maçonnerie est douce, car elle a pour base la morale évangélique ; son but est le bonheur dont l'homme est susceptible sur la terre, la pratique des vertus sociales, surtout d'une bienveillance active et le dévouement entier à la patrie, sont les moyens qu'elle prescrit pour arriver à ce but. Les sciences, les arts libéraux et mécaniques, comme tendant à perfectionner les connais-

sances humaines, sont également de son ressort.

LAHAUSSE. (*Annales maçonniques*, 5807, t. IV, p. 113-114.)

La société ou l'ordre des francs-maçons, est la réunion d'hommes choisis, qui se lient entre eux par une obligation de s'aimer tous comme frères, de s'aider dans le besoin, de s'animer aux vertus, surtout à la bienfaisance, et de garder un secret inviolable sur tout ce qui caractérise leur ordre [1].

JÉRÔME DE LALANDE. (Etat du G.·. O.·. de France, 1777, prem. vol., deuxième partie, p. 82.)

Ce qui n'arrive pas toujours dans le monde profane, a lieu sans efforts dans la société maçonnique ; cette société n'offre à ses membres rien qui soit propre à les écarter de leur route. Que l'avare, que l'ambitieux, que l'amant exclusif de la gloire, que l'égoïste, enfin,

(1) Tel est le début du *Mémoire historique sur la maçonnerie*; par le T.·. V.·. F.·. de Lalande, de l'académie royale des sciences, Off.·. Hon.·. du G.·. O.·. et Vén.·. de la L.·. des Neuf-Sœurs. Cet Ill.·. F.·. est auteur de l'article sur la franche-maçonnerie, dans l'*Encyclopédie*.

sous quelque dénomination qu'il puisse être, n'approche point de nos temples : dupes de leur propre illusion, ils s'en éloigneraient bientôt d'eux-mêmes. Nous n'avons à leur présenter ni l'or, ni la grandeur, ni rien de ce qui peut plaire aux hommes profanes; nous travaillons sans cesse, mais sans autres honoraires que l'agrément. Nos réunions sont pour nous des fêtes, mais nous y avons chacun notre emploi qui demande un certain soin, qui serait même une peine, s'il n'était gratuit. Hors de l'enceinte sacrée, nous n'avons que le souvenir de l'estime que nos FF.·. nous ont inspirée ou qu'ils nous ont marquée. Nos familles et nous, nous n'en sommes ni plus riches ni plus honorés. Quelques malheureux ont pu être soulagés, un peu de bien a été fait, c'est assez : il nous reste le désir de retourner avec nos FF.·.

LANDRY. (G.·. O.·. de France, Saint-Jean d'été, in-4, 5821, p. 12—13.)

Pourraient-ils être insensibles à l'honneur, les Maç.·. dont le nom seul est l'amour de la franchise et de la loyauté...? Leur seule ambition est de parvenir au plus haut point de

sagesse que puisse atteindre la faiblesse humaine, et tous les devoirs que leur présente leur règle chérie, ont été dictés par l'honneur même...

LANGLACÉ. (Hermès, 1818, 1 vol., p. 255—256.)

De tels At.·., de tels FF.·. doivent compter sur la spéciale protection du G.·. O.·.; ils commandent le respect aux profanes, et leur inspirent le désir d'être admis dans une société d'hommes qui ajoutent aux titres de considération qu'ils ont dans la société, celui de la pratique de toutes les vertus maçonniques.

J. DE LA TOURETTE. (Planche de la séance d'installation de la L.·. de Sainte-Caroline, in-8, 5805, p. 31.)

L'on sait qu'il n'existe pas une affinité directe entre la vérité et les hommes, et que ce n'est ordinairement que par des voies souvent obliques, qu'elle se fraye un accès auprès d'eux. Les fondateurs de l'institution maçonnique ont senti qu'il ne fallait pas présenter la vérité tout à coup et sans précaution. Ils ont trouvé l'expédient d'en projeter les rayons lu-

mineux peu à peu et avec beaucoup de ménagement, parce qu'ils ont voulu éclairer et non éblouir.

J. J. LAURENS. (Essai historique et critique sur la franche-maçonnerie, 1 vol. in-8, Paris, 1805.)

Quels que soient les avantages que le cœur puisse retirer d'une excellente éducation, et que l'esprit puisse acquérir par l'étude opiniâtre des connaissances humaines, il n'est point d'homme à qui l'exemple ne soit nécessaire, et c'est surtout dans la maçonnerie, où la marche générale des individus tend sans cesse à la perfection, que ce besoin se fait plus impérieusement sentir.

JOSEPH LAVALLÉE. (Commandeurs du Temple du Mont-Thabor, Paris, 5809, in-8, p. 16.)

Le premier et le plus sacré de tous les sermens, est celui d'aimer nos FF.·. et de les secourir dans le besoin.

LE BLANC DE MARCONNAY. (Brochure in-12, de 23 pag., 5826.)

« J'observe que le premier des droits de « l'homme, en société, est la liberté ; que la « liberté consiste à faire ce qui ne nuit pas à « autrui, et que ce qui n'est pas défendu par « la loi ne peut pas être empêché.

« Il résulte de ces principes, consignés « dans les art. 1, 2 et 7 de la DÉCLARATION DES « DROITS DE L'HOMME, que les sociétés des « francs-maçons, qui d'ailleurs n'ont été pro- « hibées par aucune loi, peuvent se réunir « librement, pourvu, néanmoins, qu'elles ne « dégénèrent pas dans des associations con- « traires à l'ordre public, telles que celles pré- « vues par l'art. 360 de l'ACTE CONSTITUTION- « NEL..... D'après ces explications, je vous « autorise à tolérer les loges des francs-ma- « çons[1]. »

LE CARLIER. (Miroir de la Vérité, 5800, vol. 1, p. 29.)

Par la véritable maçonnerie, la justice a de l'activité, l'innocence de l'appui, l'indigence des secours, la vertu des panégyristes, le zèle

(1) Fragment d'une lettre adressée, sous la date du 7 vendémiaire an 7, au commissaire du Directoire exécutif, près du département du Nord, par M. Lecarlier, ministre de la police.

des admirateurs, la piété des disciples, et le royaume de César des citoyens respectueux et reconnaissans.

LEFEBVRE D'AUMALE. (G.·. O.·. de France, Saint-Jean d'été, 5824, in-4°, pag. 19.)

Vous formerez, FF.·. nouvellement initiés, le vœu philanthropique (dans la belle acception de ce mot) que le genre humain redevienne une famille de FF.·. uniquement occupés à bénir le G.·. A.·. de l'Univ.·., à l'honorer par leurs vertus et le culte de leur amour. Alors vous sentirez tout le prix de l'aimable vertu à laquelle ce temple est particulièrement consacré; vous saurez pourquoi nos trav.·., nos plaisirs sont des fêtes pour les pauvres [1] qui sont les précieux conviés à nos banquets, les premiers à se réjouir de toutes nos réunions. Vous comprendrez alors l'attrait qui ne peut encore que vous étonner, l'attrait irrésistible, qui appelle dans nos loges le sceptre et

(1) Le discours, dont nous citons à regret un si court fragment, fut prononcé lors de l'inauguration de la L.·. de l'*Harmonie*, O.·. de Saint-Pierre (île Martinique). La collecte pour les Maç.·. malheureux qui termina la séance produisit une somme de 1518 fr.

la houlette, pour les y réunir sous le niveau d'une vertueuse égalité.

LE FESSIER-GRANDPREY. (État du G.·. O.·. de France, 5804, 1er. vol. de la reprise, 4e. partie, p. 288—289.)

Fortement attachés aux principes de l'ancienne doctrine, conservons-les, mes FF.·., dans toute leur pureté; ne permettons pas que des mains étrangères ébranlent les colonnes de cet édifice; montrons-nous toujours très scrupuleux sur le choix des candidats; que le plus rigide examen préside à nos initiations; qu'une union indissoluble fasse désormais notre force... et nous jouirons alors de ce parfait bonheur auquel nous devons tous aspirer.

LÉGER DE BRESSE. (Trav.·. de la L.·. Ec.·. de la Triple-Unité. Paris, 1810, in-8 de 72 p.)

Le maçon adore Dieu, l'admire dans ses œuvres, et s'écrie, avec le prophète-roi : *Cæli enarrant gloriam Dei.* Les Cieux annoncent la grandeur de Dieu. Il est résigné aux ordres de sa suprême volonté, il respecte le gouver-

nement sous lequel il vit, et lui est soumis ; enfin, il fait à ses semblables tout le bien qu'il peut leur faire.

LELIÈVRE-VILLETTE. (*Admirateurs de l'univers.* Paris, in-8, 5809, p. 29.)

Depuis long-temps j'avais conçu le désir d'appartenir, à une association dont je m'étais fait la plus haute idée, soit d'après mon imagination, soit d'après quelques rapports vagues, recueillis dans le monde profane; tourmenté des ténèbres de ce monde qui se croit éclairé, fatigué, quoique jeune, de ses pompes vaines et de ses vertus factices, je cherchais partout les lumières véritables, celles qui ont une application directe au bien commun; j'ai cru les trouver parmi vous, mon attente a été pleinement remplie.

Hippolyte LEMONNIER. (L'Orateur franc-maçon, etc. Paris, 1 vol. in-8, 1823, p. 400.)

Je ne répondrai pas à ceux qui nous accusent de nous livrer, dans nos loges, à des pratiques superstitieuses et de vouloir faire revivre les institutions païennes. C'est préci-

sément par la simplicité, que notre culte se distingue de tous les autres; il est tout en morale. Mais ces ennemis de la maçonnerie ignorent que son but est de rendre au Très-Haut le culte le plus pur, le seul qui puisse lui être agréable, puisqu'il porte les hommes à s'aimer les uns les autres, à exercer incessamment la tolérance et la charité envers tous leurs semblables, sans exception, et par conséquent à se procurer le bonheur, en devenant meilleurs... Qu'ils apprennent donc, ces profanes ignorans, que nos loges sont le vrai tabernacle du Seigneur, dans lequel le feu sacré de la morale, de la vertu et de la vérité se perpétue d'âge en âge sans souillure ni altération.

LEROUGE. (L'Orateur franc-maçon, etc. Paris, 1 vol, in-8, 1823, p. 327—328.)

Nous ne pouvons être maçons sans être amis des hommes; en en fuyant les vices, nous devons nous attendrir sur leur misère, et nous occuper des moyens de la soulager.

LEROY. (Etat du G.·. O.·. de France, 1777, 1er vol., 1re partie, p. 27.)

Notre zèle s'enflammera au souvenir de la lutte constante et trop souvent périlleuse que les maçons, répandus sur toute la terre, ont soutenue contre les fauteurs de l'ignorance. Nous nous applaudirons de vivre dans un siècle et dans un pays, où nos efforts pour la propagation des lumières peuvent être et plus heureux et plus sûrs. Mais nous ne perdrons jamais de vue ce qui doit être la devise du vrai maçon ; créer l'avenir et non l'attendre.

Le chevalier LEROY. (*Bibliothèque maçonnique*, etc. 1818, tom. 1, p. 181.)

S. M. a dit : « qu'elle garderait toujours au« près d'elle une médaille qui lui rappelle « d'aussi heureux et d'aussi doux souvenirs. » 1

LOUIS. (*Bibliothèque maçonnique*, 1818, tome 1, p. 39.)

(1) La médaille votée par la grande loge écossaise, a été présentée à S. M. Louis XVIII par S. Ex. le comte Decazes, ministre de la police générale, le 2 décembre 1818. « S. M. qui apprécie toujours avec l'heureuse sagacité qui « la distingue la manifestation des sentimens français, a « daigné sourire à l'à-propos de cette médaille : elle en a « agréé l'hommage avec sensibilité. » La médaille porte en style lapidaire, d'un côté, les mots : A LOUIS XVIII, Roi

L'amour de l'humanité, la bienfaisance, la justice, la modestie, ces vertus simples qui forment le cœur du maçon, s'accordent merveilleusement avec l'innocence de votre âge. Elles doivent entrer dans votre cœur avec affluence, ou plutôt, j'espère qu'elles n'ont qu'à s'y développer. J'espère qu'aucun vice, aucun préjugé funeste ne leur en conteste le terrain. C'est pour cela que j'ai souhaité si ardemment que vos yeux fussent ouverts à l'art royal avant que la corruption du siècle ne les eût scandalisés [1].

DE LUCENAY. (*Travaux de la R.·. L.·. de l'Amitié*, 200e assemblée, in-8, 1787.)

DE FRANCE, *l'Écossisme français reconnaissant;* de l'autre côté : COMTE DECAZES, *élu très Puiss.·. Souv.·. Gr.·. Commandeur titulaire*; TEMPLE INAUGURÉ. GRANDE LOGE INSTALLÉE. ÉTRANGERS RETIRÉS. *Octobre* 1818. (Ouvrage cité, p. 38—39 et 51).

(1) Ce fragment d'un discours plein de noblesse et de sensibilité est adressé par le F.·. de Lucenay, ex-Vén.·. de la L.·. de l'*Amitié*, à son fils, âgé de 16 ans, et qui fut reçu App.·. par le F.·. Roettiers de Montaleau, Vén.·. titulaire, et depuis grand vénérable de l'ordre maçonnique en France. Le précepteur du jeune Loweton, l'abbé de Quentz, avait été initié quelques instans auparavant. Dans une lettre de remerciemens adressée à la L.·. et imprimée à la suite du procès-verbal, la S.·. de Lucenay s'exprime

---

La franche-maçonnerie est une institution respectable par ses deux bases premières, l'égalité et la charité. Elle a tour à tour essuyé des proscriptions, et l'appui le plus décidé; elle a toujours été l'objet du respect de la multitude, de l'indifférence du sage¹ et de la tolérance des gouvernemens raisonnables. Rien ne peut exister sans les formes. Vraisemblablement le secret des francs-maçons n'est autre chose que les formes² qui donnent un

ainsi : « .....Je ne doute pas que cette grace précoce ne « serve à former la raison de mon fils, et j'espère que par « sa conduite il en sera digne; etc. »

(1) Le marquis de Luchet se trompe : le sage n'est pas indifférent. L'indifférence est le masque de l'égoïsme, et le sage ne peut avoir un défaut qui détruirait sa belle qualité. Le sage voit avec intérêt tout ce qui tend au bonheur de ses semblables. Il méprise dans son cœur les fausses vertus; mais il ne reste pas insensible, indifférent devant une société qui se signale par la pratique des vertus, l'amour des lumières, et qui tend à la perfection de l'espèce humaine. S'il refuse de se lier à cette société, il la respecte et ne la condamne pas par son indifférence.

(2) Le secret des francs-maçons dans des formes! Non; il est dans le fond, c'est-à-dire dans les choses : principes, doctrines et leur application. Mais comment les disciples de la V.·. Lum.·. arrivent-ils à ce noble but? Les profanes

corps à cette association, dont l'humanité jusqu'à nos jours n'a recueilli que des bienfaits.

Le marquis de LUCHET. (Essai sur les Illuminés, Paris, in-8, 1789.)

« Je prie le G.·. O.·. d'agréer mes vœux et « mes souhaits pour l'union, la paix, le bon- « heur et la prospérité des maçons que ces « nouveaux réglemens [1] doivent préparer. »

Maréchal MACDONALD. (G.·. O.·. de France, Saint Jean d'été, 5826, in-4, p. 6.)

La maçonnerie est l'étude des sciences et la pratique de toutes les vertus. Un maçon est un homme libre, fidèle aux lois, le frère des hommes, l'ami des mœurs. Un maçon a le désir de l'estime publique, la passion de la vraie gloire, les sentimens généreux de l'honneur. La sincérité, la droiture, la bonne foi, la sensibilité, la tolérance, l'affabilité, l'aversion pour la raillerie, la médisance, l'amère

l'ignorent, et malheureusement il y a des Maç.·. qui l'ignorent aussi, et qui pourraient le savoir s'ils le voulaient bien réellement. Si en morale les qualités supérieures ne sont pas innées chez tous les individus, elles peuvent s'acquérir : *aide-toi, je t'aiderai*, n'est pas un axiôme uniquement religieux.

(1) Statuts généraux de l'ordre franc-maçonnique en France, 5826.

critique : voilà les qualités précieuses qui caractérisent le vrai maçon.

FÉLIX MAINGUY. (*Miroir de la Vérité* , 5801 , vol. 2, p. 213.)

O l'admirable institution que celle dans laquelle on met en action et le précepte du patron de l'ordre : *aimez-vous comme des frères ;* et la devise des nouveaux croisés , *la raison le veut*, (celle des anciens était *Diex le volt*) ; et le mot si doux de Pythagore : *dans mon ami, je presse un autre moi-même.* Et quelles réunions peuvent être comparées à celles où l'on apprend à parler à son tour, à discourir avec sagesse , à remontrer avec aménité, à céder avec complaisance , à commander sans âpreté , à fléchir sans bassesse, et dans laquelle l'étranger trouve un frère, l'indigent un ami et les vaincus des sauveurs.

DE MANGOURIT. (Commandeurs du Temple du Mont-Thabor , Paris , in-8 , 5809, p. 54 , 55.)

Dans tous les grades on n'y reçoit que les leçons de la morale la plus pure ; on y apprend à vaincre ses passions , à fuir les vices

et à pratiquer la vertu : la foi, l'espérance et la charité sont celles qui distinguent les vrais maç∴. On abhorre dans nos loges la haine, l'envie, l'intrigue et toutes les petites passions des ames viles ; et dans nos banquets, la décence et la tempérance en font le principal ornement... Le premier magistrat de la république sait par lui-même que la religion et les empires n'ont qu'à se glorifier de voir dans leur sein des hommes tels que les vrais maçons.

MARESCHAL. (Rapport fait à la L∴ de l'Union-Philanthropique de l'O∴ de Lamballe, sur l'ouvrage de l'abbé Barruel, in-8 de 16 pages, Saint-Brieuc, 1803, an XII.)

Il appartenait à la plus sublime des conceptions humaines, à l'*institution Maçonnique*, *cette fille du ciel*, de redresser ce que notre faiblesse nous fait apercevoir comme une lacune dans l'harmonie universelle, dans le chef-d'œuvre qui ne pouvait émaner que d'une *intelligence suprême*, au-dessus de la définition exacte, et de la conception entière de l'esprit humain. La maçonnerie appuyée sur la philosophie et l'humanité, tenant en main un niveau, est venue, avec la supériorité des lumières, combler la ligne de démarcation que

la nature et que les intérêts privés et généraux avaient placée entre les peuples.

Baron de MARGUERITTES. (Brochure in-8 de 39 p., 5819—1819.)

Les adeptes virent une société où l'on n'était admis qu'après avoir fait preuve de discrétion et de courage, où les distinctions étaient fondées sur les grandeurs réelles, où l'on venait oublier durant quelques heures cette inégalité politique, qui, par une bizarrerie qui tient à la nature de l'homme, est établie pour le bien de tous, et cependant fatigue encore plus les uns qu'elle n'humilie les autres; une association qui a pour base la vertu, pour objet la bienfaisance, pour lien la charité, qui établissait entre tous ses membres, quelle que soit leur croyance religieuse ou leur patrie, des rapports de fraternité tels, que sans s'être jamais vus, l'Indien et l'Irlandais devenaient amis dès qu'ils s'étaient donné la main; une association enfin où tout était décent et mesuré, jusqu'aux élans de la joie, où les douces étreintes de l'amitié semblaient offrir l'image de la volupté de l'homme restitué à sa première innocence, et cette découverte a dû procurer à la maçonnerie le plus grand succès.

MAUGERET. (Rose de la Vallée, in-18, 1808.)

La Maçonnerie n'est point française, elle n'est point allemande, elle n'est ni anglaise ni écossaise; elle est universelle, elle n'a qu'un seul centre d'unité; et si elle perdait ce caractère d'unité et d'universalité, elle cesserait d'être la maçonnerie. Je sais bien que dans chaque état doit exister nécessairement, indispensablement, une loge centrale, parce que nulle société secrète n'a le droit de se former, encore moins d'en instituer d'autres, sans l'assentiment au moins tacite de l'autorité civile et politique. Notre association surtout tient par des liens secrets au droit public, et il n'est pas permis, même, de faire le bien, contre la volonté du prince. Mais ces loges centrales n'ont que le droit de police et nullement celui de doctrine : car autrement il y aurait autant de doctrines, par conséquent autant de maçonneries qu'il y aurait de sociétés politiques. Elles n'ont pas celui de constituer, ni celui de changer les formes constitutives, à moins qu'elles ne tiennent ce droit d'une autorité supérieure et légale dans la hiérarchie maçonnique[1].

Le même. (Ouvrage cité, pag. 57, 77.)

(1) Ces réflexions d'un maçon systématique, mais homme de mérite, qui aurait volontiers sacrifié tous les

Sous les yeux de l'Etre supérieur qui pour trône a le ciel, et pour empire *tout*, se déploient, dans un seul point, le passé, le présent et l'avenir : perdu dans l'immensité des choses, notre drapeau (celui de la L.·. de la *Triple-Unité*) n'est pas même le grain de sable qui gît sur le rivage du vaste océan, et cependant nous osons nous flatter que le grand Être a jeté sur lui quelques regards de bonté; l'encens pur que nous faisons fumer tous les jours sur nos autels, nous en est le garant.

MAUGUIN. (Planche d'installation du F.·. de Lacépède comme Vén.·. de la L.·. de Saint-Napoléon, in-8 de 46 pag. 5805.)

Notre institution est établie sur la bienfaisance et l'équité... quelle autre oserait entrer en parallèle avec elle? Loin d'ici ces dissimilitudes de conditions, ces distinctions

grades à l'*apprentissage*, au *compagnonage* et au *R.·. C.·.*, les seuls qu'il jugeait admissibles, ne seraient peut-être pas mal placées sous les yeux de la commission du G.·. O.·. chargée de *réviser* les grades, surtout si l'un de ses membres était un autre Maç.·. systématique, qui ayant beaucoup écrit sur la maçonnerie, pourrait se trouver chargé de préparer le travail et de faire le rapport. Espérons toutefois que les grades ne subiront pas le lit de Procruste.

frivoles; loin de nous les hommes qui veulent priver des droits communs de la société, ceux qui ne partagent point leurs sentimens sur la manière d'adorer l'Eternel : il ne règne ici que la plus parfaite égalité; ici on ne trouve que des FF∴, des amis; que des conseils salutaires, des avis utiles; que protection, générosité, bienfaisance... Où pourrait-on rencontrer un plus bel assemblage des perfections humaines?

Simon MAYER. (Planche, discours et cantiques à l'occasion de l'installation de la loge des Amis Indivisibles, in-8 de 64 pages, Paris, an X de la répub.)

On proscrit dans la maçonnerie une association politique : et pourtant l'essence de la maçonnerie, c'est de rester étrangère à la politique, à ses haines infatigables, à ses affections d'un jour. La politique exerce ses méditations dans l'étroite sphère des intérêts d'un moment et d'une société organisée; mais la maçonnerie n'envisage que le bien de l'humanité toute entière. Que lui font les querelles du trône et du temple, l'orgueil des grands, la turbulence des petits? Pourquoi prendrait-elle parti pour la balance des pouvoirs et

pour la gloire des conquérans qui sont l'effroi d'un jour et pâlissent le lendemain?

Tant que la maçonnerie ne manquera pas d'infortunés à soulager, elle accomplira sa mission : comme le Samaritain de l'Ecriture, sans demander au malheureux quelle est son opinion, elle lui demande quelle est sa souffrance, et verse du baume sur sa blessure quelle que soit la main qui l'ait faite.

Comment la maçonnerie pourrait-elle s'asservir à changer sans cesse de culte et de langage? Elle perdrait alors ses plus nobles attributs, l'universalité de son action et la perpétuité de sa bienfaisance.

MÉRILHOU. (Discours à l'occasion de la Saint-Jean d'hiver, in-8 de 14 pag., 5821.)

La maçonnerie est une société universelle dont le but est surtout d'unir ses membres par le lien étroit d'une bienveillance et d'une assistance mutuelles, solennellement jurées sans égard aux préjugés du siècle, aux haines nationales, à l'esprit de secte et à la variété qu'apportent dans ses rites secrets, le génie et les lumières des peuples divers chez lesquels elle est établie.

MILLET. (Brochure in-12, de 29 pag., 5826.)

Si quelque chose doit ajouter à la bienveillance publique dont jouissent nos réunions, et nous dédommager de l'existence civile que les lois ne nous accordent pas, c'est sans doute de voir le plus haut personnage de l'état[1] après le chef suprême, déposer momentanément tout l'éclat de ses dignités sociales pour venir parmi nous recueillir les honneurs maçonniques et goûter le plaisir d'une réception fraternelle. Cette faveur nous devient encore plus chère, lorsqu'elle est pour nous une preuve non douteuse de la tolérance, disons mieux, de la protection du gouvernement.

Casimir de MONTLIVAULT. (Planche de la séance d'installation des Off.·. Dig.·. de la L.·. Fc.·. de Sainte-Caroline, in-3, 1808, pag. 10.)

Les Maç.·. ne firent jamais le vœu d'ignorance; et servir ses FF.·. par des écrits lumineux, par de profondes recherches dans les sciences, par des conseils utiles à l'exer-

(1) Le prince archi-chancelier de l'empire, depuis duc Cambacérès.

cice des beaux-arts, ce n'est pas être indigne du beau nom de Maç.·. ; c'est faire servir au contraire les bienfaits du G.·. Arch.·. au bonheur et à la gloire de ses FF.·.

MOREAU-SAINT-MÉRY. (Annales maçonniques, t. V, 5808.)

Quoique je sois persuadé que les sociétés secrètes sont dangereuses, je n'hésite pas à soutenir que les francs-maçons n'ont pas eu la plus légère influence sur la révolution. On a dit que l'égalité professée dans les loges avait pu contribuer à la destruction de l'ancien gouvernement : mais cette égalité n'est point relative à l'ordre civil. La franche-maçonnerie ne condamne pas les richesses et les dignités : mais elle ne considère les hommes de tous les rangs, que sous les rapports qui les lient comme membres d'une association fraternelle. Ce genre d'égalité, bien loin d'être funeste, est une des vertus les plus recommandées par la religion et par la morale. Des institutions qui affaibliraient l'orgueil, sans détruire la subordination, et qui rappelleraient les riches et les magistrats à des sentimens d'égalité naturelle, sans nuire à la puissance légale de ces

derniers, et au respect qu'on doit à leurs fonctions, seraient du plus grand avantage pour la moralité et pour le bonheur général ; et dans ce sens, Lessing a pensé que les sociétés de francs-maçons étaient utiles...

Et comment des chrétiens, s'ils n'ont pas dans leurs principes la plus absurde inconséquence, si leur religion ne se borne pas à de vains discours, pourraient-ils blâmer l'égalité des francs-maçons ? Ils devraient savoir que la doctrine évangélique en ordonnant de respecter l'autorité civile, ordonne, en même temps, de traiter tous les hommes comme des frères.

Je ne crois pas que dans les loges on parlât jamais de liberté. Si ce mot était prononcé quelquefois, c'était comme celui d'égalité dans un sens étranger à la politique et purement moral.

J. J. MOUNIER. (De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés sur la révolution française, 1 vol in-8, Tubingen, 1801, pag. 159—160.)

Ce qui atteste la pureté et la perfection de l'ordre maçonnique, c'est le triomphe qu'il a remporté sur tous les événemens. En effet, ni

les catastrophes, ni les orages politiques, ni les clameurs du fanatisme, ni la calomnie, cette rouille caustique qui s'attache aux plus belles institutions, rien n'a pu ébranler ses fondemens! La maçonnerie est impérissable comme sa gloire! Semblable au cèdre dont la cime verdoyante et majestueuse s'élève jusqu'au firmament, elle porte en tout lieu sa fécondité et couvre les deux hémisphères de ses branches immortelles.

Philibert MOUTON. (Extrait des Trav.·. de la L.·. de Sainte-Thérèse des Amis de la Constance; fête d'ordre de 5808, in-12 de 36 pag.)

Détracteurs de la maçonnerie, vous qui ne voyez en elle qu'une institution puérile et frivole, approchez et venez recevoir au milieu de nous, la grave et utile leçon du néant de la vie, de l'instabilité des choses humaines, de ces vicissitudes continuelles d'heur et de malheur, qui partagent, agitent, tourmentent, j'ai presque dit composent l'existence, et dites encore, si vous l'osez, que nos réunions n'ont aucun objet sérieux, aucun but moral!

Eh! quel but plus moral, quel objet plus sérieux, quel sujet d'instruction plus fécond,

que de réunir dans la même pensée, de célébrer dans la même solennité, de confondre dans le même hommage, l'homme vivant [1], dont la France s'honore, l'homme mort que la France doit pleurer [2]?

Comte MURAIRE. (Brochure in-8, de 27 pag., 5826.)

O profane insensé! toi qui blasphémas tant de fois nos mystères, toi qui, du fond des ténèbres, oses lever les yeux sur nous, et jeter sur nos enceintes sacrées des regards que nos voûtes repoussent, que ne pouvons-nous, sans violer les sermens que nous avons faits, t'introduire un instant ici [3]. Placé au centre de ce nouveau paradis terrestre, que tant de fleurs décorent un moment, vers laquelle, dis-moi, oserais-tu porter ta main profane? Elle serait repoussée soudain; mais l'air pur qu'on respire en ce lieu de délices, l'image du bonheur qu'on y goûte, agirait sur ton cœur endurci; elle y ferait entrer le repentir et le désir vif et sincère de connaître la lum.·..

Le chev. NAZON. (*Bibliothèque maçonnique*, etc., 1818, tome 1er, p. 175—176.)

(1) L'Ill.·. F.·. duc de Choiseul.

(2) L'Ill.·. F.·. comte de Lacépède.

(3) Loge d'adoption de *Belle et Bonne*.

L'ancienne et honorable institution maçonnique est née du principe éternel la bienveillance, la bienfaisance et la charité. La conservation des hommes par l'union de leurs sentimens et de leurs pouvoirs, voilà son motif; leur bien-être par leur dévouement et leurs secours réciproques, voilà ses formes; l'égalité de leurs droits, l'unité de leurs désirs, la sagesse de leurs passions, voilà ses mœurs. Elle ne peut donc cesser d'exister qu'à l'extinction entière de notre race : tant qu'il y aura deux hommes son principe agira, et elle subsistera par l'action de son principe : c'est donc sur elle que s'applique le précepte de la sagesse, *régénérer plutôt que détruire et créer*.

J. A. NEVEU. (Développement de la proposition d'une caisse commune de bienfaisance maçonnique, in-8 de 64 pag., 1821.)

La franche-maçonnerie a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain? C'est un problème que j'abandonne à ceux qui peuvent se vanter de connaître également bien et ce que font les francs-maçons, et ce qui est avantageux

aux hommes. Il me revient dans ce moment une fable que j'ai lue quelque part, et que l'à-propos m'invite à mettre ici.

Un homme ayant trouvé une excellente étoffe, en fit un grand manteau qui répondait parfaitement à son but, qui était de se mêler à la foule et d'y passer incognito, bien couvert et bien muni contre le mauvais temps. Cet homme était reconnu pour un sage : voilà donc tous les sots qui se mirent à l'imiter. Mais comment s'y prirent-ils! Ils copièrent la coupe et la couleur du vêtement sans faire attention à l'étoffe; et quoique la pluie et le vent y pénétrassent partout, ils ne s'en mettaient guère en peine, parce qu'au contraire de l'inventeur qui avait fait le manteau pour être couvert, eux l'avaient fait pour qu'on les remarquât. Si quelqu'un de ces messieurs grelottait de froid, sa vanité le consolait lorsqu'il entendait un homme du peuple s'écrier : « Voyez comme ce sage est chaudement dans « son manteau! » A la fin tout cela fit naître force *quiproquo;* car le peuple s'étant avisé d'examiner la chose de près, on trouvait tantôt la bonne façon avec une mauvaise étoffe, quelquefois tout le contraire, et rarement le vrai sage sous la draperie. On remarqua cependant que, lorsqu'on trouvait l'*homme*, on

avait en même temps et l'étoffe et la façon; bref, le manteau même[1].

NICOLAÏ. (Fragment sur *l'Origine de la société des francs-maçons*, traduit de l'allemand de M. Nicolaï, par M. Beyerlé. Voy. *Acta Latomorum*, vol. 2, 1815, pag. 239—274.)

Sœurs nouvellement initiées, le tableau que j'ai tracé des vertus sociales et des vertus patriotiques, ne vous laisse rien à désirer sur le fond de notre morale. Quant au technique, qui consiste dans la science des mots et dans la connaissance des signes, il est nécessaire; mais ce n'est rien qu'une enveloppe.

FÉLIX NOGARET. (Le retour à la Sagesse, etc., in-18, 1807.)

Les devoirs d'un franc-maçon sont honorables : abnégation de tout amour personnel, désintéressement, discrétion, prudence, savoir,

(1) Nous avouons en toute humilité que nous n'avons pu comprendre la moralité de cette fable. D'autres seront plus heureux sans doute; mais nous dirons ici que nous tenons beaucoup à cette vieille idée, que le premier mérite d'un écrivain est d'avoir une pensée nette et de la mettre à portée de toutes les intelligences.

obéissance : il faut qu'il soit un exemple d'édification pour ses frères ; il faut que le profane le voie avec des yeux d'étonnement, et même, si j'ose m'exprimer ainsi, avec les yeux de la jalousie ; il faut que la douceur des vertus maçonniques attire d'elle-même, sans aucune provocation étrangère et comme par enchantement, des prosélytes à sa corporation.

NOUZOU. (Discours prononcé à la L.·. des Tributaires d'Hiram, 5812, in-8 de 16 pag.)

D'après les déclarations des écrivains de l'ordre le plus élevé de l'institut maçonnique, nous voyons que la maçonnerie, sans le déclarer publiquement, oserait prétendre à quelque communication de la part du créateur transmise d'une manière différente et sans nul rapport avec le livre que les chrétiens appellent la BIBLE ; et le résultat naturel de toutes ces insinuations est que la maçonnerie dérive de quelque ancienne, et très ancienne religion, entièrement indépendante de la bible, et sans aucune liaison avec ce livre-là.

Pour arriver au point principal, la maçonnerie est dérivée et n'est que les débris de la religion des *anciens Druides*, qui, semblables

aux mages de la Perse, aux prêtres d'Héliopolis en Égypte, étaient *prêtres du soleil.* Ils rendaient un culte à ce grand luminaire, comme au grand agent visible d'une grande cause invisible, qu'ils appelaient *le temps sans limites...*

THOMAS PAINE. (De l'origine de la franche-maçonnerie, ouvrage posthume in-8, 1812.)

Disciples de la sagesse, francs-maçons, félicitons-nous de la faveur que nous obtenons en ce jour. Nos temples s'étaient rouverts; nous jouissions des douceurs de l'amitié; nous nous excitions mutuellement à la pratique des vertus qui font le bonheur des sociétés, c'était beaucoup, sans doute; mais ce n'était pas assez. Nos travaux étant inconnus au commun des hommes, nos principes pouvaient être calomniés. Des imputations absurdes d'ambition coupable, d'intrigues secrètes, mises en avant par des hommes pervers, recueillies et propagées par des êtres irréfléchis, répandaient sur nos associations des nuages funestes; nous n'avons plus rien à craindre de semblable. La protection du gouvernement se signale d'une manière éclatante. Napoléon-

le-Grand a permis que nous eussions pour chefs suprêmes deux membres de son auguste famille, et avec le prince illustre qu'il a mis à la tête de ses conseils, la maçonnerie est vengée, ou du moins une justice solennelle lui est rendue. Une association présidée par trois princes, dont deux tiennent de si près à la personne de sa majesté impériale, et dont l'autre est honoré de sa plus haute confiance; par le président du premier corps de l'empire; par celui des conseils de S. M. et par son premier lieutenant aux champs de mars; une telle association est assurément une société d'amis de l'ordre et des lois; le but de ses travaux ne peut qu'être honorable et utile; ils tendent incontestablement au bien de l'humanité.

PAJOT jeune. (Fête de l'ordre, célébrée au G.·. O.·. de France, 5805.)

La franche-maçonnerie présente la plus noble et la plus illustre carrière à celui qui, jaloux de s'instruire, veut pénétrer dans la profondeur des temps pour en connaître l'origine. De toutes les institutions qui ont été formées pour le bonheur des humains, il n'en est point qui soit plus propre à les conduire à la perfection. Les hommes lui doivent leur

civilisation, leurs connaissances, leurs vertus et le bonheur de la vie sociale.

PELLETIER-VOLMERANGES. (Fête de la paix, célébrée dans la L.·. de l'Union-Parfaite de la Persévérance, in-8, 1807.)

—

Le plus court était de me faire recevoir franc-maçon; mais le serment que vous exigez m'a toujours fait de la peine. Il a donc fallu chercher à me satisfaire par quelque autre voie. J'ai tout employé pour cela, et j'ai enfin trouvé un de vos membres indignes (car il y en a parmi vous comme dans toutes les autres sociétés), que j'ai su engager par mes bienfaits à me révéler vos mystères. D'abord je me suis essayé sur quelques-uns de vos frères, que j'ai tous fait donner dans le panneau. Enhardi par ce succès, j'ai eu l'audace de m'introduire dans vos loges; et depuis dix ans que je les fréquente, je me suis si bien mis au fait de tout ce qui concerne votre ordre, que je me sens en état de prêter le collet au plus profond de vos docteurs... Mon libraire prétend avoir pour amis des francs-maçons très respectables à tous égards; et je me rends d'autant plus volontiers à cette raison, que j'en ai moi-

même de tels parmi vous. Oui, messieurs, je reconnais avec toute la sincérité d'un honnête homme, qu'il y a dans votre ordre un grand nombre de gens de tous états, très estimables par leur vertu et par leurs qualités personnelles, et qui méritent bien, qu'en leur faveur on fasse grace à un tas de faquins qui vous déshonorent[1].

L'abbé PÉRAU. (L'ordre des francs-maçons trahis, 1 vol. in-12, 1758.)

Jouissons, mes FF.·., du bonheur d'être réunis à cette société, où l'estime et l'amitié font naître la concorde. Tout respire dans cette enceinte auguste la morale la plus sublime; tout y inspire l'amour du bien, la bienfaisance envers nos FF.·., tout, enfin, doit

(1) Tel est le rôle que joue et qu'avoue un ecclésiastique, l'auteur anonyme de cet ouvrage, M. l'abbé Pérau. Il ne veut point prêter un *serment qui lui fait de la peine*, mais il séduit un malheureux par ses *bienfaits*, il trompe des FF.·., il s'introduit déloyalement dans une L.·., s'y fait des amis, et *trahit* ses amis et la société qu'il fréquente pendant dix ans... La conduite de cet *honnête homme* n'a pas besoin de commentaire.

nous engager à y resserrer les nœuds de l'amitié qui unit tous les maçons.

POLAK aîné. (Planche, discours et cantiques à l'occasion de l'installation de la loge des *Amis indivisibles*, in-8° de 64 pages, Paris, an X de la république.)

—

Le premier devoir d'un maçon est de vaincre ses passions; nous en avons tous fait le serment dans ce jour heureux où, pour la première fois, nous avons vu la lum.·.. C'est dans ce temple auguste, dans ce temple, foyer inextinguible de toutes les lumières, dans ce temple, d'où la main invisible de la vertu repousse non-seulement tout profane, mais même tout maçon qui oserait s'en écarter; c'est en présence du G.·. A.·. de l'Univ.·. que ce serment va être renouvelé: d'être fidèles à l'ordre, de secourir les malheureux, particulièrement les maçons, de ne nourrir dans nos cœurs que l'amour des vertus, et enfin, de nous rappeler sans cesse cet axiôme reconnu par toutes les nations: *Ne pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait.*

DANIEL POLAK. (Planche, discours et cantiques à l'occasion de l'installation de la loge des *Amis indivisibles*, in-8° de 64 pages, Paris, an X de la république.)

Les associations de bienfaisance, et par conséquent la maçonnerie, qui en est la principale, puisque faire le bien, être utile à ses frères, les consoler dans le malheur, sont les plus chères de ses attributions, avaient seules le droit de lui dérober une partie de son temps[1].

PONCE. (Hermès, 5818, 1er vol., p. 382.)

Chercher à rendre l'homme meilleur, lui faire aimer la vertu, ajouter de nouveaux liens et de nouvelles obligations aux sentimens et aux devoirs qui le portent à les pratiquer, tel est l'esprit et le but de la maçonnerie.

POUJOL. (Extrait des travaux du S.·. Chap.·. métropolitain, in-12, de 30 pages, 5809.)

Une *secte conspiratrice* ne cessait, depuis

(1) Moreau-St.-Méry, ancien conseiller d'état, ancien Vén.·. de la L.·. des Neuf-Sœurs, Off.·. d'Hon.·. du G.·. O.·. de France.

la régence, de s'avancer sourdement... Le chevalier de Folard, cédant à la voix du remords, et, de disciple zélé de la franche-maçonnerie, devenu son dénonciateur courageux, signalait cette *peste*... Dans des jours plus religieux, le gouvernement n'eût pas négligé l'avis que lui donnait l'Église romaine, par les *prudens anathèmes* de deux pontifes contre la franche-maçonnerie, Clément XII et Benoît XIV... En 1760, cette secte émancipée parut tout à coup transformée en une *corporation imposante*, et à laquelle il fut *tellement honorable* d'appartenir, que des princes du sang ne dédaignèrent pas d'en devenir les protecteurs et les grands-maîtres. Quoique sous le rapport de *religion et de mœurs*, l'abbé, prince de Clermont, et le prince de Conti, ne fussent rien moins que des *modèles* et des *autorités*, leurs noms ne laissèrent pas de *consacrer*, pour ainsi dire, la franche-maçonnerie. Elle se recruta bientôt à la cour, parmi la noblesse et la haute finance, au point que ses loges ne suffisant plus à ses prosélytes, il s'en éleva de nouvelles dans tous les quartiers de la capitale, et, par imitation ensuite, dans toutes les villes du royaume... On voyait un grand nombre de magistrats francs-maçons, une foule de francs-

maçons littérateurs, avocats, négocians et jusqu'à des moines francs-maçons. Mais l'*épidémie* ne fit nulle part d'aussi rapides progrès que dans les armées. On tenait loge dans toutes les garnisons : presque tout le corps du génie était franc-maçon... Tout franc-maçon devait protester en toute rencontre et envers tous, que la franche-maçonnerie ne renfermait rien qui pût alarmer l'autorité ni offenser la religion d'aucun pays. Il eut au moins fallu, quant à la religion, en excepter *l'intolérant catholicisme* : car, certainement, *il s'offensera toujours* de ce que le franc-maçon, sous prétexte d'embrasser l'humanité toute entière, fraternise également avec toutes les sectes; aussi disposé à judaïser avec le juif qu'à professer le christianisme à Paris, et l'alcoran à la Mecque. C'est qu'au fond, l'*athéisme* est le dogme suprême du vrai franc-maçon, comme le seul qui puisse le conduire à la conquête de sa *monstrueuse liberté*... Ses *prodigieux succès*, en France, ne pouvaient manquer de rendre la franche-maçonnerie de plus en plus *recommandable* à *tous les peuples de l'Europe*. Elle n'avait pas besoin d'apôtres en Angleterre. Mais, moins connue en Allemagne et en Italie, elle y prit faveur alors: elle s'étendit dans la Pologne, et cou-

vrit de ses loges tous les royaumes du nord. Elle devint, sans contredit, par l'*étendue de ses relations*, la *qualité de ses membres*, et l'*atrocité de ses moyens*, la plus formidable de toutes les sectes qui aient jamais *menacé l'ordre social*... Deux cent quatre-vingt-deux villes de France avaient leurs loges. Paris comptait 81 loges dépendantes du G.·. O.·., et à peu près un égal nombre de loges bâtardes; Lyon en avait 16, Toulouse 10, Montpellier autant, Bordeaux 7, Marseille 6 et les autres villes proportionnellement[1].

L'abbé PROYART. (*Louis XVI détrôné avant d'être roi*, Paris, 1 vol. in-8, an XI, 1803, pag. 108—119.)

(1) Voilà ce qu'un prêtre, dont la rentrée en France était un acte de tolérance de la part de l'autorité, écrivait, faisait imprimer et vendre publiquement et librement à Paris, sous le gouvernement consulaire, et à l'époque où les loges avaient toute l'énergie de leur renaissance: car elles avaient été démolies par le pouvoir ultra-révolutionnaire. Le gouvernement se tut, l'abbé Proyart jouit paisiblement des fruits de son œuvre, et les francs-maçons continuèrent leurs paisibles travaux. En vérité, ce Bonaparte si absolu, ces maçons si ennemis du trône et de l'autel se montrèrent alors et se montrent encore aujourd'hui comme ils se montreront toujours, de bien terribles ennemis de la liberté des opinions!

Venez souvent parmi nous ; une étude plus approfondie de nos mystères vous expliquera nos paraboles et nos hiéroglyphes : vous y reconnaîtrez surtout le culte le plus pur de la religion divine et naturelle, un attachement sans bornes à notre patrie, à ses chefs, à ses lois ; le respect le plus profond pour les auteurs de nos jours ; l'amitié la plus tendre, la plus fidèle, pour tout ce qui nous touche, et l'indulgence la plus grande pour ceux qui nous déchirent.

Aimer, faire le bien et pardonner sont, pour les maçons, les trois premiers besoins de la vie Maç.·.

PYRON. (Discours comme Orat.·. de la L.·. de Saint-Napoléon, in-8, 5804.)

La maçonnerie est une source intarissable de sujets pour les orateurs de loges. Il n'y a point un de ses mille symboles, une de ses mille cérémonies, qui ne puisse servir de texte à quelque discours intéressant. Il n'y a pas non plus un seul des titres ou épithètes en usage dans l'ordre, qui ne soit susceptible

d'inspirer quelques pages à celui qui en sent la valeur. Le doux nom de F.·. dont nous nous appelons, suffirait seul pour enfanter des vers sublimes ou des colonnes entières d'une prose noble et touchante.

QUANTIN. (Encyclopédie maçonnique, 1 vol. in-12, 1823, pag. 254.)

J'ai dit que la morale de la maçonnerie était toute religieuse, et effectivement, la charité la plus étendue en était la base essentielle; le respect le plus profond pour la religion, une des principales lois; la pratique de toutes les vertus spécialement recommandée aux initiés dans tous les grades, enfin l'obéissance aveugle à tous les gouvernemens existans, le fondement de sa doctrine[1].

RAIMOND. (Miroir de la Vérité, 5802, 3e vol., p. 172.)

(1) Le F.·. Raimond, inspecteur des postes à Besançon, adresse, sous la date du 28 décembre 1802, à l'abbé Barruel, auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, une lettre pleine de sagesse et de mesure, où il réfute les prétendus faits *généraux et particuliers* que signale contre les francs-maçons ce *ministre d'un dieu de paix et de vérité*. Sur le fait avancé par l'abbé Barruel, que le F.·. Raimond aurait introduit *Cagliostro* en loge, il dit : « La « présence de Cagliostro, amené en loge par moi, est une

---

La noble ardeur que vous avez montrée, mes FF.·., pour entrer dans le très noble et très illustre ordre des francs-maçons, est une preuve certaine que vous possédiez d'avance toutes les qualités nécessaires pour en devenir les membres ; c'est-à-dire l'humanité, la morale pure, le secret inviolable et le goût des beaux-arts.

1 RAMSAY. (Hermès ou Archivès maçonniques, 5818. 1er vol., pag. 339—340.)

« fable que votre imagination ou de faux rapports, crus « trop légèrement, ont pu seuls vous dicter. Cagliostro « fut l'objet du mépris de l'assemblée dans laquelle il de- « mandait lui-même par écrit, et de la manière la plus ri- « dicule, à se présenter, et l'entrée lui en fut constamment « interdite. Il est très vrai que j'ai été voir, une fois, cet « homme extraordinaire, accompagné de deux membres « du couvent maçonnique de Paris, en 1784 ; mais il est « vrai aussi que le compte très succinct que j'en rendis à « cette assemblée le fit complètement oublier. » (Même lettre et même ouvrage, pag. 173-174. Voyez aussi *Acta Latomorum*, vol. II.)

(1) Vers l'année 1740, un Écossais nommé Ramsay jeta à Londres les fondemens d'une nouvelle maçonnerie qu'il fit descendre des Croisades, et dont il attribuait la fondation à Godefroy de Bouillon ; d'où naquit, par suite, la L.·.

Prouver qu'un maçon, proprement dit, est ami de la vérité; citoyen probe et tranquille, père tendre, époux fidèle, magistrat intègre; qu'il respecte les mœurs publiques, parce que les siennes sont sans taches et parce qu'il sait se respecter lui-même; que la raison, plus que l'habitude ou la nécessité, le portent à la soumission aux lois de sa patrie et à l'obéissance envers le gouvernement qui y est établi; qu'en

de *Saint-André* à Edimbourg, capitale de l'Ecosse. Il conférait trois grades, l'*écossais*, le *novice* et le *chevalier*. Il fit des proselytes; mais la grande loge de Londres ne voulut jamais admettre les trois nouveaux grades. Plusieurs loges allemandes et françaises se laissèrent entraîner. Comme le G.·. O.·. d'Angleterre, le G.·. O.·. de France réforma les grades de Ramsay. Des loges néanmoins restèrent fidèles au régime *écossais* dit *rectifié*, et s'attachèrent au *directoire écossais*.

Le baron de Tschoudy, auteur de l'*Etoile flamboyante*, renouvela l'opinion de Ramsay, lui donna des formes nouvelles et attribua la fondation de la franche-maçonnerie au fameux *Pierre-l'hermite* qui prêcha les croisades. M. Plane, dans son *Apologie des Templiers et des francs-maçons*, reproduit l'opinion de Ramsay et du baron de Tschoudy. Voyez ces ouvrages et l'*Essai sur la franche-maçonnerie*, de M. Laurens; voyez aussi le *Discours* du F.·. A. Boileau, dont nous rapportons un fragment dans ce recueil.

un mot et sa fortune et sa vie sont dévouées au bonheur général : tel est le but que je me propose d'atteindre.

RAOUL. (État du G.·. O.·. de France, 5804, 1er vol. de la reprise, 2e part., pag. 253.)

Sous vos auspices, Sér.·. G.·. M.·., l'antique famille des Maç.·. a repris en Europe sa place sociale : le lien protecteur de tous les enfans de la V.·., dont le premier anneau est soudé au pied du trône où vous êtes assis, s'étend sur toutes les parties de l'Europe, se rattache à tous les empires, se subdivise entre toutes les cités.

Il offre partout un appui tutélaire, un secours bienfaiteur au voyageur errant, au naufragé sans ressource, au pauvre sans consolateur, à l'infortuné sans support.

Mais ce n'est point assez pour la gloire de la maçonnerie... Un envoyé d'un auguste et puissant monarque de l'Asie[1], a été admis à nos mystères. Il lui a été donné de voir briller ces rayons consolateurs qui ont traversé l'immensité des espaces et des temps, pour venir du

(1) Le prince Askeri-khan, ambassadeur de Perse.

fond de l'Orient éclairer les hommes justes et bienfaisans. Par lui cette pure lumière retournera vers son antique berceau ; l'Asie recouvrera la pieuse et utile institution dont elle a enrichi nos climats.

Un nouveau lien unira les hommes, une clarté morale commune éclairera leurs ames, comme un soleil unique éclaire leurs yeux.

L'acacia refleurira sur les rivages de l'Euphrate, non loin des lieux où surgirent ses premiers rameaux.

Ses rejetons, transplantés sur leur terre native, prêteront leur abri, ses cultivateurs néophytes offriront leurs secours au voyageur Européen, au sein de la Perse immense, dans ses cités célèbres, dans ses villages ignorés, dans ses peuplades lointaines et jusque dans ses déserts.

Comte REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGELY. (G.·. O.·. de France, Saint-Jean d'hiver, 5808.)

Les préjugés qui existaient contre la maçonnerie étant presque généralement détruits, même parmi le vulgaire, il en résulte qu'étant plus répandue, elle exerce une influence salutaire sur toutes les classes de la société, en

rapprochant les hommes par la bienveillance, et ses membres entre eux par les liens de la fraternité et le charme de ses réunions mystérieuses. Il faut donc pour obtenir cet heureux résultat, que, d'accord, toutes les volontés se réunissent dans un centre commun, d'où partent à la fois l'expression de cette volonté, et la puissance nécessaire pour l'exercer dans l'intérêt de l'institution. C'est d'après ce principe que dans tous les pays où la maçonnerie est protégée ou seulement tolérée, il existe des G.·. O.·. ou de G.·. L.·. nationales revêtues de la puissance suprême, l'exerçant dans l'intérêt général, et qui sont alors non-seulement responsables envers leurs FF.·., mais aussi envers l'autorité publique, qui doit surveiller toutes les institutions qu'elle tolère ou protège. Il est donc nécessaire que tous les Maç.·, sans restriction, soient soumis à cette puissance unique et seule légitime, sans laquelle il ne peut exister d'unité pour l'ordre, ni d'union pour les FF.·.; tout Maç.·. qui refuse de s'y soumettre, ne doit plus prétendre à la protection donnée à l'ordre.

RICHARD. (G.·. O.·. de France, Saint-Jean d'été, 5822, in-4, pag. 11.)

C'est là qu'éclate l'empire de cette douce fraternité qui unit tous les Maç.·. entre eux. Loin de nous ces vices qui trop souvent déshonorent la société! Jamais, parmi nous, l'envie ne désire le bien d'autrui, jamais l'avarice ne garde pour elle seule ce qui peut être utile à tous.

RICHOMME. (L.·. de Thémis. Paris, 5813, in-8 de 48 pag.)

La maçonnerie est une institution philosophique par laquelle ses sectateurs cherchent à mettre la morale en pratique; c'est dans son sein que l'homme de bien, éclairé par la raison et l'expérience, instruit son semblable qui n'a pas acquis sa perfection: les symboles, les mystères, les signes hiéroglyphiques, la consécration des mots, attestent l'ancienneté de la maçonnerie, connue chez les peuples de l'Europe sous cette dénomination.

RIFFÉ DE CAUBRAY. (Miroir de la vérité, 5800, 1er vol., pag. 171.)

Pour le maçon est-il une terre lointaine qui

ne lui présente une patrie? Dans quelque contrée, sur quelque plage qu'il soit jeté, il n'est jamais un étranger, mais un simple voyageur; il frappe à la porte du temple et l'on ouvre. Semblable à l'hôte auquel dans les temps anciens, le patriarche donnait le repas de l'hospitalité, le maçon est admis au banquet fraternel : il est secouru; on fait alliance avec lui; on *n'élève pas la pierre du témoignage*, mais sur son diplôme, on consigne la preuve que des amis se sont rencontrés dans le chemin de la vie et se sont traités en frères.

ROBELOT. (Mère-Loge Ecc.·. de France, 2e fête de l'ordre. Paris, in-8 de 30 pag., 5808.)

Quoique actuellement (1779), infiniment éloignée de sa primitive institution; quoiqu'en apparence frivole, la société des francs-maçons peut encore être utile aux progrès des sciences, des lettres et des arts, en rapprochant les hommes de différentes classes, en mettant les voyageurs à même de connaître et de se lier avec ce qu'il y a de plus célèbre chez les nations qu'ils parcourent. Si j'ai cher-

ché à connaître sa véritable origine, ça été pour mieux faire connaître à ses membres l'esprit de son institution, et pour dissiper les nuages que l'ignorance et la superstition avaient tenté d'élever contre elle.

L'abbé ROBIN. (Recherches sur les initiations anciennes et modernes. Amsterdam et Paris, 1 vol. in-12, 1779.)

Ayant pris quelque part dans ma jeunesse aux travaux (oserai-je me servir de cette expression?) de la franche-maçonnerie, et ayant principalement fréquenté les loges du continent, j'avais eu connaissance de plusieurs doctrines et cérémonies absolument ignorées dans le système simple des francs-maçons de notre pays (*Introduction*, pag. 2); à Liége, j'avais été admis dans une loge magnifique dont le prince-évêque, ses tréfonciers et la principale noblesse du pays étaient membres. Je visitai les loges françaises à Valenciennes, à Bruxelles, à Aix-la-Chapelle, à Berlin et à Kœnigsberg. A Saint-Pétersbourg je me fis affilier à la loge anglaise et je visitai, dans plusieurs occasions, les loges allemandes et Russes. Je fus reçu avec un respect tout par-

ticulier comme maçon écossais et comme élève de la loge de la *Parfaite Intelligence*, de Liége. Je fus importuné par des personnes du premier rang pour pousser ma carrière maçonnique et prendre différens grades inconnus dans ce pays-ci... Je demeurai dans la loge anglaise m'en tenant au grade de *maître écossais*, que l'on m'avait, en quelque sorte, forcé d'accepter dans une loge française. Cette dignité n'étant point connue dans la loge anglaise, je fus à ce titre admis à une assemblée de la loge des femmes, de la *Fidélité*, dans laquelle tout le cérémonial fut observé de la manière la plus élégante, ayant soin de conserver en tout point le respect dû à nos charmantes sœurs. Je ne pense pas que les *quarante-cinq grades* de la maçonnerie parisienne eussent pu me procurer plus d'agrément. J'y avais été si bien accueilli que l'on me fit l'honneur de me nommer frère orateur de la loge (*Introd.* pag. 3-5)... Je trouvai que les loges, particulièrement en France, étaient devenues le théâtre des déclamations d'intrigans, de gens à projets et de fanatiques, soit dans les sciences, la religion ou la politique ; qui se prévalant de la liberté qu'on y avait de faire des discours, et abusant du se-

cret qui était maintenu dans ces assemblées, y prêchaient leurs doctrines astucieuses ou leurs rêveries particulières, ce qui les aurait exposés à la censure, ou tout au moins au ridicule, si leurs opinions avaient été publiées dans le monde. Ils entreprirent de se faire un rempart des momeries de la maçonnerie, qui convient véritablement aux talens et aux goûts des Français, *peuple vain et ardent*... C'est ainsi que « j'ai vu se former une association « ayant pour but unique de détruire, jusques « dans leurs fondemens, tous les établissemens « religieux et de renverser tous les gouverne- « mens existans en Europe ». (*Introd.* p. 12-15). Et que les principes des fondateurs et des chefs de cette association, qu'ils annonçaient comme un moyen efficace et puissant, de rendre les hommes à la vertu et au bonheur, ne produisaient aucun effet sur eux-mêmes, et qu'ils étaient presque tous des hommes avilis et des scélérats. (*Introd.* pag. 17). Je me suis alors décidé à offrir au public un extrait des informations que j'ai prises sur cette matière. Il sera fort abrégé, mais j'espère qu'il prouvera suffisamment et d'une manière victorieuse que « cette détes- « table société existe et que ses émissaires

« travaillent sans cesse parmi nous. » (*Introd.* pag. 19.)

1 John ROBISON. (*Preuves de conspirations contre toutes les religions et tous les gouvernemens de l'Europe ourdies par les illuminés et les francs-maçons*, trad. de l'anglais, 2 vol, in-8. Londres, 1798.)

(1) M. Robison est pour les Barruel, les Proyart et autres, nous ne dirons pas honorables antagonistes de la franche-maçonnerie, l'ennemi-modèle des maçons. Ils l'ont étudié, commenté, répété, fortifié de diatribes, virulences, impostures de toute espèce; mais Robison n'a pas la priorité du scandale : l'abbé Pérau a été pour lui le calomniateur-sève. Nous opposerons à ces hommes de lâchetés et d'infamies (c'est l'opinion de quiconque a eu le courage de les lire), les abbés Robin, Baron (voy. ces noms) et une foule d'autres ecclésiastiques qui ont pensé pour la plupart, que leur assiduité et leur constance à suivre les travaux maçonniques, valaient mieux que toutes les apologies écrites... Nous avons cité longuement et exactement M. Robison. Il se fait Maç.·., il reçoit des grades, il visite les loges, il s'affilie à des ateliers étrangers, il devient orateur... puis il apostasie, et nous voilà un ennemi acharné qui confond à dessein les francs-maçons avec les illuminés et les sociétés de lecture, parce que tout est bon au calomniateur comme toute arme au meurtrier... Une simple note ne peut être un commentaire; on réfute d'ailleurs les raisons et non les turpitudes; et abandonnant les Robison de France et les Barruel et Proyart d'Angleterre, nous opposerons à dix ou douze libellistes de toutes professions, des milliers d'apologistes, et à quelques centaines de méchans ou faux maçons,

---

La maçonnerie en France n'éprouvera jamais la plus légère atteinte d'anarchie; le patriotisme de nos FF.·. des départemens ne causera jamais la destruction des temples qu'ils se sont plu à élever à la vertu, et qu'ils ont si souvent rendus accessibles au cri de l'humanité souffrante; leur civisme méritera à jamais toute la reconnaissance et l'estime du G.·. O.·., et ils s'empresseront toujours de concilier les devoirs de *maçon* avec ceux de *citoyen*.

ROETTIERS DE MONTALEAU père. (Miroir de la Vérité, 5800, 1er vol. p. 26.)

Comment trouver des expressions qui puissent vous peindre l'étendue de ma reconnaissance pour l'honneur que vous faites à la mémoire de mon respectable père, en daignant me conférer cette grande dignité qui lui était acquise par tant de vertus et de travaux? que de sujets de méditation pour son

des millions de bons frères; à quelques diatribes mort-nées la vie, la propagation et le triomphe à peu près universel de notre ordre.

fils ! Il reçoit dès les premières années de sa marche dans la carrière maçonnique, la récompense de trente ans d'étude et d'un dévouement extraordinaire pour ses FF.·. Pourquoi fortune es-tu venue sitôt me combler de tes faveurs aux dépens de l'existence de mon meilleur ami ? Pourquoi ne m'avoir pas laissé, pendant de longues années, me fortifier sous son égide? N'est-il pas mille fois plus doux d'obéir à un père chéri que de lui succéder?.. Que je serais heureux, si je pouvais me dire, en imitant mon père : j'ai mérité de mes FF.·.; j'ai justifié le choix du grand-maître.

ROETTIERS DE MONTALEAU fils. (G.·. O.·. de France, installation du V.·. F.·. de Montaleau fils, 5807.)

Il a exprimé une belle idée, celui qui le premier a dit : *la Lumière naît du choc des opinions !* Profitons de cette vérité, mes FF.·. faisons-en la base de nos travaux ; que chacun de nous traite des questions de morale, qu'il prêche la vertu, qu'il fasse des recherches sur la maçonnerie, trop peu connue, trop peu cultivée jusqu'à présent. Laissons pénétrer les sciences dans notre temple : Sœurs des Vertus, elles ne doivent point

nous être étrangères. Que notre société devienne une école de la vraie philosophie où tous les maçons de la terre viennent apporter et puiser de véritables lumières.

J.-F. ROGER. (Commandeurs du Temple du Mont-Thabor, Paris, 5809, in-8, p. 28-29.)

Un vrai franc-maçon est le ministre de la vérité, de la raison et de la nature. Que le beau, le glorieux nom de franc-maçon soit toujours associé implicitement à celui d'ami éclairé de son pays, de la raison et de l'humanité !

Amis éclairés de la loyauté, de l'ordre et d'une juste et utile subordination ; instruits à ne séparer jamais le précepte de l'exemple; accoutumés à considérer la pratique comme une partie intégrante de la vertu, les francs-maçons ont toujours regardé la soumission aux lois, l'attachement respectueux, la fidélité inviolable à ceux qui gouvernent, protègent et défendent la grande famille de l'état, comme un des plus importans résultats du grand principe qu'ils professent, et ils s'en sont fait une douce habitude.

SABONADIÈRE. (Etat du G.·. O.·. de France, 5804, 1er vol. de la reprise, 3e partie, p. 130-131.)

Ici le zélé maçon retrouvera avec plaisir cette prière à la divinité ; le baptême, cette purification, origine de la première épreuve du catéchisme des apprentis ; cette pierre brute et tous les autres emblèmes; il reconnaîtra enfin les épreuves, les réceptions, les ténèbres, la lumière et le vrai but de la maçonnerie, qui n'est autre chose que la connaissance d'un Dieu suprême et l'assemblage des sciences et des vertus.

SAINT-VICTOR. (Origine de la maçonnerie adohiramite, Héliopolis, 1787, in-18.)

Vous connaissez, mes FF.·., l'histoire abrégée de la maçonnerie, de cette société qui compte dans son sein, des rois, des princes, des grands, des philosophes, une foule d'hommes éclairés et vertueux, animés de l'amour de la patrie, pleins de respect pour les lois et le gouvernement, sous l'empire desquels la Providence les a placés, qui soulagent en secret l'humanité souffrante, et étendent leur bienfaisance jusques sur ceux qui les calomnient; de cette société pour qui la vertu est tout, la naissance n'est rien : où

l'homme, rendu à la nature, écoute sa voix, suit ses principes et vit sans remords ; qui, dans les siècles les plus corrompus, a toujours servi d'asile à la vertu délaissée ; qui malgré les persécutions qu'elle a éprouvées, ne cesse de donner des exemples de patriotisme à ses concitoyens, de charité au riche, de vertu à l'homme pieux, de discrétion et de prudence au profane qui s'en venge par des sarcasmes.

SALIVET. (Planche à tracer de la cérémonie de l'inauguration de la L.·. de la *Réunion des Etrangers*, in-8 de 86 pages, 5785, p. 27.)

Nous vous offrirons dans notre temple, sérénissime grand-maître[1], les plaisirs de l'égalité dont vous vous trouvez sans cesse éloigné par le rang où la nature et les lois vous ont placé, mais dont vos qualités personnelles vous rendent digne à tant de titres aussi bien que des grandeurs. Cette égalité a ses plaisirs, et nous connaissons votre cœur : nous savons trop à quel degré il possède la connaissance

(1) Voy. la note au bas du nom du comte de *Gouy*.

de l'homme, pour n'être pas persuadés que vous savez les goûter.

Marquis de SAISSEVAL. (*L'Orateur Franc-Maçon*, *etc.* Paris, un vol. in-8, 1823, p. 17-18.)

L'autorité du nom de Voltaire ne manque pas à l'illustration de la franche-maçonnerie, fille de l'ancienne Egypte ; dépositaire des secrets de ses prêtres ; initiée à tous les mystères de la Grèce ; plus tard, compagne de la chevalerie à laquelle elle a emprunté ses devises, ses emblèmes, son glaive et les décorations dont elle est parée ; il fallait, pour compléter sa gloire, qu'elle fût avouée par la raison du 18e siècle, et certes ce fut un beau jour pour elle, que celui où le plus éloquent interprète de la philosophie de cette époque, courbé sous le poids de quatre-vingts ans de gloire et de travaux, vint frapper à la porte de son temple, et à la veille de descendre dans la tombe, lui demander de le consacrer par ses rites, qu'une longue suite de siècles lui ont transmis.

SAULNIER fils. (*Bibliothèque maçonnique*, etc., 1818, tome 1, p. 189-190.)

Prendre le lowton orphelin au berceau ; l'élever, l'instruire et lui donner une éducation convenable à la carrière qu'il doit parcourir[1] ; pousser le bienfait plus loin : en faire un maç.·. ; abdiquer la paternelle sévérité d'un tuteur pour le recevoir comme un F.·., et lui montrer que toute la reconnaissance qu'on exige de lui est de remplir l'obligation qu'il a contractée par son serment, non-seulement de ne pas faire à autrui ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît à lui-même, mais encore de faire pour son semblable ce qu'on a fait pour lui ; secourir la veuve, prêter un appui à la vieillesse, la mettre à l'abri du besoin, lui donner un asile ; procurer de l'ouvrage à ceux qui ont un état, des places à ceux qui n'en ont pas ; à l'aide de capitaux réunis prêter généreusement à un F.·. qui se trouverait dans une gêne momentanée ; donner aux indigens des secours en nature ; avoir des lits dans un hospice, des cartes de dispensaire, etc., etc. Je ne finirais pas, mes FF.·., si je voulais vous

(1) Il y a longues années que le G.·. O.·. a mis un semblable projet à exécution.

détailler tous les avantages de cet établissement de bienfaisance[1].

SETIER. (Brochure in-8 de 8 pages, 5827.)

—

Loin de nous cet homme dont l'ame froide ne sait pas compatir aux maux de ses semblables : loin de nous celui dont l'œil aride ne se mouilla jamais des larmes de la sensibilité : c'est là le véritable profane, le temple est à jamais fermé pour lui. Malheureux aveugle ! le flambeau maçonnique brillerait vainement à ses yeux, il ne le verrait pas.

LAWRENCE SHELDON. (Hymne maçonnique gallois du XVIe siècle, traduit par A. B..... *Annales maçonniques*, t. V, 5808.)

—

La franche-maçonnerie est une institution beaucoup plus sérieuse en Ecosse et en Allemagne qu'en France. Elle a existé dans tous les pays; mais il paraît cependant que c'est de l'Allemagne surtout qu'est venue cette association, transportée ensuite en Angleterre par les An-

(1) Ce projet, dont l'exécution suivra sans doute, est partiellement exécuté par les différentes L.·. du royaume ; à l'étranger les effets maç.·. sont les mêmes et peut-être plus grands encore.

glo-Saxons, et renouvelée à la mort de Charles Ier, par les partisans de la restauration qui se rassemblèrent près de l'église de Saint-Paul pour rappeler Charles II sur le trône... Lessing a écrit sur la franche-maçonnerie un dialogue où son génie lumineux se fait éminemment remarquer. Il affirme que cette association a pour but de réunir les hommes malgré les barrières établies par la société; car si, sous quelques rapports, l'état social forme un lien entre les hommes, en les soumettant à l'empire des lois, il les sépare par les différences de rangs et de gouvernement : cette fraternité, véritable image de l'âge d'or, a été mêlée dans la franche-maçonnerie à beaucoup d'autres idées qui sont aussi bonnes et morales. On ne saurait se dissimuler cependant, qu'il est dans la nature des associations secrètes de porter les esprits vers l'indépendance; mais ces associations sont très favorables au développement des lumières; car tout ce que les hommes font par eux-mêmes et spontanément, donne à leur jugement plus de force et d'étendue [1].

Madame de STAEL-HOLSTEIN. (De l'Allemagne, Paris, 1818, tome IV, p. 263—264.)

(1) Il est impossible de juger la franche-maçonnerie

Le profane ne commencera à avoir d'idée saine et réelle du bien et du mal, du vice et de la vertu, à bien connaître les différentes nuances de l'honnêteté et de la décence qu'après avoir fréquenté ces assemblées de paix et d'union, dont la fin est de rendre un culte particulier à la vertu; où l'on apprend à penser avant de parler, où tout rappelle que tous les hommes sont tous nés égaux; et que le plus riche comme le plus puissant n'a d'autre supériorité sur le moins riche et le moins puissant, que celle de pouvoir soulager plus efficacement les malheureux; c'est véritablement à l'école des maçons qu'on connaît, avec toute l'énergie du sentiment, le mérite de la bienfaisance et de l'humanité; c'est à cette école épurée et perfectionnée par la pratique de toutes les vertus, que le maçon apprend à négliger ses propres intérêts, à s'oublier lui-même, pour ne s'occuper que du bien-être et du bonheur de ses frères.

SUE. (Discours sur la Maçonnerie, in-8 de 30 pages, 1784.)

d'une manière plus philosophique, et d'exprimer une opinion avec plus de sagesse et de goût. Les francs-maçons de tous les pays doivent être fiers d'avoir conquis madame de Staël: jamais la plus belle des institutions ne pouvait faire une plus belle conquête!

Pour être véritablement maç.·., il ne suffit pas d'être seulement vertueux; chacun de nous doit être une sentinelle vigilante, pour empêcher qu'on ne vienne souiller nos enceintes, et qu'on n'apporte dans nos séjours de paix, de concorde et de candeur, le trouble, la dissention et le vice.

TAVERNIER. (Annales maçoniques, t. IV, 5807.)

Tout est dit, et on en parlera toujours! C'est ainsi que s'exprimait, en Orient, un philosophe de l'antiquité, en parlant de la nature et de la vérité. Je ne saurais mieux définir l'ordre maçonnique, qu'en ~~lui~~ appliquant cette sublime sentence.

THÉOLOGUE. (Discours prononcé à la loge du Mont-Tabor, in-8 de 16 p., 5823.)

Les vertus maçonniques consistent dans l'assiduité et l'exactitude au travail, la charité, l'amour de ses FF.·., la soumission à l'ordre

et aux règles de bienséance et d'honnêteté publique.

THÉVENIN. (Procès-verbal de la fête funèbre donnée par les FF.·. réunis de Thémis et de l'Union, in-8 de 28 pages, 5809.)

Quoiqu'en disent nos détracteurs, il est attaché à notre institution un avantage que nulle autre n'a conservé aussi long-temps, qui la rend inaccessible aux révolutions des siècles et des empires; une unité d'esprit telle, que, s'il n'y avait que deux maçons aux deux extrémités de la terre, chaque pôle deviendrait un centre commun de la vérité et de la lumière.

THOMASSIN. (Annales maçonniques, 5807, vol. III.)

Dans le sein même des confédérations sociales et politiques, la maçonnerie forma une confédération d'hommes, qu'elle ne considéra que comme des hommes, n'envisageant que leurs simples facultés naturelles et l'organisation qui les constitue... Elle adopta la sagesse des gouvernemens politiques, pour lesquels elle recommanda l'obéissance et le respect; livra de concert avec la raison, au

mépris et à l'indignation, l'intolérance, la superstition et le fanatisme.

Elle est elle-même la vertu de toutes les religions; sa morale est pure comme leur doctrine; dans son tabernacle auguste résident la charité, qui plaint et qui soulage; l'oubli des injures, qui se met au-dessus d'elles et les pardonne; la cordialité, qui entretient l'équilibre des opinions; l'indulgence, qui prévient l'amour-propre et le mitige; l'amitié, présent céleste, doux et tendre épanchement du cœur, fait pour adoucir les amertumes de cette vie passagère : l'amitié plane au-dessus de ses sœurs immortelles, les embrasse et les y couronne; l'égalité sourit à son ouvrage; les vaines décorations qu'inventa l'orgueil des titres sont à ses pieds, et si elle jette un regard sur leur étalage fastueux, c'est pour l'apprécier à sa juste valeur.

THORON. (Etat du G.·. O.·. de France, 5804, 1er vol. de la reprise, 3e partie, page 96—98.)

La noblesse de l'art royal et les Trav.·. Séb.·. de notre ordre semblent des sujets consacrés à la solennité de ce jour... *Saint-Alexandre d'Écosse*, fier de son antique exis-

tence, plus fier encore de ses ouvriers nouveaux, se relève avec orgueil et compte parmi ses membres, les FF.·. de Valence, de Lacépède, Caleppio, Reynier, Serrurier, Mareschalchi, Carion de Nisas, Godefroy de Latour d'Auvergne, enfin, *tout ce qu'il y a de grand dans l'État, et de vertueux parmi les citoyens paisibles, amis de l'art et de l'humanité...* Vous n'avez pas oublié que la bienfaisance est la principale vertu des maçons; que le but de notre réunion est de secourir les hommes et de tâcher de les rendre meilleurs en les dirigeant dans le sentier de la vertu.

THORY. (Planche des Trav.·. de la R.·. M.·. L.·. Ec.·. de Saint-Alexandre d'Écosse, in-4 de 30 pag., 5805.)

Nous voulons réunir tous les hommes d'un esprit éclairé, de mœurs douces et d'une humeur agréable, non-seulement pour l'amour des beaux-arts, mais encore plus par les grands principes de vertu, de science et de religion, où l'intérêt de la confraternité devient celui du genre humain entier, où toutes les nations peuvent puiser des connaissances solides et où les sujets de tous les royaumes peuvent

apprendre à se chérir mutuellement sans renoncer à leur patrie.

LA TIERCE. (Histoire, obligations et statuts de la T.·. V.·. confrérie des francs-maçons, in-12, 1742.)

Propageons nos principes pour le bonheur de nos semblables; communiquons-leur cet esprit de concorde, de bienveillance qui nous caractérise ; communiquons-leur surtout le sentiment d'indulgence qui nous fait pardonner dans les autres les faiblesses humaines auxquelles nous sommes exposés nous-mêmes ; disons aux uns, oubliez les maux que vous avez eus ; disons aux autres, oubliez les maux que vous avez faits ; disons-leur à tous, vivez en *frères* et alors vous serez véritablement *égaux* et *libres*.

TROUILLE. (Extrait du procès-verbal de l'installation de la L.·. de l'Océan français, in-8, 5798, pag. 21.)

Il s'agit ici d'une société clandestine, d'un corps particulier qui s'accroît journellement, qui subsiste depuis long-temps, que l'on soupçonne toujours, que l'on tourmente quelquefois : une société qui, dans le fond, a tout

pour elle, tout contre elle dans la forme, dans laquelle on trouverait peut-être le germe de toutes les autres ; dont les pratiques sont excellentes, les vues honnêtes, la doctrine juste, et qui semble destinée depuis plusieurs siècles à passer les hommes au crible des épreuves, pour choisir entre eux et partout les bons citoyens, les plus fidèles sujets, les meilleurs pères, les époux teudres, les amis vrais, les hommes vertueux : *Franche-maçonnerie* voilà son nom[1].

Baron de TSCHOUDY. (Etoile flamboyante, pag. 7 du 1er vol.)

(1) Cet éloge de la maçonnerie est sans restriction, et son auteur, le baron de Tschoudy, était un Mac.·. des plus honorables ; mais, homme d'esprit, il voulut être réformateur; et pour lui les « vrais maçons » (p. 29) sont les *Écossais de Saint-André d'Écosse*, et les *Chevaliers de la Palestine*, les « Ancêtres, Pères, Auteurs des Maçons » (p. 24). Il attaque donc avec les armes de la raison mêlées à celles de la satire, toutes les origines de la Maç.·. qui ne sont point en harmonie avec celle qu'il crée ou adopte. Son ouvrage (*l'Étoile flamboyante* 2 vol. plusieurs fois réimprimés), est bon à consulter, mais on ne doit en adopter les idées qu'avec une sage réserve, parce qu'il est des esprits qui ont la maladie de tout désenchanter ce qu'ils ne font pas valoir. La maçonnerie ne doit pas être, son but moral excepté, réduite aux rigoureuses propositions mathématiques. Une société mystérieuse de quelques milliers de siècles

---

La maçonnerie est une société d'hommes de tout âge, de toute condition et de tout pays, qui sont assez amateurs de la vertu pour la chercher toujours, assez courageux pour ne la trahir jamais, et assez heureux pour la voir constamment pratiquée par leurs véritables frères.

Maîtres de vivre dans la religion où ils sont

ou de quelques centaines d'années n'a point d'annales écrites; et l'histoire des peuples anciens, plus importante que celle des associations particulières, n'a été écrite que d'après des monumens et des traditions plus ou moins contestables. Comparez les dogmes et les usages de la maçonnerie avec les mystères, dogmes ou épreuves des anciens, et laissez ensuite aux imaginations tout le champ qu'il leur plaira de parcourir. Vous aurez, il est vrai, des systèmes extravagans, mais vous en aurez aussi d'ingénieux; alors vous choisirez ou vous coordonnerez. Si on a fabriqué vingt histoires de la maçonnerie, on a fabriqué cent histoires des peuples du vieux temps. D'Hozier et ses prédécesseurs sont les fabricateurs de cent mille illustrations qui passent pour bonne noblesse. Au surplus, le baron de Tschoudy se met en contradiction avec lui-même en disant (page 29), comme pour confirmer ce qui vient d'être dit : « La maçonnerie est une belle dérivation ; elle offre un « système simple, ingénieux, que l'on peut suivre, qu'il faut « suivre et perfectionner. »

nés, obligés d'être fidèles à leur patrie, les engagemens qu'ils prennent en se faisant maçons, ne les dispensent point des sermens qu'ils ont faits à leur dieu et à leur souverain.

URIOT. (*Le Secret des francs-maçons mis en évidence*, in-8 de 40 pag. Francfort, 1744.)

Quelque anciennes que soient les institutions philanthropiques, le temps se fait un devoir de les respecter toutes les fois qu'elles ont pour bases une morale épurée, une bienfaisance inépuisable et une charité sans bornes; telles sont les trois colonnes indestructibles sur lesquelles repose la maçonnerie.

VASSAL. (G.·. O.·. de France, Saint-Jean d'été, in-4, 5823, pag. 3—4.)

Les maçons s'interdisent de s'occuper en loge de tout ce qui a rapport à la religion, et c'est autant par rapport à elle que par amour de la tranquillité. Ils comptent parmi eux des théologiens, mais tous les FF.·. ne le sont pas, et ils savent trop bien que c'est à l'église et aux assemblées de ses docteurs, qu'il ap-

partient de traiter ces matières ; que c'est à des missionnaires ardens pour les conversions, qu'il convient d'en entreprendre. Pour eux, fidèlement attachés à leur religion, dans leur loge ils ne la prêchent pas ; hors de la loge ils tâchent de l'observer.

VERNHES. (*Apologie des Maçons*, etc., in-8 de 56 pag. Montpellier, 1821.)

Ceux de vos FF.·. dont vous venez de récompenser le zèle en les admettant aux grades élevés de la hiérarchie maçonnique, considèrent cette nouvelle faveur comme un accroissement de devoirs, et ils s'efforceront de les remplir en contribuant de tous leurs moyens à la propagation d'un ordre qui n'a d'ennemis que ceux de la raison et de la morale.

VIENNET. (Brochure in-8 de 27 pag., 5826.)

Dans un morceau d'architecture improvisé, le R.·. F.·. Villaret-Joyeuse [1], fait sentir « que l'importance de ses fonctions l'avait

(1) Ancien Vén.·. de la L.·. de l'*Union*, O.·. de Lorient ; vice-amiral, capitaine-général de la Martinique.

« fait douter, pendant quelques instans, de « pouvoir se rendre en cet O.·.; que l'enne- « mi étant aux portes, il lui importe plus qu'à « aucun autre, pour le bonheur public, d'en « surveiller les mouvemens; il invoque les « graces du G.·.A.·. de l'Univ.·. pour la gloire « de l'ordre et de la loge.·., la prospérité de « l'état et de la colonie; il rend hommage à la « valeur, à la sagesse, et aux vues bienfaisantes « du héros qui gouverne la France; il ranime, il « réchauffe le zèle des FF.·. qu'il invite à le « seconder dans les importantes fonctions de « sa charge; il leur recommande avec énergie « l'entretien du feu sacré, l'amour de la pa- « trie; il leur rappelle que le maç.·. édifie, « la truelle d'une main et l'épée de l'autre; et « rendant justice à leurs sentimens et aux « motifs qui les ont dirigés dans l'établisse- « ment de leur temple, il les compare à une « phalange sacrée, placée au poste avancé de « l'honneur, toujours prête à se montrer pour « le salut de l'empire et celui de l'île. »

Vice-amiral VILLARET-JOYEUSE. (État du G.·. O.·. de France, 5804, 1er vol. de la reprise, 4e partie, p. 382—383.)

Nous formons, Ill.·. Sœurs, la L.·. *Belle et Bonne*: le premier titre vous appartient exclusivement ; je désire partager avec vous le second : nous le justifierons en nous occupant ensemble du soulagement des jeunes prisonnières ; nous ferons participer aux bienfaits de l'enseignement mutuel de jeunes infortunées; nous ne verrons enfin qu'un seul but dans notre association, la bienfaisance et l'instruction de la classe indigente.

Madame la marquise de VILLETTE. (*Bibliothèque maçonnique*, etc. 1818, tome 1, p. 473—474.)

Puisque vous voulez que ces gants [1] soient

(1) Dans les commencemens de l'exercice de la maçonnerie en France, on ne recevait pas de dames en loge; mais afin de leur prouver le respect et le souvenir des F.·. M.·., on remettait à chaque nouvel initié une paire de gants blancs *pour la femme qu'il estimait le plus* : c'était ordinairement sa mère, sa femme ou sa sœur. Cet usage s'est conservé même depuis l'établissement des loges d'adoption, instituées en l'honneur des dames.

le gage d'une affection pure et fondée sur l'estime, je les donne à *belle* et *bonne*[1].

VOLTAIRE. (Voy. la *Maçonnerie*, poème, notes, p. 223 ; et la *Bibliothèque maçonnique*, t. 1.)

C'est en vain que les préjugés, monstrueux enfans de la stupide ignorance, ont essayé de renverser la maçonnerie ; *les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle.* Marchant toujours d'un pas égal et ferme, cette belle institution a su résister à toutes les attaques, et aux persécutions mêmes ; elle a survécu au bouleversement des empires ; rien n'a pu retarder ses progrès. Il est de son essence de durer tant qu'il y aura des sociétés d'hommes, et c'est lui prédire une durée égale à celle du monde ; elle subsistera toujours, parce qu'elle tend à conserver les lumières ; qu'elle excite à l'étude des arts, à celle de la saine philosophie, et à la pratique de toutes les vertus sociales.

VUILLAUME (*L'Orateur Franc-Maçon*, etc., Paris, un vol. in-8, 1823, p. 465.)

(1) Sa nièce, madame la marquise de Villette.

Notre ordre a eu ses détracteurs. Quelle est l'institution humaine qui n'en a pas eu? Mais qu'il est facile de répondre aux attaques qu'on nous porte par un fait simple et avoué même par nos ennemis! Notre existence, si notre institution était dangereuse pour la société, pour les mœurs, pour la religion, existerait-elle depuis tant de siècles? Non, Dieu ne punit pas ainsi l'humanité ; quelquefois il permet que des fléaux nous fassent implorer sa bonté paternelle, mais ils ne sont que passagers: la certitude de leur peu de durée fait que nous les supportons avec courage...[1] Vous qui osez vous élever contre une société ver-

(1) Ce langage d'un Maç.·. étranger est remarquable. Il prouve la parfaite harmonie qui existe entre tous les FF.·. à quelque nation qu'ils appartiennent. On a souvent accusé les Français de porter, dans l'exercice de la maçonnerie, seuls ou en société avec leurs FF.·. de pays différens, la légèreté, la frivolité qu'ils mettent dans leurs affaires publiques ou privées, et dans leurs plaisirs. Si le fait était vrai les Maç.·. étrangers ne se plairaient pas avec eux. et il est certain qu'une foule de FF.·. de divers climats ont fondé des At.·. à Paris, ou se sont affiliés aux loges de la capitale. La loge de la *Réunion des Étrangers*, par la dispersion de ses membres, a cessé ses Trav.·. depuis la

tueuse, devenez nos FF.·.; vous avez sans doute vu verser les larmes du malheur et de l'indigence : c'est dans nos LL.·., c'est chez les maç.·. que vous déchirez, que vous verrez verser celle du bonheur et de la reconnaissance.

WALTERSTORFF. (Planche à tracer de l'inauguration de la loge de la *Réunion des Étrangers*, in-8 de 86 p., 5785, p. 31—32.)

restauration du gouvernement royal, en 1814. Si en ce moment les étrangers n'ont pas de loges spéciales à Paris, il y a des loges qu'ils affectionnent particulièrement, et nous citerons entre autres, pour les Anglais, celle des *Émules d'Harpocrate*.

AUTEURS

FRANCS-MAÇONS.

POÈTES.

Minerve me voit et m'appelle :
Prends ce code offert à tes vœux ;
En le suivant, dit l'immortelle ,
Tu connaîtras l'art d'être heureux.....

J'ouvre et lis : Ordre maçonnique !
Remontant des peuples aux rois ,
La base de cet ordre antique
Repose sur celle des lois.
C'est là que par goût, par système ,
On suit de la raison suprême
Les principes universels ;
Des mœurs on y donne l'exemple ;
Enfin , chaque loge est un temple ,
Où les vertus ont des autels.

ALISSAN DE CHAZET. (Fragment d'ode. Hermès , 5819 , vol. 2 , p. 89-90.)

Uni par les nœuds les plus doux,
Heureux qui fut pendant sa vie
Le compagnon d'une épouse chérie,
Maçon bien pur, bon père et bon époux !
Il voit à son heure dernière
Couler les pleurs du sentiment;
Le bonheur luit, même au fatal moment,
Quand on a connu la *lumière*.

ANTIGNAC. (Lyre maçonnique, 5809.)

JEAN est le patron des maçons,
De plus il en est le modèle;
En suivant toutes ses leçons,
Ses traces, ses vertus, son zèle,
Nous irons au séjour divin,
Tout en chantant dans le chemin :
Fêtons, fêtons Jean, puisqu'enfin il nous appelle.

D'ARMANCOURT. (Réunion des deux G.·. O.·. de France, in-8 de 100 p., an 7, 1799.)

Pour rencontrer de bonnes gens,
Ne donnant que de bons exemples,

Accueillant tous les indigens,
Si l'on ne vient pas dans vos temples,
Parmi les humains confondus,
On ne fait plus
Que *pas perdus.*

ARMAND-GOUFFÉ. (Lyre maçonnique, 5809.)

A tout maçon donnons l'exemple
Par notre travail assidu;
Que les bases de notre temple
Soient le travail et la vertu :
Du malheureux, par des soins salutaires,
Tâchons d'adoucir le destin;
Sans cesse enfin travaillons tous, mes frères,
Pour le bonheur du genre humain.

ARMAND-SÉVILLE. (Lyre maç.·., 5813-5814.)

Les premiers pas qu'il fit dans notre temple
Enflammèrent sa noble ardeur;
Aux compagnons sans doute il eût servi d'exemple.
Trop vain espoir! De sinistres destins
L'emportent sur des bords lointains :
La mort l'attendait au rivage.
Tel que l'arbre *mystérieux*

Dont un vent ennemi, de sa tige envieux,
Vient dessécher le séduisant ombrage ;
**** Voit ses jours se flétrir :
Il meurt, et son ame attendrie,
Rappelle encor dans son dernier soupir
Et sa famille et sa patrie.

D'ARNAUD-BACCULARD. (Fragment d'élégie, *Miroir de la Vérité*, 5801, 2e vol., p. 344-345.)

Le profane dans sa carrière,
Au terme court aveuglément.
L'homme qui reçoit la lumière
S'avance au but tranquillement.
Du destin bravant la colère,
Si le malheur vient l'assaillir,
Pour le défendre et l'accueillir
A chaque pas il trouve un frère.

Hector d'Adnay. (Planche de la séance d'installation des offi.·. dig.·. de la L.·. de Sainte-Caroline, in-8, 1818, p. 18.)

Profanes, qui de nos mystères
Ignorez les règles austères,
Êtes-vous méchans ou jaloux ?
Éloignez-vous !

Mais vous pour qui la bienfaisance
Est la première jouissance ,
Même en secourant des ingrats
Ne vous éloignez pas !

AZE. (Chansonnier maç.·. et prof.·. , in-18, 1822.)

Di sovrumana luce ,
Qual limpido torrente
Investe l'Oriente
Di nitido fulgor !
Dal ciel ver noi discende ,
Cinto di bel splendore ,
L'eccelso protettore
De' franchi murator !

O fortunato giorno !
Di gioja inonda il cor.

Quel éclatant torrent d'une lumière divine a rempli l'Orient de sa resplendissante clarté !

Le puissant protecteur des maçons (Saint-Jean) descend du ciel vers nous , environné d'une splendeur radieuse.

O jour fortuné ! tu inondes nos cœurs d'allégresse !

Paroles du F.·. BALOCCHI , musique du F.·. PELLEGRINI. (G.·. O.·. de France , Saint-Jean d'hiver , in-4, 5819 , p. 27.)

Soldats français, braves guerriers,
Soyez maçons dans votre ronde;
Aux camps, sur la terre et sur l'onde,
Partout créez des ateliers :
Le nombre des bons ouvriers
Peut amener la paix du monde.

BALZAC, (Précis historique de la fête donnée au prince Cambacérès en qualité de G.·. M.·. du rite Ec.·. philosophique, in-8 de 40 p., 1807.)

Le nombre cinq est en ces lieux
Le nombre qu'on préfère;
Oui, mes sœurs, il offre à mes yeux
Une leçon bien chère :
Il dit en ce temple divin,
Où candeur nous rassemble :
Comme les cinq doigts de la main
Soyons unis ensemble.

BARRÉ. (Lyre maçonnique, 5809.)

Je me suis retiré plein d'espoir et d'ivresse
A l'Orient des francs-maçons.

Là j'ai trouvé l'indépendance,
Le vrai mérite, les talens ;
De la liberté sans licence,
De la fierté sans insolence,
Des esprits éclairés et des cœurs excellens.
Là, j'ai vu, sous le titre d'homme,
Unis, enlacés, confondus,
Le ministre puissant, le héros qu'on renomme,
Et l'obscur citoyen qui n'a que des vertus !
Enfin, là, j'ai trouvé la douce tolérance,
Et cette aimable insouciance
Qui sans jamais envier les grandeurs,
Resserre les liens et porte dans les cœurs
Ce saint amour du vrai, ces bienfaisantes flammes,
Ce noble élan des grandes ames,
Et prouve que chez les Français,
Malgré les sots jaloux, ne s'éteindront jamais
L'amitié, la philosophie,
Le dévoûment fidèle au prince, à la patrie,
Et cette inaltérable et brillante gaîté,
Compagne de la liberté
Et sœur de la maçonnerie,
Qui de refrains joyeux ornant la vérité,
Attache les grelots de l'aimable folie
Au niveau de l'égalité.

BOUILLY. (G.·. O.·. de France, Saint-Jean d'été, 5824, in-4, p. 32-33.)

Chez nous l'équerre à la main
Tout homme à l'homme est semblable,
Le sujet, le souverain
Chantent à la même table.

Par cinq fois mêlons nos voix,
Par cinq fois trinquons ensemble,
Et soyons heureux cinq fois
Du plaisir qui nous rassemble.

FRÉDÉRIC BOURGUIGNON. (Lyre maçonnique, 5811.)

Je vais *conter* la mémorable fête,
Ce jour brillant, ce jour digne des dieux,
Où de Vénus accomplissant les vœux,
Les francs-maçons en firent la conquête.
Je vais *narrer*, comment dans ce grand jour,
Une déesse, objet de notre amour,
Mit dans ses mains le compas et l'équerre,
Du tablier décora ses appas,
Et par trois fois nous pressa dans ses bras,
Quand ses beaux yeux reçurent la lumière.

J. L. BRAD. (Les Maçons à Cythère [1], poëme in-18. 1813.)

(1) Petit ouvrage agréable, assez souvent ingénieux, mais à la Dorat, à la Demoustier : de l'esprit, de la fadeur, le sentiment quintessencié, tous les usages maç.·. rimés et délayés dans un volume de 216 pages ! Quelle intrépidité !

S'il faut seulement faire un pas
Pour obliger dans cette ville,
Bien des gens ne le feraient pas ;
Mais quand il s'agit d'être utile,
Pour courir par vaux et par monts,
N'y a qu'les maçons.

BRAZIER. (Lyre maçonnique, 5811.)

Que d'autres célèbrent Bellone,
Qu'ils chantent l'Amour ou Plutus ;
Franc-Maçon, j'offre la couronne
Aux cœurs bienfaisans, aux vertus.
Douce et noble philanthropie,
Réveille ma lyre assoupie,
Inspire-moi des sons touchans :
Une juste reconnaissance
Les consacre à la bienfaisance,
Tu dois moduler ses accens.

BURGAUD. (Annales maçonniques, 5807, vol. 11.)

Pour obtenir un grand secret
Dans notre temple, chaque frère
Fait le serment d'être discret :
Souvent ce serment coûte à faire !

Sœurs trop aimables dites-nous,
Le secret de toujours vous plaire,
Et dans l'instant, à vos genoux,
Nous allons jurer de nous taire.

C. L. CADET-GASSICOURT. (Lyre maçonnique, 1809.)

Sans crainte descends chez les morts;
Dans le sein de la paix ton ame pure et fière,
Doit, comme dans nos cœurs, trouver son sanctuaire...
Adieu... Le front serein, approche de Caron,
De ce guide cruel... qui doit être le nôtre!
Dis-lui tout bas: *je suis maçon...*
Tu passeras plutôt qu'un autre!...

CAPELLE. (Procès-verbal de la fête funèbre donnée par les LL.·. de Thémis et de l'Union réunies en mémoire du F.·. Sagnier, avocat, Off.·. du G.·. O.·. de France, in-8 de 28 pages, 5809.)

Amis, c'est ici le séjour
De la paix et de la concorde,
Chez les profanes chaque jour
Nous voyons régner la discorde.
Jusque dans leurs repas
Avec eux siége, hélas!
La mordante critique.

Oh ! c'est qu'ils ne connaissent pas
Le pavé mosaïque.

HECTOR CHAUSSIER. (Lyre maç.·., 5811.)

J'ai vu des hommes respectables,
Vertueux sans austérité,
A l'infortune secourables,
Aimant, cherchant la vérité.
Vers eux, leurs manières affables
M'attiraient comme un talisman ;
Amis, ces mortels estimables
Sont les disciples de Saint-Jean.

CHEVALIER-SAINT-AMAND. (Commandeurs du Temple du Mont-Thabor. Paris, in-8, 5809, pag. 97.)

Fortune, tu peux m'oublier ;
Que me font tes largesses ?
Je préfère mon tablier
A toutes tes richesses.
Garde tes faveurs ;
Souvent tes grandeurs
Empoisonnent la vie.
Amis, sous les cieux
Rien ne rend heureux
Que la maçonnerie.

CONDORCET. (*Lyre maçonnique*, 5809. Couplet d'une chanson attribuée à)

Par nos lois, d'un antique usage,
L'avare devient bienfaisant;
L'indiscret change, devient sage
Et ne trahit plus son serment.
Sur l'honneur tout maçon se fonde,
Lui seul préside à nos leçons :
Combien de gens dans ce bas monde
Qui devraient se faire maçons.

COUPART. (Annales maçonniques. 5807, vol. 1er.)

Dieu créa les hommes égaux,
Sujets aux biens, sujets aux maux;
Le sort qui veut que je prospère
  Accable mon frère,
  Je plains sa misère,
Ce que j'ai nous le partageons :
V'la l'secret des francs-maçons.

Le chev. COUPÉ DE SAINT-DONAT. (Lyre maçonnique, 1811.)

Partout le maçon trouve un frère,
Toujours prêt à le soulager.
Est-il un seul coin de la terre
Où le maçon soit étranger?

Des bords du couchant à l'aurore,
De la ligne aux plus froids climats,
Sur l'Orénoque et le Bosphore,
Amitié, tu lui tends les bras.

CROUZET. (Mère L.·. Ecoss.·. de France, 2e fête de l'ordre. Paris, 5808, in-8 de 30 pag.)

Pour jouir d'une paix éternelle et profonde,
L'Orient de Paris devrait régir le monde.
Nous détestons la guerre et nous aimons les rois,
Qui sont soumis eux-même à l'empire des lois.
Salomon, notre père, en a donné l'exemple,
Et nous l'imiterons, nous sommes dans son temple.
Profanes, écoutez nos sublimes leçons,
Nous sommes vertueux, car nous sommes maçons.

Le chev. DE CUBIÈRES. (*Pompe funèbre*, etc., in-8. Imprimerie de Breton, 1809, pag. 45.)

Comme on voit le matin la diligente abeille,
Quand par son doux éclat l'aurore la réveille,
Pour composer son miel voler de fleurs en fleurs
Et des dons du printemps recueillir les douceurs,
Faire un utile choix de ceux que la nature
Entretient par les sucs d'une substance pure,
Qu'on ne la voit jamais s'abuser follement,
Et sur les aconits voler imprudemment;

Ainsi le franc-maçon, à la raison docile,
Doit connaître le bien solidement utile,
Fuir sagement le faux où l'appelle l'erreur,
Et des fleurs qu'il présente éviter la vapeur[1].

DELISLE. (Fragment de poème, *Miroir de la Vérité*, 5801, pag. 144.)

Le profane rit ici-bas
De la maçonnerie :
Rire de ce qu'on ne sait pas
C'est signe d'ânerie ;
En vrai maçon de ces Midas
Souffrez donc que je rie :
Persifflons les censeurs,
Les rieurs
De la maçonnerie.

DELORME, (Lyre maçonnique, 5809.)

Petite maison bien pleine
D'un petit nombre d'élus,
Était le joyeux domaine
Que Socrate aimait le plus;
Et cet excellent usage
Qu'il faisait de sa maison,

(1) Idée heureuse, mais vers négligés.

Nous prouve que ce sage
Fut jadis franc-maçon.

DÉSAUGIERS. (Lyre maçonnique, 5811.)

Faire le bien est notre loi constante;
C'est le seul but de notre doux lien ;
Or chaque fois qu'à votre ame indulgente
L'occasion , chères sœurs , se présente ,
Faites le bien (*bis*).

Le même. (Lyre maçonnique , 5812.)

Mes frères , ouvrez vos oreilles ,
Je m'en vais vous faire un sermon ;
Il passera les sept merveilles :
Il est tiré de Salomon.
Le moment paraît favorable :
A le choisir je suis expert ;
Car tout homme qui prêche à table ,
Ne prêche pas dans le désert.

DESGRANGES. (Lyre maçonnique, 5809.)

Plus hardi , je franchis l'espace ,
J'aperçois l'immortelle main ,

Qui du chaos rompant la masse,
En fait jaillir le genre humain.
Or, d'après notre loi première,
Dieu créant le premier rayon,
A vu le premier la lumière...
Il est donc le premier maçon.

DIEULAFOY. (Etat du G.·. O.·. de France, 5804, 1er vol. de la reprise, 3e partie, pag. 149—150.)

O de l'égalité mystique sanctuaire
Où viennent expirer les grandeurs de la terre,
Saints parvis, couvrez-vous des emblèmes du deuil;
Eclipsez vos lueurs, éclatantes étoiles;
Ténèbres, étendez vos pacifiques voiles;
Parfums religieux, brûlez sur un cercueil...
Adonhiram n'est plus; de son immense chaîne
L'art royal a perdu son plus puissant anneau;
Des fils de Salomon, ô noble et sainte reine,
Il n'est plus le pasteur de ton nombreux troupeau,
Le plus illustre appui de notre république!
Ah! du moins révélons son zèle et ses bienfaits,
D'un fraternel amour, infaillibles effets...

DONDEY-DUPRÉ. (G.·. O.·. de France, pompe funèbre du maréchal Beurnonville, 1er G.·. M.·. Adj.·. de l'ordre maç.·., in-4, 1821, pag. 24.)

De ces beaux lieux, sœurs trop charmantes,
Qui de vous obtiendra le prix ?
Au même degré séduisantes,
Vous enchantez l'œil indécis !
Esprit, gaîté, graces, décence,
Dans quel embarras nous voilà !
Attraits par-ci, charmes par-là
Tiennent tous nos cœurs en balance ;
Flore est ici, Vénus est là ;
Ma foi choisisse qui pourra.

DORAT. (Lyre maçonnique, 5813—5814.)

Astre du jour, prive-nous de tes feux ;
Zéphyrs, interrompez vos jeux ;
Cessez de parler à la rose
Le doux langage des plaisirs ;
A nos pleurs mêlez vos soupirs,
D'un sommeil éternel sœur Adèle repose[1].

Mme DUFRESNOY. (Hermès, 1er vol., 5818, p. 69.)

Qu'un profane nous critique
Et blâme nos doux travaux,

(1) S∴ Adélaïde Giroust née d'Elmillat, grande hospitalière-aumônière du Chap.∴ des commandeurs du Mont-Thabor, val.∴ de Paris.

En le narguant, je mastique
Et méprise ses propos.
S'il cherche à percer nos voiles,
Je veux, l'amenant ici,
Lui faire voir des étoiles
Quoiqu'on soit en plein midi.

DUMARSAN. (Lyre maçonnique, 5811.)

Dans nos banquets, cher vénérable,
Je sais qu'un toast est de rigueur;
Je boirai donc au cercle aimable
Qui charme ici l'œil et le cœur.
Puis, peignant mes vœux et le vôtre,
Par cet autre toast je finis :
Puissent bientôt d'un pôle à l'autre,
Comme nous les *cœurs* être *unis!*

DUMOLARD. (Annales maçonniques, 5810.)

Aussitôt l'on ouvrit et l'*Harmonie* entra [1].
Maillet battant, comme reine du temple,
On la reçoit; elle contemple,
Dès le premier abord, ce doux nœud d'amitié
Par lequel tout maçon à son frère est lié.

(1) L'*Harmonie*, conte maçonnique.

Sur son voisin, là, nul ne cherche à mordre ;
Point d'orgueil, point d'envie : on y voit le tableau
Le plus parfait de la paix, du bon ordre ;
On s'y croirait enfin dans un monde nouveau.

EMMANUEL DUPATY. (Hermès, etc., 5818, 1er vol., pag. 132.)

Des feux de l'Orient l'éclatante lumière
Vient frapper mes regards, sans éblouir mes yeux.
Les rayons tempérés dont l'Occident s'éclaire,
Emblème d'un beau jour qui finit sa carrière,
Offrent à mes esprits ce moment précieux
Où l'homme, dépouillant sa pénible existence,
Dans le sein de son Dieu cherche sa récompense,
Et meurt, en vrai maçon, tranquille et vertueux.

DUSAUSOIR. (État du G.·. O.·. de France, 1777, 1er vol., 3e partie, pag. 61.)

Mais parmi nous quel éclat brille!
Quel changement dans ces climats!
Les graces sont de la famille,
Et les plaisirs suivent nos pas.
Voyez combien sous cet ombrage
Le jardin réunit de sœurs,
Émaillé d'aussi belles fleurs,
Peut-il être orné davantage?

ETIENNE et DESCHAMPS. (Loge impériale des Francs-Chevaliers, in-8 de 24 pag., 1805.)

Honneur à la maçonnerie !
Aux cœurs bien nés ses nœuds sont chers ;
Par elle une même patrie
Réunit vingt peuples divers.
Comme une étincelle électrique,
Chaque jour le feu maçonnique,
Ce feu que nous entretenons
Depuis les rives de la Seine
Jusqu'à la terre américaine,
Parcourt la chaîne des maçons.

J. H. FLACON-ROCHELLE. (Lyre maçonnique, 5809. strophe d'une ode.)

C'est à l'ordre des francs-maçons,
Que, dans sa sagesse profonde,
Le ciel adressa ses leçons
Pour assurer la paix du monde.
Du flambeau de la vérité
Éclairons les deux hémisphères ;
De l'amour de la liberté
Embrasons le cœur de nos frères.

FORESTIER. (Le banquet maç∴, in-18, 1820.)

Dans cet agréable réduit,
Loin des profanes et du bruit,
L'amitié nous rassemble.
Sans gêne, chagrin ni souci,
Mes frères, livrons-nous ici
Au bonheur d'être ensemble;
Et dans notre commun transport,
Pour signe d'un parfait accord,
Faisons tous feu,
Faisons tous bon feu
Le vrai feu maçonnique.

A Voltaire pour sa réception.

Comblé d'honneurs et de renom,
Voltaire, le plus beau fleuron
Manquait à ta couronne.
Tu voulus te rendre maçon,
Et relevant par ce beau nom
L'éclat qui t'environne,
Malgré ton âge et tes censeurs
Goûter les plaisirs enchanteurs,
De faire feu, etc.

GARNIER. (Etat du G.·. O.·. de France, 1779, 2e partie, pag. 72-75.)

On dispute à la ronde,
Chez les maçons qu'on fronde
Rien ne trouble jamais
La paix.
S'aimer sur cette terre,
Sur cette terre où nous passons,
Voilà, voilà, j'espère,
Ce que font les maçons.

Une triste victime
Que le destin opprime,
A-t-elle à nos secours
Recours;
Offrir à sa misère
Son cœur, sa bourse et sa maison,
Voilà, voilà, j'espère,
Ce que font les maçons.

P. GENTIL. (Le Banquet maç∴, in-18, 1820.)

Pourquoi jadis Catulle, Horace,
L'un si gai, l'autre si gaillard;
A leur exemple et sur leur trace,
Pourquoi Chaulieu, pourquoi Panard
Nommaient-ils ce jus le nectar?
C'est qu'il enflamme le génie,

Fléchit les rigueurs d'une amie ;
Que du sommet de l'Hélicon,
Jusqu'au boudoir d'une Délie,
Il fait d'un bon et gai maçon
Le successeur d'Anacréon.

GLANDAZ. (Loge de Thémis, Paris, 5813, in-8 de 18 pages.)

Pour uous former à la vertu
La même loge nous rassemble,
De nous l'orgueil est inconnu ;
Partout nous travaillons ensemble :
Chacun l'un à l'autre est lié ;
Aussi dans ce vaste hémisphère,
Le sentiment de l'amitié
Caractérise chaque frère.

GRENIER. (Code récréatif des francs-maçons, 1 vol. in-18, 5807.)

O toi, fille du temps et de l'allégorie,
Reine de l'univers, sage Maçonnerie,
Qui, debout, au milieu des hommes vertueux,
Fixes sur Jéhova ton œil respectueux,
Fais passer dans mes vers le précepte et l'image
Des éternelles lois à qui tu rends hommage.
Viens, que l'enthousiasme et ses transports pressans

Loin d'un globe de fange égarent mes accens :
Viens, tenant dans ta main, comme un noble trophée,
La harpe de Moïse et la lyre d'Orphée.
Si Virgile autrefois, admis à tes secrets,
Osa les faire entendre en ses vers indiscrets,
Si, prenant tout à coup une route inconnue,
De cygne il devint aigle, et plana sur la nue,
Lorsque sa voix altière instruisant les humains,
Appelait sous tes lois les farouches Romains,
Permets que ton élève imite son audace,
Et le suive de loin en adorant sa trace !
Souffre qu'un seul rayon de ton flambeau vainqueur
Du profane surpris aille éclairer le cœur.
Tes dogmes, sans sortir de la nuit du mystère,
Laisseront entrevoir leur effet salutaire,
Et ton nœud mieux connu, tes sublimes leçons,
Feront au monde entier respecter les Maçons.

G... de D... (La Maçonnerie, poëme en 3 chants, 1 v. in-8, 1820. 1er chant.)

Sortez profane. — Quoi? chassé,
Prenez garde à ce que vous faites,
C'est l'Amour que vous renvoyez.
— Ailleurs nous tombons à vos pieds ;
Mais dans ces augustes retraites
Nous n'adorons que votre sœur :
C'est ici son unique asile.

Sortez... de son règne tranquille
Vos feux troubleraient la douceur.
— Initiez-moi, je vous jure
De respecter vos sages lois.
— L'Amour est aisément parjure.
— Je suis sans aile, sans carquois.
— Vous n'en êtes pas plus sincère ;
Fuyez donc, et de notre part,
Donnez ces gants à votre mère.'
— Cet hommage vient un peu tard;
Mais n'importe, je vous pardonne :
Vous êtes sages et prudens
Et la maçonnerie est bonne
Puisque Vénus en a les gants.

GUICHARD. (Fragment de l'*Amour maçon*, conte.)

« L'amour a reçu la lumière.
« Je prétends aussi, dit Bacchus,
« Des francs-maçons être le frère :
« Je vaux bien le fils de Vénus !
« L'Amour inspire la tristesse ;
« Le vin nous rends gais et contens.
« On n'aime que dans la jeunesse ;
« On peut boire dans tous les temps. »

Couplet d'une autre chanson.

Mes sœurs, en cherchant à vous plaire,
Peut-être l'auteur vous déplaît ;

Mais de grace encore un couplet
Pour notre récipiendaire.
Qui mérite mieux dans ce jour
Les hommages de chaque frère?
Les yeux voilés, c'était l'Amour;
Sans bandeau (*bis.*), c'est sa mère.

J. A. JACQUELIN. (Le chansonnier franc-maçon 1, in-8, 5816.

Un censeur atrabilaire
Se déchaîne contre nous;
S'il recevait la lumière
Il partagerait nos goûts.
Il ne faut à ce maussade,
Pour le guérir de son *spleen*,
Qu'un tour de promenade
Dans le jardin d'*Éden*.

ÉTIENNE JOURDAN. (Lyre maçonnique, 5811.)

A ces noms [2] le marbre s'anime,
Du feu du génie enflammé;

(1) De bonnes et spirituelles chansons, mais en petit nombre, dans un volume de six feuilles d'impression.

(2) *Belle et Bonne.* Voy. les noms *Voltaire* et *Villette.*

De Voltaire l'ombre sublime,
Revoit ce qu'il a tant aimé.
Non, sa cendre n'est point éteinte,
Il respire dans cette enceinte,
Voltaire est présent en ces lieux ;
Et fidèles à sa mémoire,
L'amour, la liberté, la gloire,
Le montrent vivant à nos yeux.

JOUY. (*Bibliothèque maçonnique*, etc., 1818, tome 1, p. 195.)

Non, ce n'est point d'un feu stérile
Que brûle le cœur du maçon ;
Et dans cet art pour être habile
Ne suffit-il pas d'être bon ?
La justice, la bienfaisance,
L'amour, l'amitié, l'indulgence,
Voilà nos lois, voilà nos dieux.
Profane, vois ton injustice :
Des maçons tu deviens complice
Si tu sais faire des heureux.

LABLÈE, (Installation de la L.·. du Centre des Amis, in-8 de 30 p., 1797.)

Au seul nom de l'illustre frère,
Tout maçon triomphe aujourd'hui ;

Il reçoit de nous la lumière ;
Le monde la reçoit de lui.

LA DIXMERIE. (Impromptu fait pendant la réception de Voltaire dans la L.·. des Neuf Sœurs.)

Au même centre réunis ,
Partageant l'éclat dont il brille ,
Les maçons de tous les pays
Ne font qu'une seule famille.

Le baron LAGARDE. (G.·. O.·. de France , Saint-Jean d'hiver , 5807.)

Nous ornons d'une fleur nouvelle
Epicure ainsi que Zénon ,
Et les graces ont leur chapelle
Dans le temple de la raison.
Mais tout en jouant sur leurs traces
Nous savons craindre les abus ;
Et nous ne caressons les graces
Que sur les genoux des vertus.

PHILIPPON DE LA MADELEINE. (Lyre maç.·. , 5811.)

Frères et compagnons
De la maçonnerie,
Sans chagrin jouissons
Des plaisirs de la vie :
Munis d'un rouge-bord
Que par trois ſois le signal de nos verres,
Soit une preuve que d'accord,
Nous buvons à nos frères.

Joignons-nous main en main,
Tenons-nous ferme ensemble;
Rendons grace au destin
Du nœud qui nous rassemble;
Et soyons assurés
Qu'il ne se boit sur les deux hémisphères,
Point de plus illustres santés
Que les santés des frères.

De LANSA. (Couplets du cantique des App.·., adopté généralement par les loges.)

Ses frères vertueux sur le peuple maçon
Vont répandre un torrent de la pure lumière
Qu'ils tirent des foyers de l'antique Hérodom,
Pour éclairer nos pas dans la noble carrière,

Où, sous l'œil bienfaisant de la divinité,
Brillent force, sagesse et tendre charité :
Et le ciel secondant nos efforts légitimes,
Nous saurons y construire en pleine liberté,
Des temples aux vertus et des cachots aux crimes.

Le général LASALLE. (Fragment. L.·. Ec.·. de Saint-Napoléon, broch. de 47 pag., 5805.)

Hélas ! quelle règle sévère !
Quoi ! chasser un dieu si charmant[1] !
Prendre les noms de *sœur*, de *frère*,
Au lieu de maîtresse et d'amant !
Il faut pourtant y satisfaire :
Mon cœur résiste à s'y prêter ;
Ah ! la volupté m'est si chère
Que j'ai grand'peine à la quitter.

LAUS DE BOISSY. (Lyre maç.·., 5813—5814.)

La sainte Palestine
Voit Jean dans ses déserts
Montrer à l'univers
La clémence divine.
Sur les erreurs du genre humain

(1) L'Amour.

Il épanche l'eau du Jourdain ;
Que sous ce voile auguste,
D'âge en âge honoré,
L'injuste soit du juste
A jamais séparé.

LE BLOND. (Chevaliers de la Croix, fête de l'ordre. Paris, in-8, 1810, pag. 44.)

Dans nos banquets il est, dit-on,
Des santés que prescrit l'usage ;
Je veux chanter ce pur hommage
Qu'à l'amitié rend un maçon.
O ma patrie ! à toi ce premier verre,
A ta grandeur, à ta félicité :
Est-il de plus douce santé
Que celle de sa mère ?

LEPITRE. (Lyre maçonnique, 5811.)

Vous qui comptez sur mon visage
Près de quatre-vingt-douze hivers,
Daignez agréer mon hommage,
Ma reconnaissance et mes vers.
Enfans de la grande famille,
Combien de fois j'ai répété :
La maçonnerie est la fille,
La mère de l'humanité!

MERCADIER. (G.·. O.·. de France, Saint-Jean d'été, 5825, in-4, pag. 30.)

On nous dit que le premier homme
Emu par un charme divin,
Pour avoir convoité la pomme
Fut autrefois chassé d'Eden.
Loin de déplorer sa faiblesse,
Vrais maçons, dans ce jour d'ivresse,
Puisque nous voyons réunis
Esprit, grace, beauté, jeunesse,
Nous pouvons dire, mes amis,
Nous retrouvons le paradis.

MERLE. (Lyre maçonnique, 5813—5814.)

Peut-on goûter des biens parfaits,
Si l'on n'a point vu la *lumière?*
Le monde lui doit ses attraits;
Chantons, célébrons ses bienfaits.
A qui voit de si doux objets,
Elle doit surtout être chère.
Peut-on goûter des biens parfaits,
Si l'on n'a point vu la lumière?

DE MIRAMOND. (1er Couplet d'un cantique d'adoption, *Lyre maçonnique*, 5809.)

Tandis que l'homme solitaire
En attendant l'éternité,
Se voit privé sur cette terre,
De la douce fraternité,
Enfans de la maçonnerie,
Unis par le même serment,
Nous descendons bien plus gaîment
Le fleuve de la vie.

MOREAU. (Lyre maçonnique, 5812.)

Ici se plaisent confondus,
Les talens, la douce indulgence,
L'éclat des noms et la puissance,
Et les grandeurs et les vertus.

De PARNY. (Fragment de cantate. Voy. *Annales maçonniques*, 5808, t. v, pag. 123.)

Méprisons donc d'un profane vulgaire
Les vains discours et les sots préjugés;
Si, pénétré d'un désir salutaire,
Il approchait de notre sanctuaire,
Par son respect nous serions trop vengés.

De notre état, exécutons sans cesse
Tous les devoirs, pratiquons ses leçons;
A les remplir que notre ardeur paraisse
Que le profane, en un mot, reconnaisse
A nos vertus, que nous sommes maçons.

Travaillons tous, chacun selon notre âge;
Que le niveau, la règle et le compas,
Soient par nos mains toujours mis en usage;
Que l'union dirige notre ouvrage,
Et que l'équerre, en tout, guide nos pas.

L'abbé PÉPIN. (Lyre maçonn. 1766, p. 392-393.)

Religion! philosophie!
Et maçonnique charité!
C'est à vous que le ciel confie
Le repos de l'humanité.
Notre grand-maître
Tient du grand Être
Un mot d'ordre et des pouvoirs tels,
Qu'en sa présence
Toute la France
Vous offre à la fois trois autels.

DE PIIS. (Précis historique de la fête donnée au prince Cambacérès le 30 mars 1807, Paris, in-8 de 40 pag.)

. . . . . . Profanes téméraires,
Savez-vous distinguer le mal d'avec le bien ?
Quoi ! vous osez blasphémer nos mystères,
Et Bourbon[1] daigne en être le soutien !

PINGRÉ. (Etat du G.·. O.·. de France, 1777, 1er vol., 4e partie, p. 40-41.)

La paix a toujours un asile
Entre l'équerre et le compas ;
Le maçon aimant et tranquille
Fuit la discorde et les combats.
En ce jour cher à la patrie,
Si radieux pour les Français,
De l'ame et du cœur, il s'écrie :
Chantons la paix, chantons la paix.

PONCET-DELPECH. (Miroir de la Vérité, 5801, 2e v., pag. 120.)

Noble maçonnerie, amitié que j'invoque !
Des rives de l'Indus aux bords de l'Orénoque,
Depuis les monts glacés de l'affreux Groënland,
Jusqu'au détroit lointain frayé par Magellan,
De nos relations, préparant la carrière,
Vous portez aux humains la paix et la lumière.

(1) S. A. S. le duc de Chartres, G.·. M.·. de l'ordre.

Votre empire est si doux et si juste à la fois,
Que d'un même niveau, les sujets et les rois
Sous vos paisibles mains égalisent leurs têtes.
Sur l'homme encor sauvage étendant vos conquêtes,
Il pense, il sait aimer dès que vous l'instruisez;
Les peuples sont par vous vaincus, civilisés;
Et l'on doit voir un jour votre union féconde,
Pour le bonheur de tous régénérer le monde!

EUGÈNE DE PRADEL. (Le Maçon voyageur, Paris, in-8, 1823.)

Les gens de notre ordre toujours
Gagnent à se faire connaître,
Et je prétends par mes discours
Inspirer le désir d'en être.
Qu'est-ce qu'un franc-maçon? en voici le portrait
C'est un bon citoyen, un sujet plein de zèle,
A son prince, à l'état fidèle,
Et de plus un ami parfait.

PROCOPE. (Cette chanson, dont un seul couplet est cité ici, est imprimée dans l'ouvrage intitulé: l'Ordre des Francs-Maçons trahis, 1 vol. in-12, 1758.)

La céleste beauté de l'ordre maçonnique
Se cache au regard des méchans,
Loin de nous l'homme vil, l'orgueilleux, l'empirique,

Les esprits faux, intolérans.
En vrais enfans de la lumière
Partout respectons Jéhova,
Et sur l'un ou l'autre hémisphère,
Faisons fleurir l'acacia.

RAVEAU. (Lyre maçonnique, 5811.)

Jamais de vengeance
N'avoir un projet,
En reconnaissance
Payer un bienfait;
Du mal qu'on lui fait
Ne pas conserver souvenance,
Mais se bien garder
D'oublier qui voulut l'aider;
Aimer, rire et boire
En toutes saisons,
Fut toujours l'histoire
Des vrais francs-maçons.

Maxime de REDON. (Loge de Thémis, Paris, 5813, in-8 de 48 pag.)

Pour le public un franc-maçon
Sera toujours un vrai problême,
Qu'il ne saurait résoudre à fond
Qu'en devenant maçon lui-même.

RICAUT. (Apologie pour l'ordre des francs-maçons, in-12, 5745, et autres recueils.)

S'il existe un parfait bonheur,
Il est dans la maçonnerie,
Oui, c'est par notre art enchanteur
Que l'on peut jouir de la vie.
Chez nous tout est délicieux,
Nos plaisirs sont purs et sincères ;
Et chacun de nous est heureux
Dès qu'il se trouve avec ses frères.

RIZAUCOURT. (Miroir de la Vérité, 5800, 1er vol. p. 321.)

Mais en sortant de table
Un frère, quel qu'il soit,
Est toujours condamnable
S'il cesse d'aller droit :
Il doit un jour de fête
Avoir, pour fuir l'écueil,
L'équerre dans la tête
Et le compas dans l'œil.

A. ROMAGNESI. (Lyre maç.·., 5812.)

Vous dont le cœur noble et bon
Pratique la bienfaisance,

Et dans un secret profond
Cache une bonne action,
Bon, bon, arrivez donc!
Nous obligeons en silence,
Bon, bon, arrivez donc!
Fait's-vous maçon.

De ROUGEMONT. (Lyre maçonnique, 5813—5814.)

Dieu parle, unissons-nous, *Agens incorruptibles*
De ce Dieu qui remplit vos demeures paisibles!
Il m'a fait votre *Frère*, et s'il paraît jaloux
C'est de me rendre heureux et sage comme vous;
C'est de justifier ma sublime origine,
C'est d'ouvrir le trésor de sa source divine,
Pour que nous allions tous recueillir tour à tour,
Les fruits de la science et ceux de son amour.

De SAINT-MARTIN. (Etat du G.·. O.·. de France, 5804, 1er vol. de la reprise, 2e partie, p. 367.)

Pour trouver toujours des appas
Au sentiment qui nous inspire,
Mes chers amis, plaçons la lyre
Entre l'équerre et le compas.

SERVIÈRE. (Fragment d'un des couplets chantés par ce F.·. à la L.·. des Neuf-Sœurs.)

Le pacifique Salomon
Avait de son temps l'avantage
D'être des hommes le plus sage,
Et le plus excellent maçon :
Il érigea de Dieu le temple,
Qui fut le chef-d'œuvre des arts ;
Et tous les rois, à son exemple,
Furent maçons de toutes parts.

LA TIERCE. (Chanson des Surv.·. : differens recueils.)

Aux clameurs du vice odieux
Opposant les effets heureux
D'une douce harmonie,
On sait qu'aux vertus, aux talens
Nous offrons le plus pur encens ;
C'est bien le mot,
Oui, le fin mot,
De la maçonnerie.

VATINELLE. (Lyre maçonnique, 5812.)

Frères, je connais tout le prix
De votre cœur, de votre zèle,

A mes sermens, à mes amis
Je jure de rester fidèle.
Accourez chez moi tour à tour,
Visiter mon humble chaumière,
Et je vous offre dès ce jour
Le pain, le vin et la lumière.

P. VILLIERS. (Lyre maçonnique, 5811.)

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

MORALE

DE LA FRANCHE-MAÇONNERIE.

NOMS

DES AUTEURS MAÇONS ET PROFANES,

Par ordre alphabétique.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

J.

M.

N.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

FIN DE LA TABLE.